



REDEN TECHNIQUE
2 route des Mûres
ZAC des champs de Lescaze
47 310 ROQUEFORT

Dossier Cas par cas dans le cadre de l'aménagement de serres agrivoltaïques

Pré-diagnostic écologique

Commune de Rochebrune (05)

Novembre 2025





SOMMAIRE

1 Présentation du contexte et localisation du site	5
1.1 Les attentes	5
1.2 La localisation du site	5
1.3 Les zones d'études	6
2 Analyse des données existantes	7
2.1 Protections réglementaires	7
2.2 Protections contractuelles	8
2.3 Protections foncières	10
2.4 Inventaires patrimoniaux	11
2.5 Plan national d'actions	13
2.6 Les continuités écologiques	16
2.6.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)	16
3 Méthodologie d'inventaires	19
3.1 Les relevés de terrain	19
3.2 Les méthodes d'investigations	20
3.2.1 Les habitats naturels et la flore	20
3.2.2 Les zones humides	21
3.2.3 La faune	24
4 Analyse des données bibliographiques	27
4.1 Habitats et Flore	27
4.2 Zones humides	30
4.3 Faune	33
4.3.1 Avifaune	33
4.3.2 Amphibiens	34
4.3.3 Reptiles	35
4.3.4 Chiroptères	35
4.3.5 Mammifères terrestres	35
4.3.6 Insectes	36
5 Analyse des données d'inventaires	38
5.1 Habitats et Flore	38
5.2 Zones humides	48
5.3 Faune	51
5.3.1 Fiches espèces	58
5.4 Synthèse des enjeux	79



6 Présentation du projet	82
7 Les impacts écologiques du projet et mesures	84
7.1 Impacts probables bruts (sans mesures)	84
7.2 Impacts prévisibles spécifiques au site	85
7.3 Proposition de mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement	92
7.4 Mise en évidence des impacts résiduels après application des mesures	103
8 Analyse des effets cumulés avec d'autres projets	109
8.1 Méthodologie	109
8.1.1 Échelle spatiale : zone d'étude retenue	109
8.1.2 Échelle temporelle	110
8.1.3 Typologie des projets retenus	110
8.1.4 Sources et connaissances des projets en cours	110
8.2 Projets dans la zone d'étude	111
8.2.1 Listes des projets issues de la consultation	111
8.2.2 Projets retenus pour l'étude des impacts cumulés	113
8.3 Présentation des effets cumulés	115
8.3.1 Présentation des projets	115
8.3.2 Impacts cumulés sur le milieu naturel	118
9 Conclusion	122
10 Annexes	123
10.1 Données bibliographiques	123
10.1.1 Flore générale	123
10.1.2 Avifaune d'intérêt	147
10.1.3 Avifaune générale	153
10.1.4 Autres taxons	163
10.2 Données d'inventaires	183
10.2.1 Flore	183
10.2.2 Faune	187

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Table GEPPA modifiée des classes de sols hydromorphes (1981)	22
Figure 2 : Illustration de sondages pédologiques de sols humides.....	23
Figure 3 : Sondage S1 Pas de traces d'oxydoréduction.....	49
Figure 4 : Sondages S2 et S5 Quelques traces d'oxydations et de réduction, mais à plus de 25 cm de profondeur.	49
Figure 5 : photographie du tunnel et d'un mas.....	54
Figure 6 : Schéma de la serre agrivoltaïque - Source : REDEN	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Protections contractuelles dans la zone d'étude éloignée.....	8
Tableau 2 : Inventaires patrimoniaux dans les différentes aires d'étude	11
Tableau 3 : Flore patrimoniale présente dans la bibliographie.....	27
Tableau 4 : Avifaune d'intérêt potentiellement nicheuse sur la zone d'étude ou ses abords	33
Tableau 5 : Liste des espèces invasives présentes sur la zone d'étude	39
Tableau 6 : Synthèse des sondages pédologiques	48
Tableau 7 : Espèces de chiroptères contactées sur les zones d'étude et statuts	55
Tableau 8 : Analyse des scénarios tendanciels des enjeux écologiques	79
Tableau 9 : Impacts prévisibles du projet sur les zones d'étude immédiate et rapprochée	85
Tableau 10 : Principales périodes de sensibilité pour la faune.	94
Tableau 11 : Impacts résiduels du projet sur la zone d'étude	104
Tableau 68 : Liste des communes concernées pour les impacts cumulés (5 km).....	110
Tableau 69 : Liste des projet soumis à l'avis de la MRAe au sein de la zone d'étude retenue (15 km)	111
Tableau 14 : liste des projets retenus pour l'étude des impacts cumulés	113

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation du projet	5
Carte 2 : Limite des différentes zones d'étude	6
Carte 3 : Protections réglementaires au sein de la zone d'étude éloignée	7
Carte 4 : Sites Natura 2000 au sein de la zone d'étude éloignée.....	10
Carte 5 : ZNIEFF au sein des différentes zones d'étude	13
Carte 6 : PNA Lézard ocellé dans la zone d'étude éloignée	14
Carte 7 : PNA Gypaète barbu dans la zone d'étude éloignée	15
Carte 8 : PNA Sonneur à ventre jaune dans la zone d'étude éloignée.....	15
Carte 9 : SRCE au sein de l'aire d'étude	18
Carte 10 : Pré-localisation de zones humides avec seuil.....	30
Carte 11 : Localisation des espèces invasives et exotiques.....	41
Carte 12 : Localisation des espèces patrimoniales du site	42



Carte 13 : Typologie des habitats dans la zone d'étude rapprochée	46
Carte 14 : Enjeux des habitats de la zone d'étude rapprochée	47
Carte 15 : Localisation des sondages pédologiques	50
Carte 16 : Reptiles à enjeu observés au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée	51
Carte 17 : Avifaune à enjeu observée au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée.....	53
Carte 18 : Localisation des habitats et micro-habitats favorables au gîte des chiroptères	55
Carte 19 : Utilisation des zones d'étude par les chiroptères	57
Carte 20 : Cartographie de synthèse des enjeux écologiques	81
Carte 21 : Implantation du projet - <i>Source : REDEN</i>	82
Carte 22 : Superposition du projet sur les enjeux de la zone d'étude	91
Carte 23 : Localisation des projets étudiés dans le cadre des impacts cumulés.....	114

Rédaction	Léa RICHARD	Ecologue flore, habitats et zones humides
	Nolwenn MADERN	Ecologue faune
	Juliette BERAUD	Ecologue faune
	Julien MORGNIEX	Ecologue faune
Supervision	Stéphanie FRAYSSE	Cheffe de projet

1 Présentation du contexte et localisation du site

1.1 Les attentes

La société Reden Technique souhaite développer un projet de serres agrivoltaïques dans le département des Hautes Alpes (05), sur la commune de Rochebrune.

L'objectif est de réaliser un pré-diagnostic écologique pour dégager les sensibilités potentielles des sites.

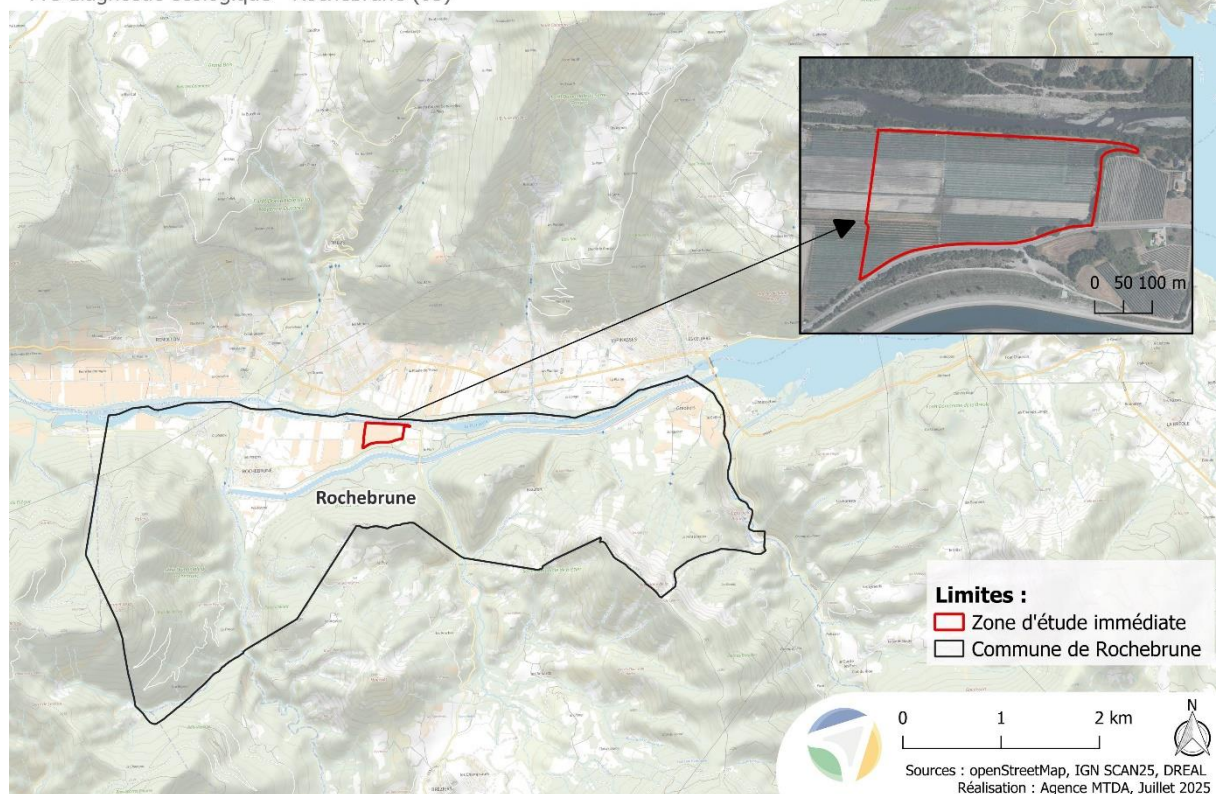
1.2 La localisation du site

Le terrain se situe sur la commune de Rochebrune dans les Hautes Alpes (05) en région PACA.

Le périmètre de la zone d'étude immédiate couvre 7,60 ha.

Localisation de la zone d'étude

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 1 : Localisation du projet

1.3 Les zones d'études

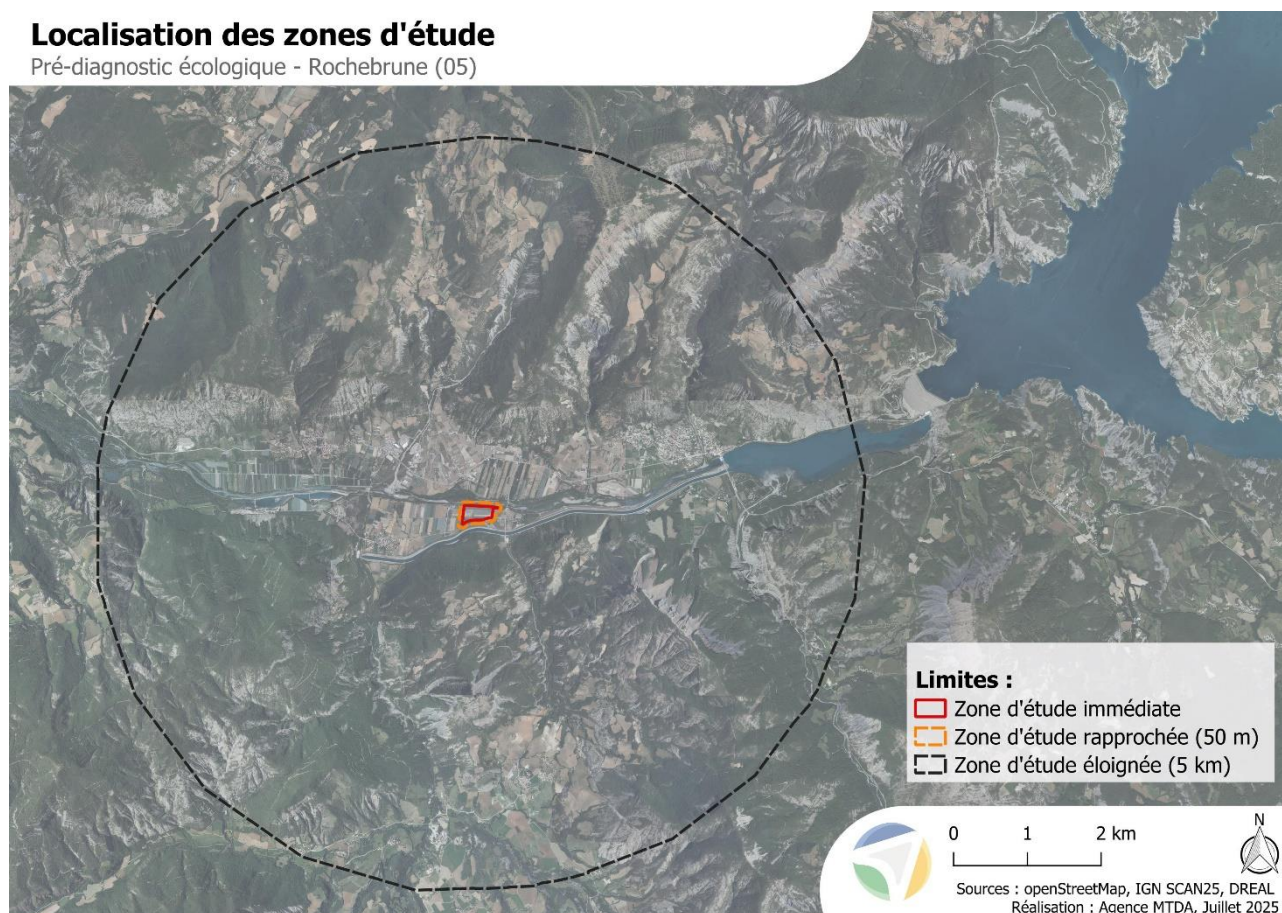
Zone d'étude immédiate : il s'agit des limites parcellaires dans le périmètre duquel les prospections ont été réalisées.

Zone d'étude rapprochée : il s'agit d'une bande périphérique de l'ordre de 50 m, permettant de voir localement les liens avec l'environnement naturel proche, et qui a été également prospectée.

Zone d'étude éloignée : Il s'agit d'un espace de 5 km autour des parcelles visant à présenter le site dans son contexte environnemental global (périmètres d'inventaire et de protection, continuités écologiques, consultation des bases de données naturalistes, ...).

Localisation des zones d'étude

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 2 : Limite des différentes zones d'étude

2 Analyse des données existantes

L'analyse des périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel a été effectuée sur la zone d'étude éloignée.

2.1 Protections réglementaires

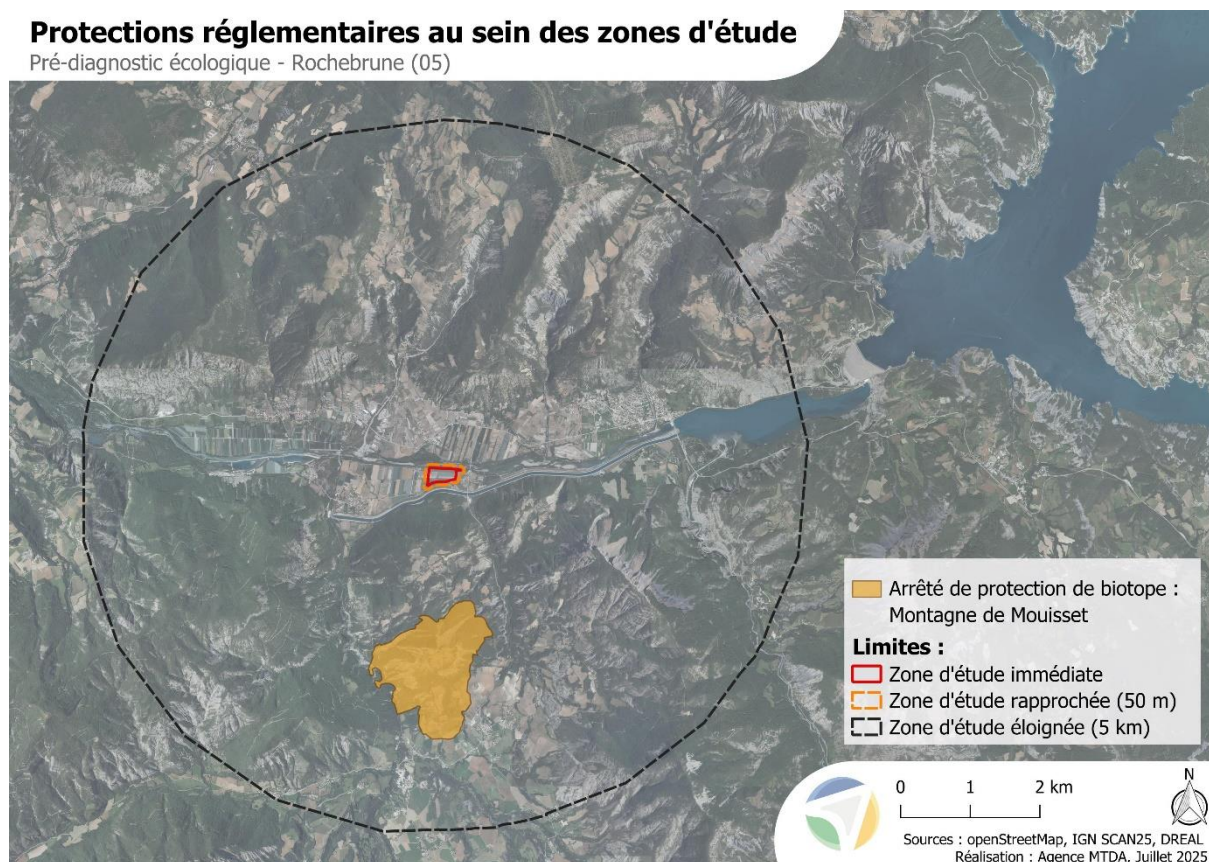
Les protections réglementaires visent un objectif de préservation des habitats et des espèces, et constituent la plus forte mesure de protection. Ce sont principalement les espaces suivants :

- Parc National (PN),
- Réserve Naturelle Nationale (RNN),
- Réserve Naturelle Régionale (RNR),
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB),
- Réserve de chasse et de faune sauvage,
- Réserve biologique (domaniale, forestière).

La zone d'étude éloignée intercepte l'Arrêté de protection de biotope « Montagne de Mouisset » (FR3800777) situées à 1,7 km au sud de zone d'étude immédiate.

Protections réglementaires au sein des zones d'étude

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 3 : Protections réglementaires au sein de la zone d'étude éloignée

2.2 Protections contractuelles

Les protections contractuelles ou périmètres de gestion concertés sont des espaces appartenant à des personnes publiques ou privées, physiques ou morales et méritant d'être préservés au regard de l'intérêt que présentent les espèces faunistiques ou floristiques qu'ils abritent, en considération de ses qualités paysagères, etc. Deux types de protections contractuelles peuvent être concernées :

- Réseau Natura 2000 – directives européennes « Habitats » et « Oiseaux » ;
- Parc Naturel Régional (PNR).

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale. En la matière, les deux textes de l'Union européenne les plus importants sont les directives « Oiseaux » (1979) et « Habitats » (1992). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

- La directive « Oiseaux » propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3 000 sites ont été classés par les États de l'Union en tant que Zones de Protection Spéciale (ZPS).
- La directive « Habitats » établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leurs habitats. Cette directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), actuellement plus de 20 000 pour 12% du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

La zone d'étude immédiate comprend un site Natura 2000 de la Directive Habitats : La Durance (FR9301589), et un site Natura 2000 de la Directive Oiseaux : La Durance (FR9312003). La zone d'étude éloignée intercepte deux sites Natura 2000 de la Directive Habitat : Venterol – Piégut – Grand Vallon (FR9301545) situé à 2,7 km à l'ouest de la zone d'étude immédiate, et Montagne de Seymuit – Crête de la Scie (FR9302002) à 1,9 km au sud-est de la zone d'étude immédiate.

Tableau 1 : Protections contractuelles dans la zone d'étude éloignée

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'étude immédiate
Natura 2000 Directive Habitats ZSC	La Durance FR9301589	Incluse
Natura 2000 Directive Habitats ZSC	Venterol – Piégut – Grand Vallon FR9301545	2,7 km à l'ouest
Natura 2000 Directive Habitats ZSC	Montagne de Seymuit – Crête de la Scie FR9302002	1,9 km au sud-est



Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'étude immédiate
Natura 2000 Directive Oiseaux ZPS	La Durance FR9312003	Incluse

Selon l'INPN, la Durance constitue la seule grande rivière provençale, à régime méditerranéen, dont la biostructure a profondément évolué depuis quelques décennies (aménagements hydroélectriques). Fréquentée par plus de 260 espèces d'oiseaux, la vallée de la Durance est certainement l'un des sites de France où la diversité avifaunistique est la plus grande. La plupart des espèces françaises (à l'exception de celles inféodées aux rivages marins ou aux étages montagnards) peut y être rencontrée.

La Durance est régulièrement fréquentée par plus de 60 espèces d'intérêt communautaire, ce qui en fait un site d'importance majeure au sein du réseau NATURA 2000.

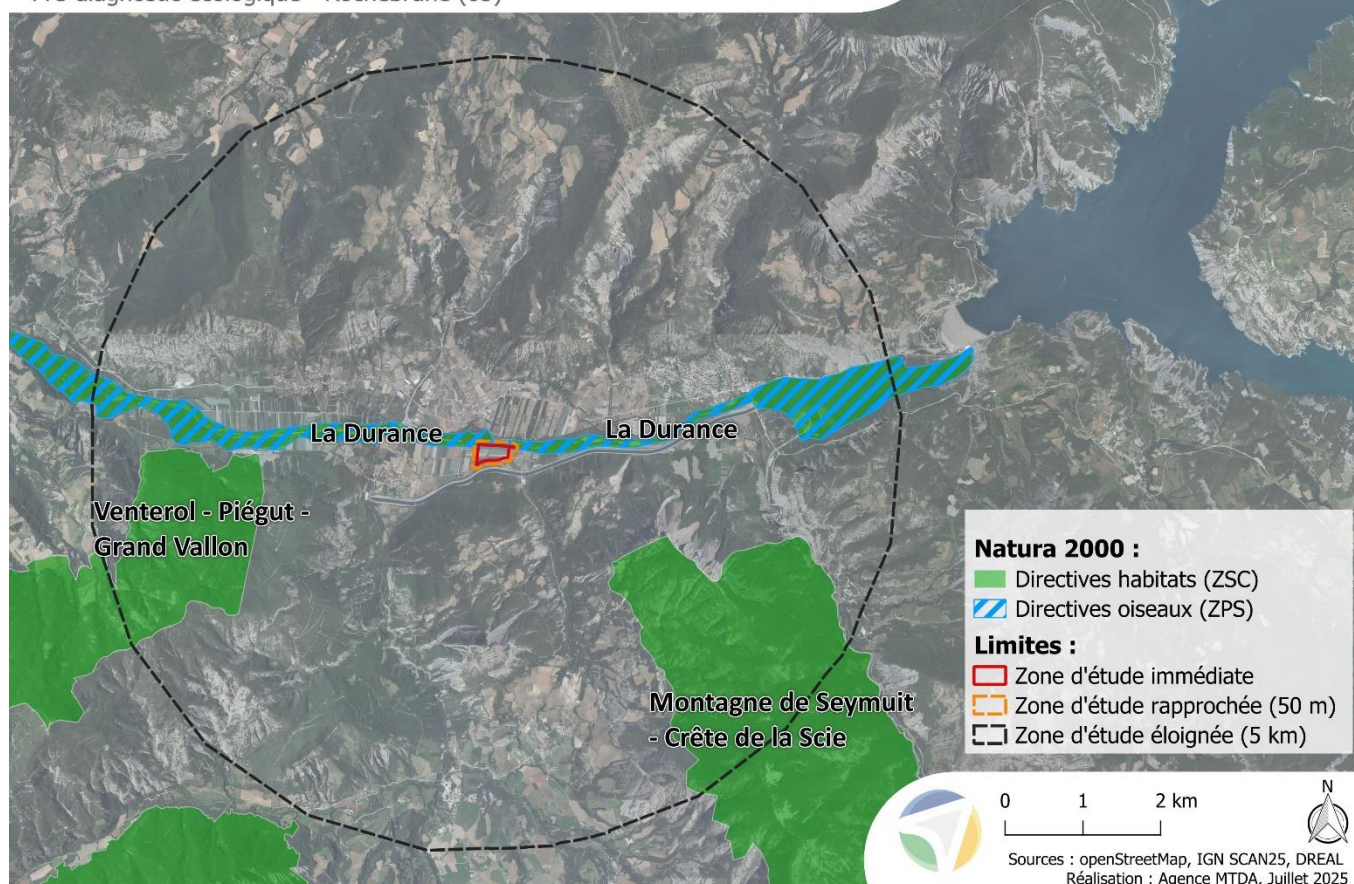
Les zones agricoles riveraines constituent des espaces ouverts propices à diverses espèces patrimoniales (Alouette lulu, Pipit rousseline, Pie-grièche écorcheur, etc.) et sont régulièrement fréquentées par les grands rapaces (Percnoptère d'Egypte, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin) nichant dans les massifs alentour.

La ZSC « La Durance » est un cours d'eau d'importance majeur en termes de corridor écologique. Elle est très favorable à la conservation des chiroptères et de l'Apron du Rhône.

La ZPS « La Durance » est un site de fort intérêt pour la conservation d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire comme le Blongios nain, le Milan noir, l'Alouette calandre et l'Outarde canepetière.

Zones Natura 2000

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 4 : Sites Natura 2000 au sein de la zone d'étude éloignée

2.3 Protections foncières

Dans un but de protection et de valorisation du patrimoine naturel, il existe en France un éventail d'outils juridiques de protection foncière. Cette protection passe par l'acquisition de la maîtrise foncière des espaces naturels. Cette méthode de protection est utilisée par différentes structures :

- Les Conseils Départementaux, via la politique des Espaces Naturels Sensibles ;
- Le Conservatoire du Littoral ;
- Les Conservatoires d'Espace Naturel.

Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** des départements sont un outil de protection des espaces naturels par leur acquisition foncière ou par la signature de conventions avec les propriétaires privés ou publics. Ces espaces reconnus pour leurs patrimoines naturels exceptionnels accueillent une faune et une flore très diversifiées ou remarquables.

Le **Conservatoire du Littoral** est un établissement public administratif français. Sa mission vise à l'acquisition de sites côtier, dans le but de limiter le développement d'infrastructures sur les littoraux et rivages et de protéger le patrimoine naturel particulier des rivages maritimes et/ou lacustres.



Les **Conservatoires d'Espace Naturel** sont des structures associatives qui ont pour mission la préservation du patrimoine naturel. Leur action repose sur la maîtrise foncière et d'usage des sites naturels. Les espaces gérés par le CEN comprennent des milieux et des habitats variés.

Aucun dispositif de protection foncière n'est appliqué au sein de la zone d'étude éloignée.

2.4 Inventaires patrimoniaux

L'**inventaire ZNIEFF** lancé en 1982 au niveau national par le Ministère de l'Environnement, a pour objectif d'identifier des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) sont des secteurs du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;
- Les ZNIEFF de type II qui sont des grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Les zones de type II peuvent inclure une ou plusieurs zones de type I.

L'inventaire ZNIEFF est un outil de connaissance. Il ne constitue pas une mesure de protection juridique directe. Toutefois l'objectif principal de cet inventaire réside dans l'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire vis à vis du principe de la préservation du patrimoine naturel.

On retrouve 5 ZNIEFF de type I et 3 ZNIEFF de type II au sein de la zone d'étude éloignée. Une ZNIEFF de type I (« La Moyenne Durance, ses iscles et ses ripisylves d'Epinasses à Tallard », 930012754) et une ZNIEFF de type II (« La Moyenne Durance à l'aval de Serre-Ponçon jusqu'à Sisteron », 930012748) sont incluses dans la zone d'étude immédiate au nord.

Tableau 2 : Inventaires patrimoniaux dans les différentes aires d'étude

Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'étude immédiate
ZNIEFF de type I	La Moyenne Durance, ses iscles et ses ripisylves d'Epinasses à Tallard 930012754	Incluse



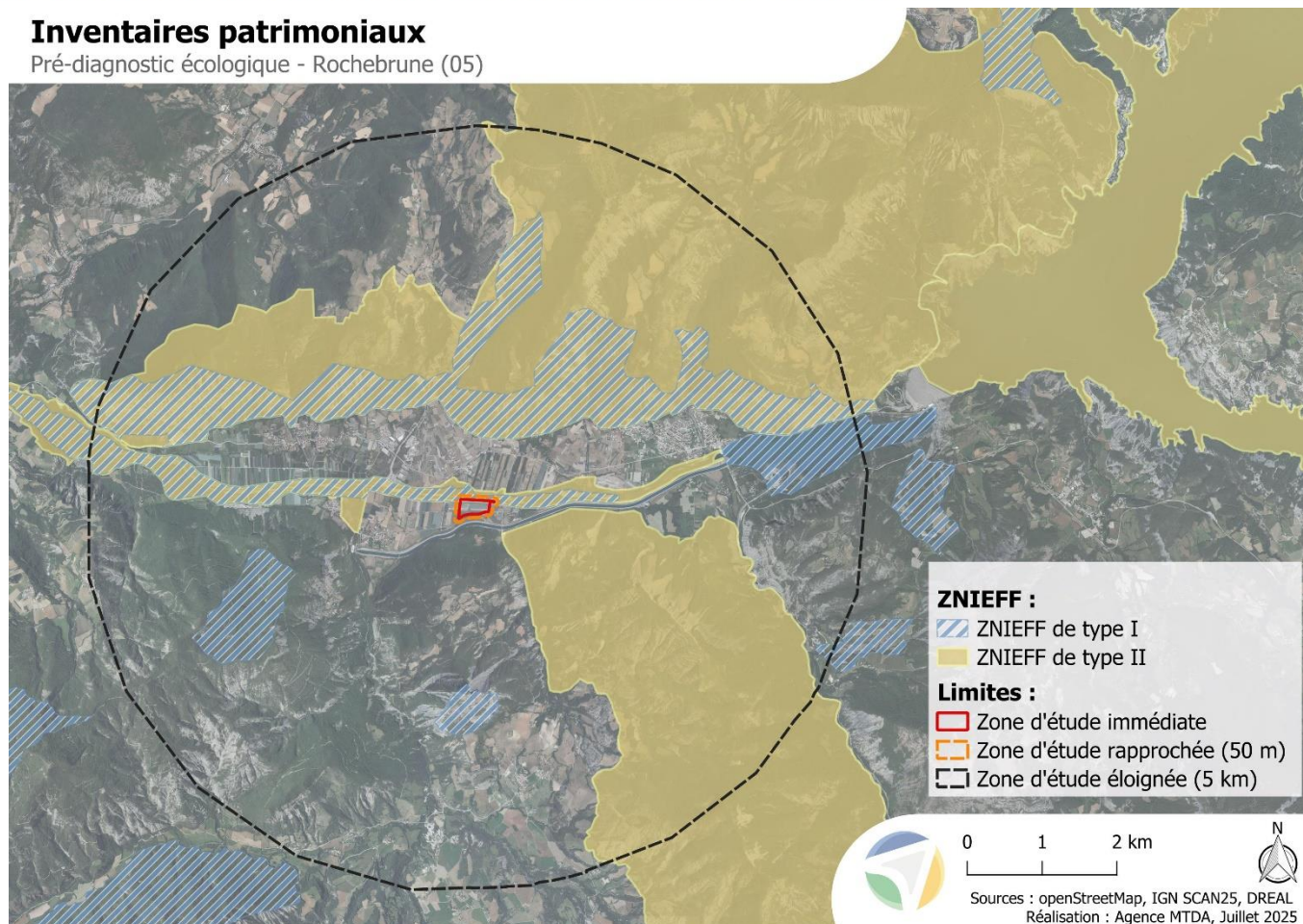
Type de périmètre	Dénomination – Code	Distance à la zone d'étude immédiate
ZNIEFF de type I	Versant Adret de Remollon, Théus et Espinasses – Montagne de Saint-Maurice – Rocher de Saint-Pierre 930020411	850 m au nord
ZNIEFF de type I	Ravin de l'Adret 930020005	4,7 km au sud-est
ZNIEFF de type I	Versant Adret de Mouisset – La Gineste 930012751	2,2 km au sud
ZNIEFF de type I	Ravin boisé de Peyrouret 930020090	2,3 km au sud-ouest
ZNIEFF de type II	La Moyenne Durance à l'aval de Serre-Ponçon jusqu'à Sisteron 930012748	Incluse
ZNIEFF de type II	Versant Adret d'Espinasses, Théus et Remollon – Forêt domaniale de Serre-Ponçon – Mont Colombis 930012784	850 m au nord
ZNIEFF de type II	Montagne de la Scie et de Seymuit 930020116	350 m au sud-est

La ZNIEFF de type I « La Moyenne Durance, ses iscles et ses ripisylves d'Epinasses à Tallard » abrite 8 espèces végétales déterminantes, dont la plus importante est la Petite Centaurée de Favarger, espèce protégée en région PACA. 4 espèces animales déterminantes sont également recensées au sein de cette zone : le Grand Murin, le Murin à oreilles échancrées, le Grand Rhinolophe et le Castor d'Eurasie.

La ZNIEFF de type II « La Moyenne Durance à l'aval de Serre-Ponçon jusqu'à Sisteron » renferme deux habitats déterminants : les herbiers palustres et flottants d'étangs et plans d'eau à Utriculaires et les cladiaies. Elle abrite dix espèces végétales déterminantes dont une protégée au niveau national : le Rosier de France. Parmi les espèces animales présentes sur ce site, 20 sont déterminantes.

Inventaires patrimoniaux

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 5 : ZNIEFF au sein des différentes zones d'étude

2.5 Plan national d'actions

Les Plans Nationaux d'Actions (PNA) résultent de la politique de conservation d'espèces animales et végétales, mise en œuvre par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) en 2007. Il s'agit d'une initiative nationale qui s'inscrit dans une approche globale cadrée par la « Stratégie Nationale pour la Biodiversité » (conférence de Rio de 1992).

Chaque plan concerne une espèce, ou un groupe d'espèces proches, dont le statut de conservation est jugé défavorable. Ces espèces sont choisies à partir de critères de rareté, de menace (Liste Rouge UICN) et de responsabilité nationale en termes de conservation.

Ces plans visent à mettre en œuvre des actions ciblées dont le but est de restaurer les populations et les habitats de ces espèces menacées. Ces actions concernent trois axes principaux :

- améliorer les connaissances (biologie et écologie des espèces) par des suivis ;
- actions de conservation et de restauration ;
- actions d'information et de communication (sensibilisation).

Ils ont également pour objectif de faciliter l'intégration de la protection de l'espèce dans les politiques sectorielles.

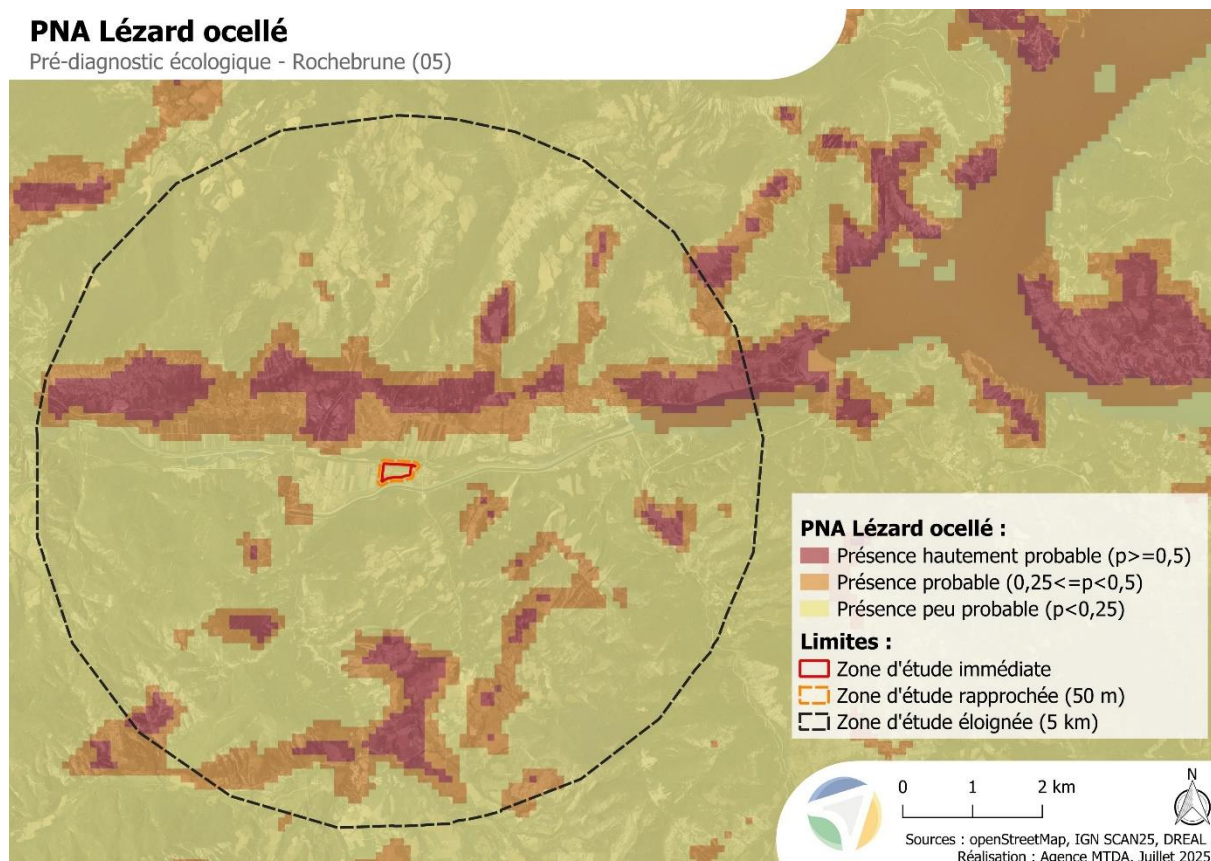
La zone d'étude immédiate se situe au sein de trois Plans Nationaux d'Action :

- Lézard ocellé : zone de présence peu probable ($p < 0,25$)
- Sonneur à ventre jaune : habitats très favorables à favorable à sa présence
- Gypaète barbu : zone de présence

La zone d'étude éloignée intercepte des zones de prairies et de pelouses et pâturages naturels favorables au Rôle des genêts, déterminées dans son PNA.

PNA Lézard ocellé

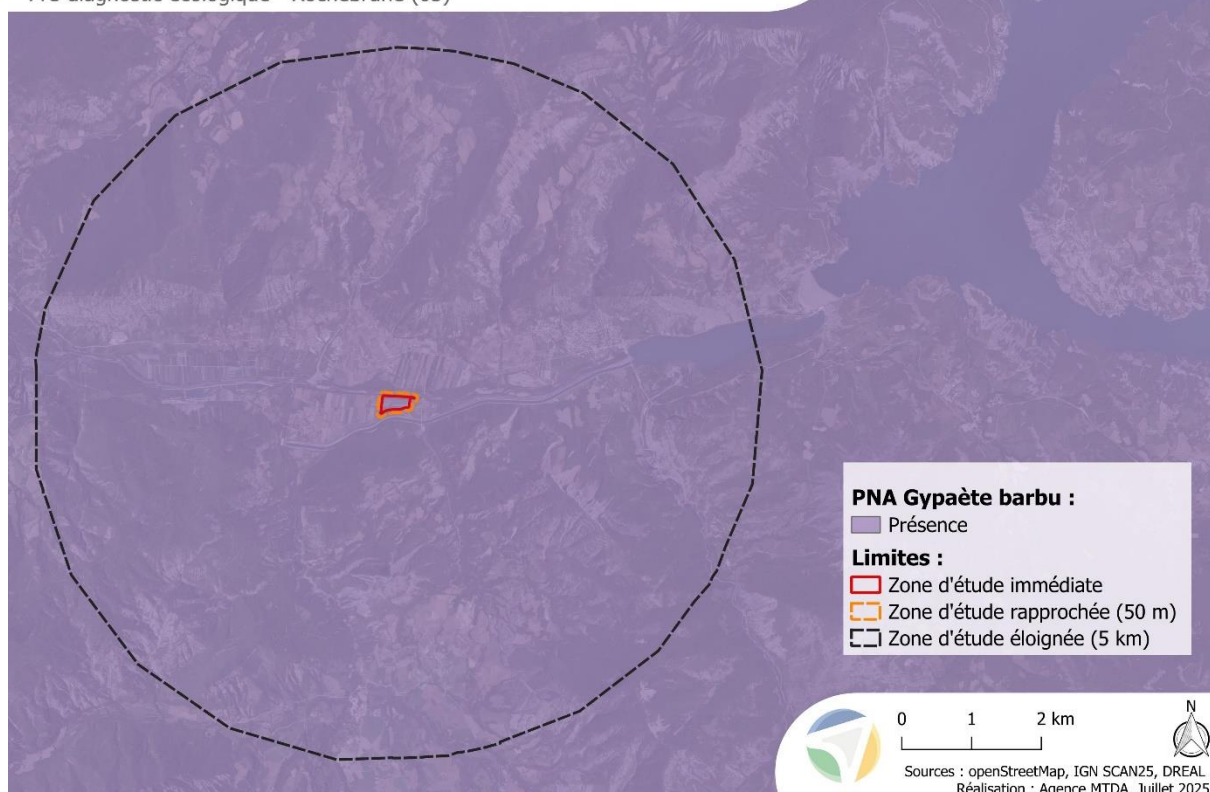
Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 6 : PNA Lézard ocellé dans la zone d'étude éloignée

PNA Gypaète barbu

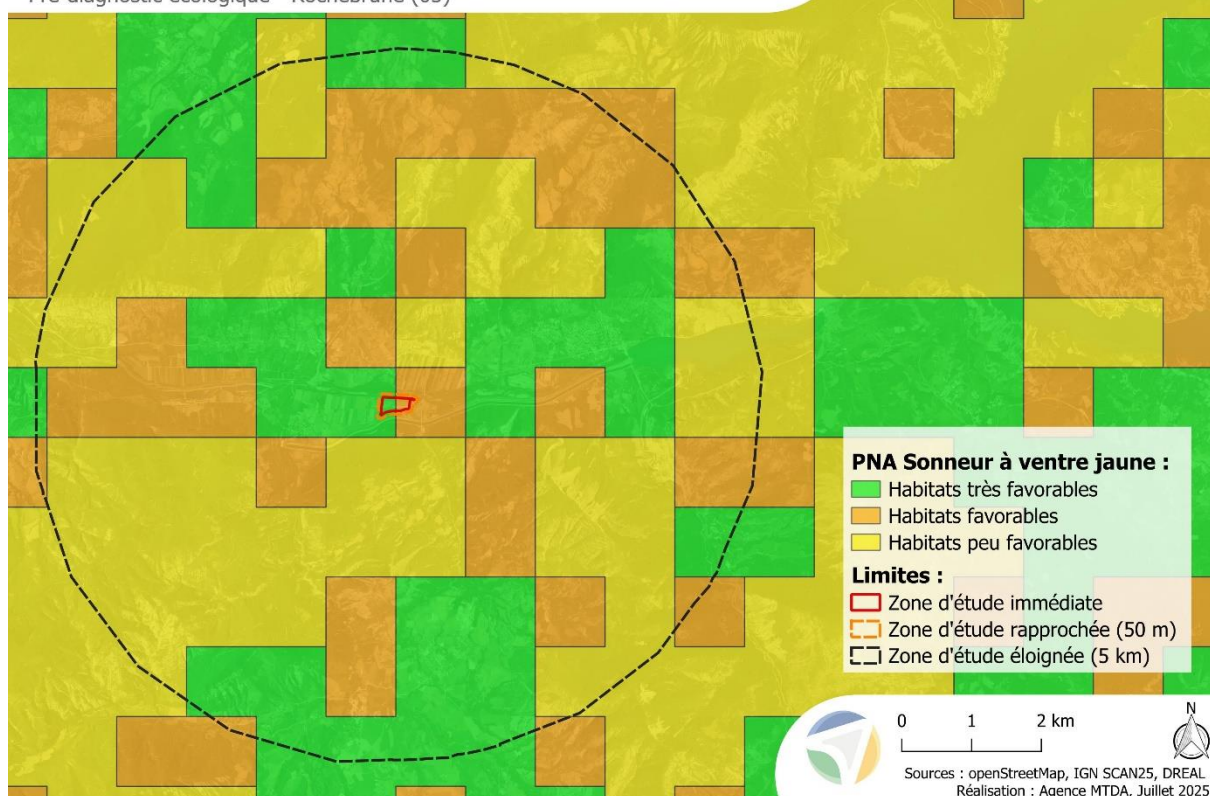
Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 7 : PNA Gypaète barbu dans la zone d'étude éloignée

PNA Sonneur à ventre jaune

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 8 : PNA Sonneur à ventre jaune dans la zone d'étude éloignée

2.6 Les continuités écologiques

2.6.1 Principe du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

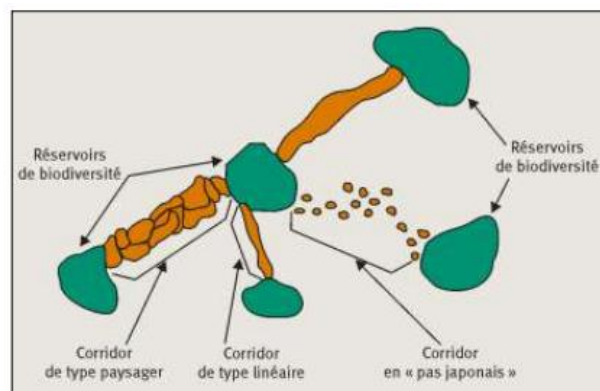
Le SRCE a été mis en place dans le cadre de la démarche concertée du Grenelle de l'environnement, dont un des objectifs est d'élaborer un nouvel outil d'aménagement du territoire en faveur de la biodiversité : la Trame verte et bleue (TVB).

La Trame verte et bleue entend contribuer à enrayer la perte de biodiversité en préservant et en remettant en bon état des réseaux de milieux naturels, permettant aux individus de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, ou continuités, sont constitués de « réservoirs de biodiversité », reliés les uns aux autres par des « corridors écologiques ». Un réservoir de biodiversité (ou zone nodale) constitue un espace où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée. Les conditions indispensables à son maintien et à son fonctionnement y sont réunies. Une espèce peut ainsi y exercer l'ensemble de son cycle de vie : alimentation, reproduction, repos.

De manière plus globale, les milieux naturels peuvent y assurer leur fonctionnement. Il s'agit donc : soit d'espaces à partir desquels des individus d'espèces peuvent se disperser, soit d'espaces rassemblant des milieux de grand intérêt. Un corridor écologique est une voie de déplacement, empruntée par la faune et la flore, qui relie les réservoirs de biodiversité. Ces liaisons fonctionnelles, entre milieux naturels, permettent la dispersion et la migration des espèces. On les classe généralement en trois types principaux :

- Les structures linéaires : haies, chemins et bords de chemins, ripisylves...,
- Les structures en « pas japonais » : ponctuation d'espaces - relais ou d'îlots - refuges (mares, bosquets...),
- Les matrices paysagères : type de milieu paysager dominant sur le territoire d'étude.

Les continuités écologiques d'un territoire d'étude correspondent à l'ensemble des éléments du maillage d'espaces ou de milieux constitutif d'un réseau écologique (réservoirs de biodiversité + corridors écologiques). Les cours d'eau constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.



Exemple d'éléments de la Trame verte et bleue : réservoirs de biodiversité et types de corridors terrestres (source : Cemagref, d'après Bennett 1991)



L'aménagement et l'équipement des territoires peuvent générer des contraintes au bon fonctionnement des trames vertes et bleues :

- Par différentes formes d'obstacles (routes, voies ferrées, constructions, barrages, micro centrales, pollutions, clôtures, ...),
- Par divers milieux répulsifs peu favorables (densité d'habitat, zones d'activités denses, agriculture intensive, éclairage public).

La fragmentation des espaces à caractère naturel et leur morcellement peuvent conduire à des phénomènes d'isolats : c'est l'une des causes de la perte de biodiversité.

Le SRCE a été initié par la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II) de juillet 2010 et son article 21 (codifié dans les articles L.371-1 et suivants du Code de l'environnement). Ce schéma constitue la pierre angulaire de la démarche Trame verte et bleue à l'échelle régionale, en articulation avec les autres échelles de mise en œuvre. Il est piloté par l'État et la Région, en association avec un comité régional « trames verte et bleue », regroupant l'ensemble des acteurs locaux concernés (collectivités territoriales et leurs groupements, associations ou organismes œuvrant pour la préservation de la nature, scientifiques, ...).

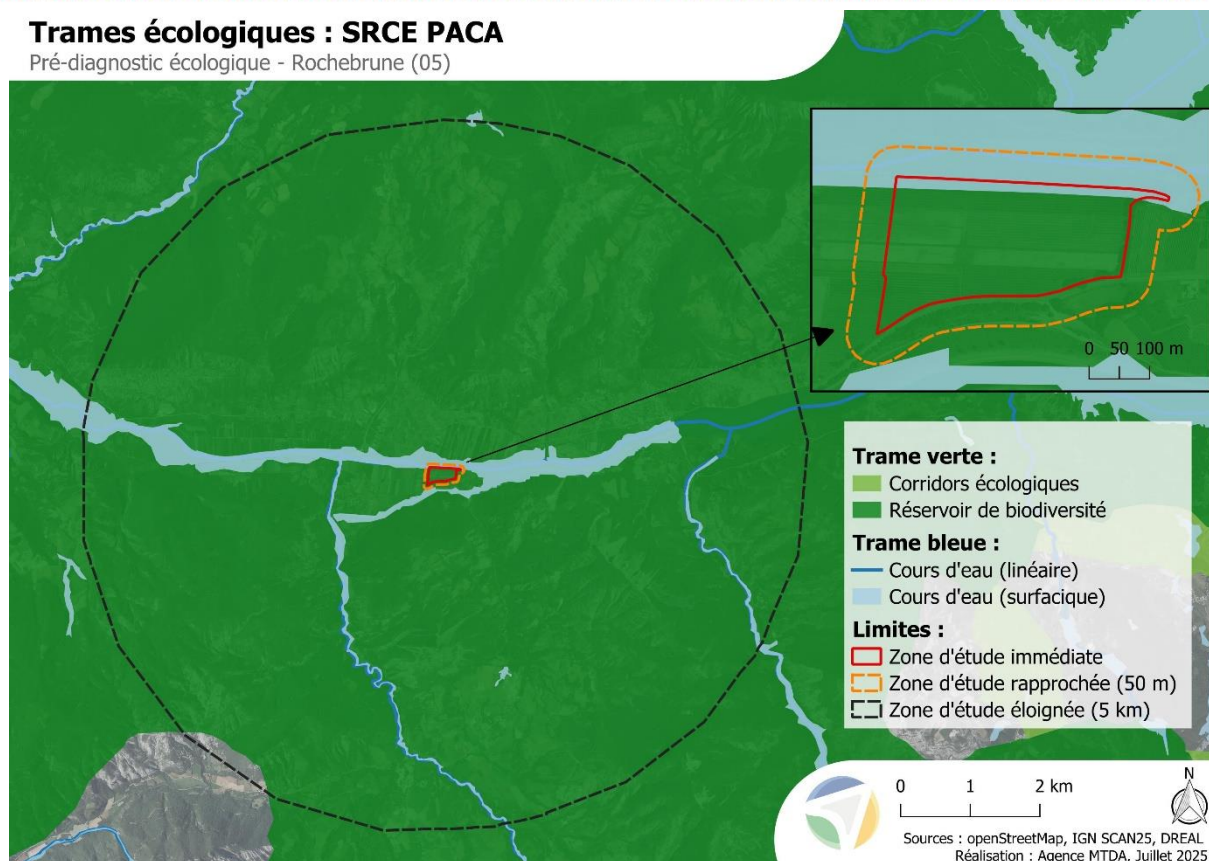
Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) PACA est le document cadre régional qui identifie les continuités écologiques à l'échelle régionale. Le SRCE PACA a été arrêté par le préfet de Région le 26 novembre 2014.

L'article 10 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) modifie les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et introduit l'élaboration d'un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) parmi les attributions de la région en matière d'aménagement du territoire. Le SRADDET ayant une portée prescriptive, il définit des objectifs et les règles conçues pour favoriser l'atteinte de ses objectifs, dans les onze domaines déterminés par la loi dont la gestion économe de l'espace, le développement des transports, la pollution de l'air, la lutte contre le changement climatique, la protection et la restauration de la biodiversité, et la prévention et la gestion des déchets.

La zone d'étude immédiate et rapprochée sont situées au sein d'un réservoir de biodiversité de la trame forestière (« Préalpes du sud », FR93RS291). On peut également noter la présence d'un secteur de la Durance au sein des zones d'études immédiate et rapprochée au nord (Secteur de la Durance, de sa source au Buëch, FR93RS63171). Ce secteur fait partie intégrante de la Trame bleue.

Trames écologiques : SRCE PACA

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 9 : SRCE au sein de l'aire d'étude

3 Méthodologie d'inventaires

3.1 Les relevés de terrain

Date	Intervenants	Groupes concernés
16 et 17 juin 2025	Léa RICHARD	Zones humides, habitats et flore
	Nolwenn MADERN	Faune
2 et 3 octobre 2025	Juliette BERAUD	Diurne : Faune
		Nocturne : Chiroptères

Le profil des intervenantes :

Léa RICHARD écologue naturaliste botaniste, a acquis grâce à son parcours universitaire et ses expériences associatives et personnelles des compétences d'ingénieure écologue spécialisée en botanique. Léa est aussi cartographe, vulgarisatrice, elle sait mettre en valeur les études et les rendre accessible à toutes et tous en conservant leur rigueur scientifique. Elle intervient pour des **expertises floristiques, phytosociologiques, et zones humides**.

Nolwenn MADERN, écologue fauniste, bénéficie d'une formation de Master en Gestion des Habitats et des Bassins Versants. Ses expériences personnelles et associatives lui permettent d'intervenir en tant que naturaliste expérimentée en **herpétofaune** et **entomofaune**. Elle dispose également de compétences solides en **avifaune** et en **mammofaune**. Dans le cadre d'études écologiques réglementaires, elle réalise les inventaires de terrain, les pré-diagnostic et les analyses des enjeux faunistiques, notamment des insectes, reptiles, amphibiens et mammifères.

Juliette BERAUD, écologue fauniste, est diplômée d'un Bachelor en Gestion et Valorisation Naturaliste. Elle est formée aux techniques d'études naturalistes et aux protocoles de suivis faunistiques. Au fil de ses expériences professionnelles, elle a développé une expertise particulière dans le domaine de la chiroptérologie. Ses compétences s'étendent également aux mammifères terrestres, l'herpétologie, la malacologie et l'entomologie. Dans le cadre d'études écologiques réglementaires, elle réalise les inventaires de terrain, les pré-diagnostic, les diagnostics écologiques et les analyses des enjeux faunistiques, notamment des chiroptères.

Julien MORGNIEX, naturaliste, diplômé de l'Université catholique d'Angers Master 2 Écologie des ressources naturelles et développement durable. Il intervient pour la réalisation des expertises de terrain (faune), mammologie, herpétologie, batrachologie, entomologie et a une approche en écologie terrestre et aquatique. Il a 8 années d'expérience dont 6 à MTDA.

3.2 Les méthodes d'investigations

3.2.1 Les habitats naturels et la flore

Les formations végétales ont été repérées par photo interprétation en termes d'ensembles homogènes pouvant être cartographiés.

Le passage sur site a permis d'affiner la première approche bibliographique en précisant les espèces végétales principales qui composent les habitats ainsi que les espèces patrimoniales, en cas de présence. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, mais d'une première approche permettant de rattacher chaque ensemble homogène d'un groupement végétal selon la typologie des habitats naturels existante (Corine Biotopes, EUNIS, EUR27) et d'y associer un enjeu écologique.

Parmi ces habitats naturels, les habitats à enjeu écologique sont identifiés. Il s'agit soit d'habitats naturels d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats »), soit d'habitats d'espèces patrimoniales présentes sur le site, soit d'habitats présentant des intérêts écologiques particuliers (habitats de zones humides par exemple).

La cartographie simplifiée des habitats est réalisée sur la zone d'étude rapprochée. Les milieux remarquables identifiés lors du passage sur site sont représentés.

Les relevés sur le site d'étude ont permis de rattacher les habitats naturels présents avec les typologies existantes (Corine Biotopes, EUNIS, EUR27), au moyen des correspondances phytosociologiques.

L'intérêt patrimonial de ces habitats naturels est ensuite déterminé, à partir de la bibliographie, selon leur appartenance à :

- des habitats d'intérêt communautaire ou prioritaire (inscrits à l'annexe I de la directive « Habitats ») ;
- des habitats présentant des intérêts écologiques particuliers (habitats de zones humides par exemple).

Les références bibliographiques ayant permis la détermination de l'intérêt patrimonial des habitats naturels du site d'étude sont disponibles en Annexe.

Valeur de l'enjeu	TRES FAIBLE	FAIBLE	MODERE	FORT	TRES FORT	MAJEUR
-------------------	-------------	--------	--------	------	-----------	--------

Le niveau d'intérêt patrimonial initial attribué selon les critères pris en compte est ensuite pondéré avec l'état de conservation et la représentativité de l'habitat naturel, afin d'obtenir l'enjeu de conservation local :

- L'état de conservation : Les habitats naturels sont caractérisés selon leur typicité floristique. Celle-ci permet de déterminer si l'habitat est représenté de façon caractéristique ou dégradée.
- La représentativité : L'occurrence de l'habitat à l'échelle du site étudié donne une indication supplémentaire. La représentativité est traduite en termes de pourcentage de surface occupée sur l'aire d'étude.



3.2.2 Les zones humides

3.2.2.1 Éléments bibliographiques

Cette étape a consisté à consulter :

- 🕒 D'une part, la bibliographie existante mentionnant des résultats d'étude pédologiques sur la zone d'étude : La [Base de données Refersol](#). Si ces résultats sont exploitables au regard des critères d'échelles de l'arrêté, alors les zones concernées pourront règlementairement être dispensées de phases de terrain.

L'arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 précise que « lorsque des données ou cartes pédologiques sont disponibles à une échelle de levés appropriée (1/1000 à 1/25000 en règle générale), la lecture de ces cartes ou données vise à déterminer si les sols présents correspondent à un ou des types de sols de zones humides parmi ceux mentionnés dans la liste... ».

"...un espace peut être considéré comme humide si ses sols figurent dans cette liste. Sauf pour les histosols, rédoxisols et réductisols, qui résultent toujours d'un engorgement prolongé en eau, il est nécessaire non seulement de vérifier la dénomination du type de sol, mais surtout les modalités d'apparition des traces d'hydromorphie (cf Figure 1).

- 🕒 D'autre part, nous avons consulté en amont de la phase terrain, la bibliographie donnant des indications sur la présence potentielle de zones humides.
 - La [Carte des sols sur le site Géoportail](#) (1/250 000). Cette cartographie décrit les Unités Cartographiques de Sols (UCS) à l'échelle 1/250 000.
 - Le [réseau zones humides](#). Ce réseau est un outil cartographique localisant les éléments de connaissances dans une base de données nationale. La carte prélocalisation des zones humides y est également disponible (Rapinel & al., 2023)¹ et est interprétée comme un des principaux indicateurs de présence potentielle.

3.2.2.2 Le protocole de terrain : critère pédologique

La méthodologie employée est celle définie à [l'arrêté du 24 juin 2008](#) modifié par [celui du 1^{er} octobre 2009](#) relatifs à la délimitation des zones humides.

Ces arrêtés précisent les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 247-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. Ils précisent "qu'un espace peut être considéré comme zone humide (...) dès lors qu'il présente l'un des critères suivants :

1. Ses sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 complétée et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1.2 (de l'arrêté du 1^{er} octobre 2009)
2. Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par :

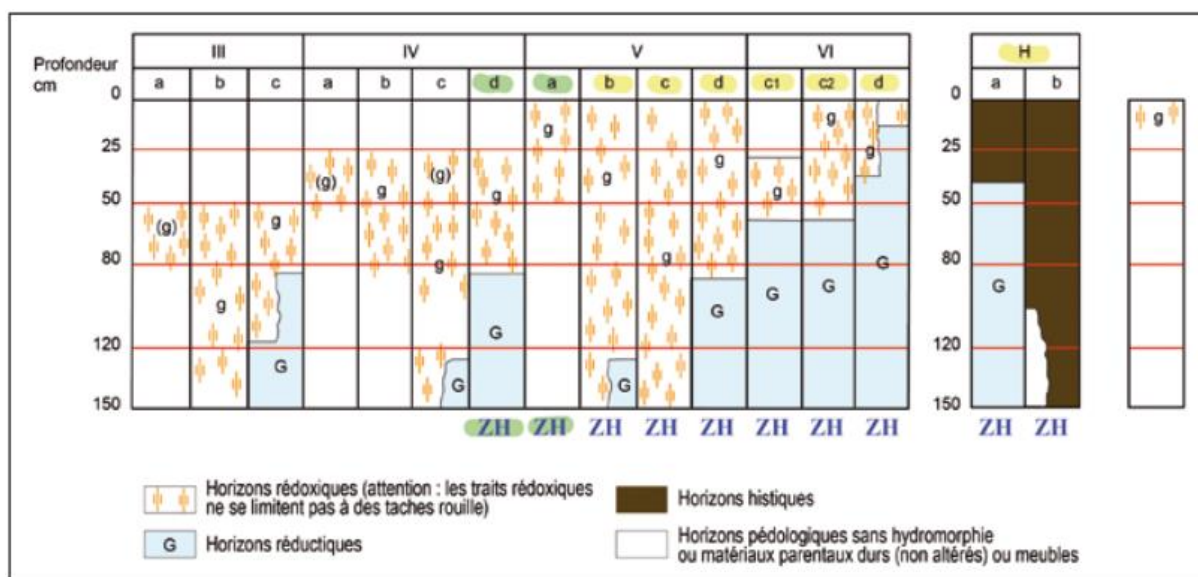
¹ Rapinel S., Panhelleux L., Lemerrier B., Chambaud F., Gayet G., Guelmami A., Laroche B., Vanacker R., Hubert-Moy L. 2023. Projet de cartographie nationale des milieux humides – Rapport méthodologique de la prélocalisation des milieux et des zones humides, de la cartographie des habitats et de l'évaluation des fonctions.

- soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 au présent arrêté complétée en tant que de besoin par une liste additionnelle d'espèces arrêtées par le préfet de région sur proposition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique ;
- soit des communautés d'espèces végétales, dénommées " habitats ", caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2.2 au présent arrêté.

Un examen des sols est réalisé afin de déterminer quels habitats peuvent être caractérisés comme zone humide. L'étude des sols est menée selon les protocoles définis dans les annexes I et II de l'arrêté interministériel du 24 juin 2008 modifié. Il s'agit d'une approche parcellaire réalisée à l'aide des sondages à la tarière à main jusqu'à 1,20 m de profondeur.

L'observation des traits d'hydromorphie peut être réalisée toute l'année, mais la fin de l'hiver et le début du printemps sont des périodes idéales pour constater sur le terrain la réalité des excès d'eau.

Les sondages ont été réalisés de manière homogène au sein de chaque zone à étudier. Le nombre, la répartition et la localisation précise de ces points dépendent de la taille et de l'hétérogénéité du site, avec 1 point (= 1 sondage) par secteur homogène du point de vue des conditions mésologiques. Chaque sondage, relevé par GPS, est interprété sur la base de sa dénomination pédologique et en fonction du classement de l'hydromorphie tel que défini par le Groupe d'Études des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA) en 1981 repris par l'arrêté du 24 juin 2008 modifié (figure 10).



L'examen du sondage pédologique effectué à la tarière vise à vérifier la présence :

- ☉ d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;
- ☉ ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;

- ou de traits rédoxiques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;
- ou de traits rédoxiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur.

Si l'une de ces caractéristiques est présente, le sol peut être considéré comme un sol de zone humide (IVd – Va – Vb – Vc – Vd – Vic – Vid – H).

*Depuis l'arrêté modificatif du 1er octobre 2009, les classes de sols IV b et c sont désormais exclues des sols correspondant à des zones humides. **Les sols de classe IVd et Va sont toujours pris en compte, sauf si le préfet de région décide de les exclure pour certaines communes après avis du CSRPN (Arr. 24 juin 2008, mod., art. 1er).***



Figure 2 : Illustration de sondages pédologiques de sols humides

Les définitions des sols humides en pédologie sont données ci-après pour rappel :

Les horizons histiques

Les horizons histiques (H) sont des horizons holorganiques (= constitués de débris organiques) superficiels formés en milieu saturé par l'eau durant des périodes prolongées. Les débris végétaux (hygrophiles ou sub-aquatiques) morts se transforment lentement en conditions d'anaérobiose, donnant de la tourbe de couleur foncée.

Les horizons réductiques

Les horizons réductiques (G) résultent de phénomènes de réduction et de mobilisation du fer, dus à un engorgement quasi-permanent. Les horizons réductiques permanents sont caractérisés par leur couleur uniformément bleuâtre à verdâtre ou uniformément blanche à noire ou grisâtre. Dans les horizons réductiques temporaires, la saturation par l'eau est interrompue périodiquement. Cela provoque des oxydations locales donnant des taches de teinte rouille (jaune-rouge, brun-rouge) souvent pâles, et observables au contact des vides, des racines et sur les faces de certains agrégats. Lorsque la porosité et les conditions hydrologiques permettent à l'eau de circuler, le fer réduit soluble

est exporté et l'horizon s'appauvrit progressivement en fer. Parfois, il peut y avoir déterrification complète et blanchiment de l'horizon. Les traits réductiques à rechercher sur le terrain sont donc essentiellement les horizons de couleur uniformément bleuâtre, verdâtre ou grisâtre, comme le définit la circulaire du 25 juin 2008 relative à la délimitation des zones humides.

Les horizons rédoxiques

La morphologie des horizons rédoxiques (g) résulte de la succession dans le temps d'une part, de processus de réduction et mobilisation partielles du fer (périodes de saturation en eau), et d'autre part, de processus de réoxydation et immobilisation du fer (périodes de non saturation). Ces horizons correspondent donc à des engorgements temporaires. Ils sont caractérisés par une juxtaposition de plages ou de traînées grises (ou simplement plus claires que le fond matriciel) appauvries en fer, et de taches de couleur rouille (brun-rouge, jaune-rouge) enrichies en fer. Lors des périodes de saturation, il y a une redistribution centripète du fer qui migre vers l'intérieur des agrégats où il s'y immobilise lors du dessèchement. Ces ségrégations tendent à former peu à peu des accumulations localisées de fer donnant des taches de couleur rouille, des nodules ou des concrétions.

Les traits rédoxiques à rechercher sur le terrain sont donc essentiellement des taches de couleur rouille ou brune (fer oxydé) associées ou non à des taches décolorées et des nodules et concrétions ferro-manganiques noires, comme le définit la circulaire du 25 juin 2008 relative à la délimitation des zones humides.

Si certains sondages sont caractéristiques de zones humides, une délimitation de la zone humide est alors réalisée. Cette délimitation se base sur les mêmes critères que précédemment (en limitant la profondeur à 50 cm) ; les relevés sont réalisés de part et d'autre de la frontière supposée de la zone humide, suivant des transects perpendiculaires à cette frontière.



Exemple de délimitation de zone humide

3.2.3 La faune

La visite de site permet de visualiser la zone d'étude et les potentialités offertes par celle-ci pour l'installation de la faune (couloir arboré pour le transit des mammifères et chiroptères, éventuelles mares ou zones humides pour la reproduction des amphibiens, zones propices aux reptiles, à l'alimentation ou à la nidification de l'avifaune, bois anciens pour les insectes, etc ...). Elle est également l'occasion de réaliser quelques observations ponctuelles de la faune qui alimenteront le ressenti des écologues sur les éléments environnementaux du secteur. Ces observations sont pointées



au GPS pour être intégrées au SIG. La visite sera effectuée de jour, avec des observations dès le crépuscule.

La visite de terrain dans le cadre du diagnostic a pour objectif d'évaluer, sur la base des données bibliographiques et de notre expertise, les sensibilités écologiques de la zone d'étude rapprochée. Les conclusions de ce travail ne se veulent pas exhaustives et ne remplacent pas les inventaires et suivis annuels d'un site, comme demandé dans le cadre du Volet Naturel des Études d'impacts. Et ce pour la flore comme pour la faune.

Ensuite, la détermination de niveau d'enjeu de conservation associé aux espèces **faune** est l'aboutissement d'un processus en plusieurs étapes, illustré ci-après :

Dans un premier temps, il est nécessaire de définir l'**intérêt patrimonial** de l'espèce, c'est-à-dire la valeur d'existence qu'on lui prête, basée sur des critères de rareté et de connaissances. Cette évaluation s'appuie sur :

- les **statuts de protection à l'échelle européenne** : Espèce inscrite en Annexe I de la Directive 79/409/CEE du Conseil dite Directive Oiseaux ou Annexe II ou IV de la Directive 2006/105/CE du Conseil dite Directive Habitat Faune Flore, ainsi que les habitats inscrits en Annexe I de la Directive Habitat Faune Flore ;
- les **statuts de protection à l'échelle nationale, régionale voire locale** ;
- les **statuts de conservation issus des Listes Rouges à l'échelle européenne, nationale, voire régionale** ;
- l'inscription de l'espèce à la liste des **espèces déterminantes au titre de l'inventaire ZNIEFF** (à l'échelle régionale) ;
- les statuts de conservation indiqués dans le cadre d'atlas nationaux ou régionaux ;
- l'inscription sur la liste des espèces prioritaires pour l'action publique ;
- l'inscription sur la liste des espèces de la Stratégie de Création des Aires protégées (SCAP) ;
- l'existence d'un plan national d'action pour cette espèce ;
- l'inscription sur la liste de vigilance du conservatoire du littoral.

Enjeu local de conservation

Dans un second temps, il est nécessaire de recontextualiser cette première analyse dans le contexte de la zone d'étude. On parle alors d'**enjeu local de conservation**. Il s'agit d'évaluer la responsabilité du site vis-à-vis de la conservation des espèces étudiées.

Ces enjeux sont évalués sur la base de l'intérêt patrimonial de l'espèces, pondéré par les observations réalisées lors de la phase d'étude, les connaissances des naturalistes et la bibliographie. Les critères utilisés sont notamment :

- La **sensibilité** du patrimoine naturel : il s'agit de la fragilité de l'espèce qui peut découler de sa dépendance à un habitat, à un signal environnemental spécifique, des interactions interspécifiques, une faible capacité de dispersion ou encore une faible tolérance à des seuils environnementaux.
- La **représentativité** du site pour ce patrimoine naturel : c'est la proportion présente sur le secteur considéré par rapport à une échelle plus large, ou encore si le périmètre d'étude présente des singularités pour l'espèce (phénotypique, biogéographique, génétique, phylogénétique).



- Le **rôle fonctionnel** du site désigne l'importance pour la réalisation du cycle de vie de l'espèce (zone de reproduction, de migration, d'hivernage, d'alimentation, de nourricerie, de reposoir à marée haute, de tranquillité, site de ponte, frayère...).

À titre d'exemple, un individu d'une espèce à enjeu dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, observé une seule fois à proximité d'un secteur dont les habitats en présence ne correspondent pas à la biologie de l'espèce, verra son **enjeu local de conservation abaissé à modéré, voir faible**.

Au contraire, si plusieurs individus d'une espèce, dont l'**intérêt patrimonial** est **fort**, sont observés à plusieurs reprises dans des habitats potentiellement favorables à leur biologie, alors l'**enjeu local de conservation sera conservé et identique à l'intérêt patrimonial**.

4 Analyse des données bibliographiques

4.1 Habitats et Flore

D'après le registre parcellaire graphique (RPG) de 2022 la zone d'étude immédiate est un verger avec à l'ouest une culture de maïs et à l'est des vignes. D'après la cartographie des végétations potentielles, la parcelle est entourée de chênaie pubescente méditerranéenne, avec bois calcicoles et arbres isolés, mais ne semble pas correspondre avec la proximité de la zone avec les berges.

La plupart des habitats cités dans la bibliographie du site Natura 2000 sont liées à la Durance et aux milieux humides tel que les eaux douces intérieures, des galets, des mégaphorbiaies, des marais, bas-marais et tourbières. Cependant, des habitats d'intérêt communautaires plus xérophiles sont également notés dans la zone spéciale de conservation de la Durance. On retrouve des mattorals, des pelouses sèches, des milieux rocheux et des boisements de chênes vert.

De la même manière, la flore patrimoniale identifiée dans la bibliographie semble en grande partie liée aux milieux humides (*Centaurium favargerii*, *Polygala exilis*, *Schoenoplectus litoralis*, *Senecio doria*, *Typha laxmannii*, *Blackstonia acuminata*, *Typha minima*, *Inula helvetica*, *Epipactis palustris*, *Carex mairei*, *Betula pubescens*).

La bibliographie a permis d'identifier 20 espèces exotiques envahissantes allant d'un statut modéré à majeur (voir Annexe 10.1.1).

Cette bibliographie touche tous les milieux avec une grande variété d'écologie. Selon les habitats rencontrés, ces espèces sont plus ou moins potentielles sur la zone d'étude.

Tableau 3 : Flore patrimoniale présente dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Enjeu
<i>Centaurium favargerii</i> Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger	EN	EN	D	TFO	PR	MAJEUR
<i>Onosma pseudoarenaria</i> subsp. <i>delphinensis</i> (Braun-Blanq.) P.Fourn., 1937	Onosme du Dauphiné	NT	CR	D	TFO	PR	MAJEUR
<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle	NT	-	D	TFO	PR	TRES FORT
<i>Cotoneaster raboutensis</i> Flinck, Fryer, Garraud, Hylmö & Zeller, 1998	Cotonéaster de Rabou	NT	VU	D	TFO	-	TRES FORT
<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrad.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral	LC	VU	D	FOR	-	TRES FORT
<i>Astragalus alopecurus</i> Pall., 1800	Astragale vulpin	NT	-	D	MOY	PN	FORT
<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Cypripède sabot-de-Vénus	NT	-	D	MOY	PN	FORT
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax	EN	-	-	MOY	-	FORT
<i>Astragalus austriacus</i> Jacq., 1762	Astragale d'Autriche	NT	-	D	MOY	-	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Enjeu
<i>Rhaponticum heleniifolium</i> subsp. <i>heleniifolium</i> Godr. & Gren., 1850	Rhapontic à feuilles d'hélénie	LC	-	D	FOR	-	FORT
<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	Pédiculaire chevelue	LC	-	-	TFO	-	FORT
<i>Buglossoides incrassata</i> subsp. <i>permixta</i> (Jord.) L.Cecchi & Selvi, 2014	Fausse buglosse à fleurs variées	-	-	-	FOR	PR	MODERE
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laîche de Maire	LC	-	D	MOY	PR	MODERE
<i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796	Polygale chevelu	LC	-	D	MOY	PR	MODERE
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau pubescent	LC	-	D	MOY	PR	MODERE
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime	NT	-	-	MOY	PN	MODERE
<i>Utricularia neglecta</i> Lehm., 1828	Utriculaire australe	-	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré	LC	-	D	MOY	-	MODERE
<i>Senecio doria</i> L., 1759 [nom. et typ. cons.]	Séneçon doria	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Typha laxmannii</i> Lepech., 1801	Massette de Laxmann	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Linum austriacum</i> L., 1753	Lin d'Autriche	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée	LC	-	D	MOY	-	MODERE
<i>Potentilla inclinata</i> Vill., 1788 [nom. cons.]	Potentille inclinée	LC	-	D	MOY	-	MODERE
<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cléistogène tardive	LC	-	D	MOY	-	MODERE
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Salvia aethiopis</i> L., 1753	Sauge d'Éthiopie	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Cotoneaster nebrodensis</i> (Guss.) K.Koch, 1853	Cotonéaster des monts Nébrodes	LC	-	D	MOY	-	MODERE
<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784	Inule de Suisse	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Camelina microcarpa</i> Andrzej. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Potentilla puberula</i> Kraßan, 1867	Potentille fluette	LC	-	-	FOR	-	MODERE
<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux	NT	-	-	MOY	-	MODERE
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux	LC	-	-	MOY	PR	FAIBLE
<i>Aquilegia reuteri</i> Boiss., 1854	Ancolie de Reuter	LC	-	-	MOY	PN PD04	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

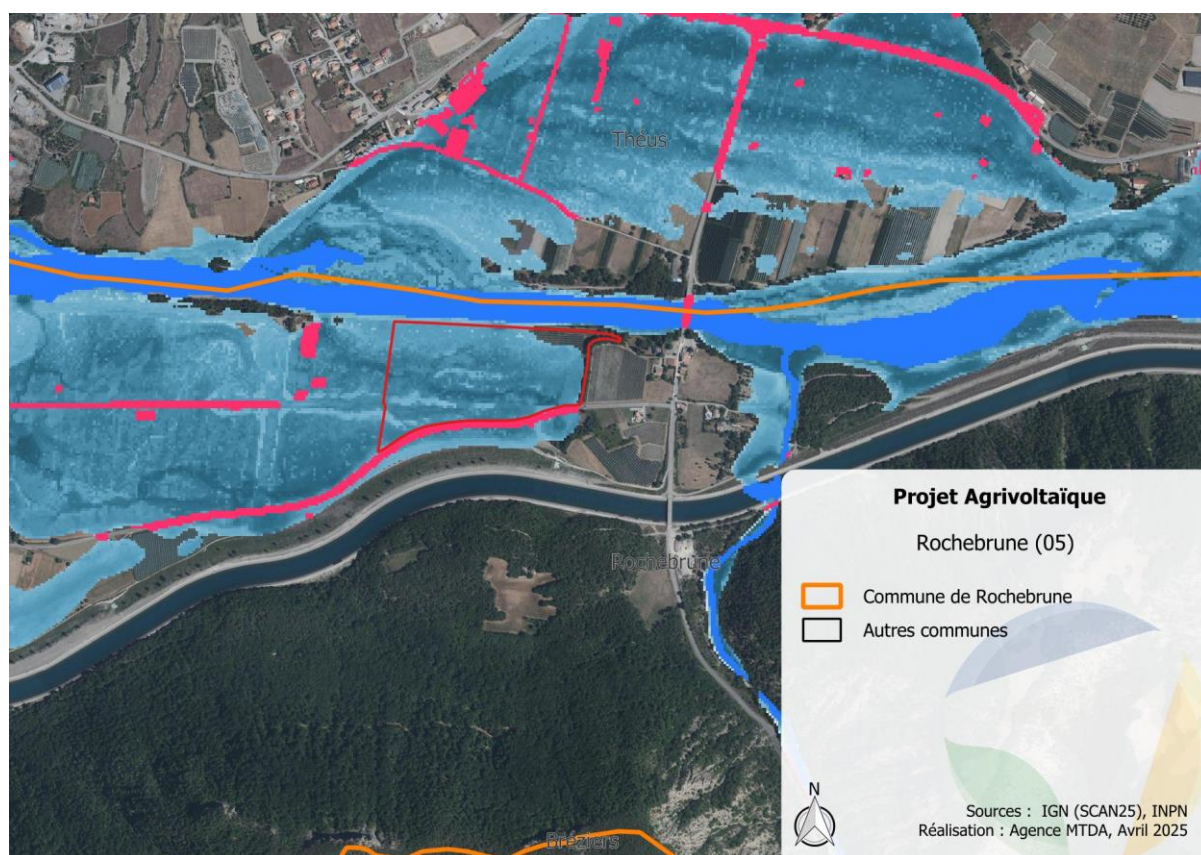
Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Enjeu
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée velue	LC	-	-	MOY	PN	FAIBLE
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune	LC	-	-	MOY	PN	FAIBLE
<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>acanthifolia</i> All., 1773	Carline à feuilles d'acanthé	LC	-	-	MOY	PD04	FAIBLE
<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon	LC	-	-	FAI	PD04	TRES FAIBLE

4.2 Zones humides

D'après l'étude des milieux potentiellement humides (<http://sig.reseau-zones-humides.org/>), le projet est localisé au sein d'un secteur à très forte probabilité de zone humide (seuil placé à 70%). Malgré le fait que la zone d'étude rapprochée entre en contact avec la Durance, la topographie maintient les zones humides probables hors de la zone d'étude immédiate. Néanmoins, la forte proximité de la Durance maintient un doute et justifie la nécessité d'une analyse pédologique présentée au chapitre 5.2 Zones humides.



Carte 10 : Pré-localisation de zones humides avec seuil

Tableau 4 : Flore déterminante de zone humide présente dans la bibliographie

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Centaurium favargeri</i> Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger, Érythrée de Favarger	PR	MAJEUR
<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle, Polygale nain	PR	TRES FORT
<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schrud.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral, Scirpe du littoral, Souchet du littoral, Scirpe littoral	-	TRES FORT
<i>Senecio doria</i> L., 1759 [nom. et typ. cons.]	Séneçon doria, Herbe dorée	-	MODERE
<i>Typha laxmannii</i> Lepech., 1801	Massette de Laxmann	-	MODERE
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée, Chlore acuminée, Chlore tardive	-	MODERE
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime, Petite massette, Massette grêle	PN	MODERE
<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784	Inule de Suisse, Inule de Vaillant	-	MODERE
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais, Épipactis des marais	-	MODERE
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laîche de Maire	PR	MODERE
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau pubescent, Bouleau blanc	PR	MODERE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral, Roseau, Roseau commun, Roseau à balais, Phragmite commun	-	FAIBLE
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouilles	-	FAIBLE
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses, Jonc à tépales obtus	-	FAIBLE
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	-	FAIBLE
<i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753	Sanguisorbe officinale, Grande pimprenelle, Sanguisorbe, Pimprenelle officinale	-	FAIBLE
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles	-	FAIBLE
<i>Salix alba</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Saule blanc, Saule commun, Osier blanc	-	FAIBLE
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante, Bouton-d'or rampant	-	FAIBLE
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe-du-diable, Mors-du-diable	-	FAIBLE
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	-	FAIBLE
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain-d'eau commun, Grand plantain-d'eau, Alisme plantain-d'eau	-	FAIBLE
<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des forêts, Scirpe des bois	-	FAIBLE
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Véronique beccabonga, Cresson de cheval, Véronique des ruisseaux, Salade de chouette	-	FAIBLE
<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	Troscart des marais	-	FAIBLE
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre, Osier rouge, Osier pourpre	-	FAIBLE
<i>Mentha longifolia</i> (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles, Menthe à feuilles longues, Menthe des bois	-	FAIBLE
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	-	FAIBLE
<i>Isolépide setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Isolépide sétacée, Scirpe sétacé, Isolépide sétacé	-	FAIBLE
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycopée d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Égyptiens	-	FAIBLE
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	-	FAIBLE
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schénoplecte glauque, Jonc des chaisiers glauque, Souchet de Tabernaemontanus, Scirpe glauque, Scirpe de Tabernaemontanus	-	FAIBLE
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	-	FAIBLE
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique, Herbe de Saint-Roch, Inule dysentérique	-	FAIBLE
<i>Agrostis gigantea</i> Roth, 1788	Agrostide géante, Fiorin, Agrostis géante	-	FAIBLE
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	-	FAIBLE
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir, Peuplier commun noir	-	FAIBLE
<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre, Aulne des montagnes, Aulne blanc, Aulne blanchi	-	FAIBLE
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	-	FAIBLE
<i>Myricaria germanica</i> (L.) Desv., 1824	Myricaire d'Allemagne, Tamarin d'Allemagne, Petit Tamaris, Tamaris d'Allemagne	-	FAIBLE
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais, Laïche fausse laïche aiguë	-	FAIBLE
<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche à épis distants, Laïche distante	-	FAIBLE
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive, Laïche tardive	-	FAIBLE
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écaïlleuse	-	FAIBLE
<i>Saxifraga aizoides</i> L., 1753	Saxifrage faux aizoon, Saxifrage cilié, Faux aizoon	-	FAIBLE
<i>Salix triandra</i> L., 1753	Saule à trois étamines, Osier brun, Saule amandier	-	FAIBLE
<i>Typha domingensis</i> (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue, Voune, Jonc	-	FAIBLE
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre, Angélique sauvage, Impératoire sauvage	-	FAIBLE
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque, Cladium des marais, Cladium marisque	-	FAIBLE
<i>Alnus cordata</i> (Loisel.) Duby, 1828	Aulne cordé, Aulne à feuilles en cœur, Aulne de Corse, Aune cordiforme	-	FAIBLE



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Intérêt patrimonial
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>fluviatilis</i> Soest, 1952	Argousier des fleuves, Argousier des rivières	-	FAIBLE
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies, Liset, Calystégie des haies	-	FAIBLE
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêlè, Prêlè d'ivoire	-	FAIBLE
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon lupulin, Houblon, Vigne du Nord, Houblon grim pant	-	FAIBLE
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaïne, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdaïne de Dodone, Bourdaïne aulne, Bourgène	-	FAIBLE
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale, Grande consoude	-	FAIBLE
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés, Spirée Ulmaire, Filipendule ulmaire	-	FAIBLE
<i>Equisetum variegatum</i> Schleich. ex F. Weber & D.Mohr, 1807	Prêlè panachée	-	FAIBLE
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	-	FAIBLE
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience, Renouée à feuilles de patience, Renouée gonflée	-	FAIBLE
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère, Douce amère, Bronde	-	FAIBLE
<i>Deschampsia media</i> (Gouan) Roem. & Schult., 1817	Canche moyenne, Canche à feuilles de jonc, Canche intermédiaire	-	FAIBLE
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noircissant, Choin noirâtre	-	FAIBLE
<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824	Éléocharide à une écaille, Scirpe à une écaille, Éléocharis à une écaille	-	FAIBLE
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée, Petite berle, Berle à feuilles étroites, Cresson sauvage	-	FAIBLE
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz, 1949	Éléocharide à cinq fleurs, Scirpe pauciflore, Scirpe à cinq fleurs, Éléocharis à cinq fleurs	-	FAIBLE
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	-	FAIBLE
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	-	FAIBLE
<i>Plantago major</i> subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange, 1856	Plantain intermédiaire, Plantain à nombreuses graines, Plantain à graines nombreuses	-	FAIBLE
<i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Pétasite hybride, Herbe aux chapeaux, Pétasite officinal, Herbe aux teigneux, Herbe à la peste	-	FAIBLE
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire, Chasse-bosse	-	FAIBLE
<i>Ranunculus aconitifolius</i> L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit, Bouton-d'argent	-	FAIBLE
<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	Trolle d'Europe, Boule-d'or	-	FAIBLE
<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	Laïche de Host, Laïche fauve, Laïche blonde	-	FAIBLE
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valérand, Mouron d'eau	-	FAIBLE
<i>Festuca trichophylla</i> (Ducros ex Gaudin) K.Richt., 1890	Fétuque à feuilles capillaires	-	FAIBLE
<i>Rumex crispus</i> subsp. <i>crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue, Parelle crépue, Rumex crépu	-	TRES FAIBLE
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue, Ronce bleu-vert, Ronce à fruits bleus, Ronce glauque	-	TRES FAIBLE
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	-	TRES FAIBLE
<i>Eleocharis mamillata</i> subsp. <i>austriaca</i> (Hayek) Strandh., 1965	Éléocharide d'Autriche, Scirpe d'Autriche, Souchet d'Autriche, Éléocharis d'Autriche	-	DD
<i>Periploca graeca</i> L., 1753	Périplaque de Grèce, Bourreau-des-arbres	-	DD
<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López, 1986	Pétasite des Pyrénées, Pétasite odorant, Hélotrope d'hiver	-	NUL

4.3 Faune

La consultation des données bibliographiques a été réalisée via la base de données SILENE du Conservatoire d'Espace Naturel de PACA. Les données ont été consultées sur les 10 dernières années et dans un rayon de 5 km autour du site d'étude.

L'analyse de ces données permet de dresser une liste des espèces protégées et/ou menacées connues dans ce secteur. Ce travail a pour objectif d'identifier les sensibilités faunistiques de la zone et d'orienter les prospections de terrain.

En ce qui concerne les données d'inventaires, **ce passage ne constitue pas un inventaire faunistique**, mais une appréciation de la faune présente le jour du terrain et de celle potentielle.

Toutes des données bibliographiques sont présentées en annexe.

4.3.1 Avifaune

Ce sont 137 espèces d'oiseaux qui ont été observées aux alentours du site, parmi lesquelles 66 possèdent un intérêt patrimonial notable : 4 Très fort, 10 Fort et 52 Modéré.

Au regard des habitats présents et des espèces notées, 19 espèces à enjeux pourraient utiliser le site pour se reproduire, 14 pour s'alimenter mais non nicher, ou pour hiverner ; et 33 ne pourraient être présentes qu'occasionnellement en déplacement, en halte migratoire ou en migration active.

Toutes ces espèces sont mentionnées dans le tableau présent en annexe 10.1.2 Avifaune d'intérêt.

Seules les espèces potentiellement nicheuses sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Avifaune d'intérêt potentiellement nicheuse sur la zone d'étude ou ses abords

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAC	-	NT / Nac / -	R	DD	16	MODERE
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	-	10	MODERE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	62	MODERE
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	2	MODERE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	194	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	91	MODERE



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAC	LC / - / NAC	-	-	5	MODERE
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	49	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	DD	16	MODERE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-60	47	TRES FORT
Moineau soulcie <i>Petronia petronia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	D	-20	12	MODERE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-31	20	MODERE
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	16	MODERE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	-31	4	MODERE
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAC	NAd	VU / - / NAd	R	-	6	MODERE
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	1	MODERE
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-40	42	MODERE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAC	VU / - / NAd	-	-42	51	FORT
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-50	21	FORT

4.3.2 Amphibiens

La bibliographie fait état de 6 espèces d'amphibiens et d'un complexe d'espèces observées dans un rayon de 5 km autour des zones de projet : l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), le Crapaud commun (*Bufo bufo*), le Crapaud épineux (*Bufo spinosus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*), la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) et le complexe des Grenouilles vertes indéterminées (*Pelophylax sp.*). Toutes ces espèces sont protégées à l'échelle nationale. Le Crapaud commun, le Crapaud épineux, la Grenouille rieuse et la Grenouille rousse sont globalement communes localement et ne disposent pas d'enjeu de conservation particulier. L'Alyte accoucheur et la Rainette méridionale sont inscrits à l'article 4 de la Directive Habitat Faune Flore et

protégés par l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens protégés sur l'ensemble du territoire métropolitain. La destruction ou la perturbation de ces espèces et de leurs habitats est interdite.

Les ripisylves et haies en bordure de la Durance et les petites roselières présentes au sein de la zone d'étude rapprochée au nord sont favorables à la présence des amphibiens.

4.3.3 Reptiles

Sept espèces de reptiles sont mentionnées dans la bibliographie, dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude immédiate : la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

Toutes ces espèces sont protégées nationalement par l'article 2 de l'arrêté du 8 janvier 2021 (exceptée la Coronelle girondine qui est protégée par l'article 3 de cet arrêté). Il s'agit d'espèces globalement communes aux échelles régionale et nationale. À noter tout de même que la Couleuvre verte et jaune, le Lézard à deux raies et le Lézard des murailles sont inscrits sur l'annexe 4 de la Directive Habitats.

Les ripisylves, les haies, les tas de bois et de déchets métalliques, les friches et les pelouses sèches ou garrigues présentes aux bordures de la zone d'étude immédiate et dans la zone d'étude rapprochée sont favorables à la présence de ces espèces de reptiles.

4.3.4 Chiroptères

La bibliographie recense dix espèces de chiroptères dans des polygones carré de 10 km de côté autour de la zone d'étude immédiate : la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), l'Oreillard montagnard (*Plecotus macrobullaris*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*), la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et la Vespère de Savi (*Hypsugo savii*). Toutes ces espèces sont protégées nationalement et disposent d'un intérêt patrimonial à minima modéré, et au plus très fort.

Les haies, les milieux boisés et les ripisylves, surtout en bord de la Durance sont des milieux favorables aux chiroptères. Il peut s'agir d'habitats de transit, de gîtes, ou de zone de chasse.

4.3.5 Mammifères terrestres

Ce sont 19 espèces de mammifères (hors Chiroptères) qui sont identifiées dans la bibliographie dans un rayon de 5 km autour de la zone de projet, dont trois espèces d'intérêt patrimonial modéré : le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) et l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*). Ces deux derniers sont protégés nationalement. Le Campagnol amphibie pourrait fréquenter les berges de la Durance au nord de la zone d'étude, et l'Ecureuil roux pourrait être présent au sein des haies, milieux boisés et ripisylves du site.



On peut également citer la mention de deux espèces d'intérêt patrimonial fort dans la bibliographie : le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*).

Le Castor d'Eurasie est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, et déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA. Ce mammifère semi-aquatique fréquente les cours et étendues d'eau. Plusieurs données de Castor d'Eurasie sont notées au sein de la zone d'étude rapprochée au nord, la plus récente datant de 2024. Cette espèce fréquente donc les ripisylves, berges et la Durance comprise dans le site d'étude.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA et bénéficiant d'un PNA. Ce mammifère semi-aquatique fréquente les cours et étendues d'eau. Une donnée de cette espèce a été notée en 2022 à 300 m au nord-ouest de la zone d'étude immédiate. Elle fréquente donc probablement les ripisylves, berges et la Durance présente au nord au sein de la zone d'étude rapprochée.

Enfin, la bibliographie mentionne la présence du Loup gris (*Canis lupus*) dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude immédiate, espèce d'intérêt patrimonial très fort. C'est une espèce protégée à l'échelle nationale, inscrite aux annexes 2 et 4 de la directive habitat, déterminante au titre des ZNIEFF en région PACA et considérée comme vulnérable (VU) sur la liste rouge nationale. Les habitats présents au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée ne semblent pas favorables à sa présence.

4.3.6 Insectes

Ce sont 194 espèces d'insectes qui sont mentionnées dans la bibliographie, dont 97 *Papilionoidea*, 35 Odonates, 49 Orthoptères, 7 *Zygaenidae*, 2 Mantres, 2 Névroptères et 2 Coléoptères à enjeu. Parmi ces espèces, on note la présence de plusieurs espèces d'intérêt patrimonial :

- 2 *Papilionoidea* d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **L'Alexanor** (*Papilio alexanor*), espèce protégée en France (article 2), inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitats, déterminante au titre des ZNIEFF et bénéficiant d'un PNA. Elle est classée comme « Quasi-menacée » (NT) sur la liste rouge régionale en PACA. Les habitats présents sur la zone d'étude immédiate ne lui semblent pas favorables. Toutefois, une de ses plantes hôtes (*Ptychotis saxifraga*) est mentionnée dans la bibliographie à moins de 5 km de la zone d'étude immédiate.
 - **L'Azuré du Serpolet** (*Phengaris arion*), espèce protégée en France (article 2), inscrite à l'annexe 4 de la Directive Habitats, remarquable au titre des ZNIEFF et bénéficiant d'un PNA. Elle est classée comme « Quasi-menacée » (NT) sur la liste rouge régionale en PACA. La présence potentielle de friches xéro-thermophiles ouvertes remaniées par des cultures plus ou moins extensives pourrait être favorable à la présence de cette espèce. Sa plante hôte *Origanum vulgare* est mentionnée dans la bibliographie à moins de 5 km de la zone d'étude immédiate.
- 3 Odonates d'intérêt patrimonial **fort** :
 - **L'Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*), protégé nationalement (article 3), inscrit à l'annexe 2 de la Directive Habitats, remarquable au titre des ZNIEFF de la



région PACA et bénéficiant d'un PNA. C'est une espèce vivant au sein de ruisseaux, suintements ou fossés d'eau claire et bien oxygénée.

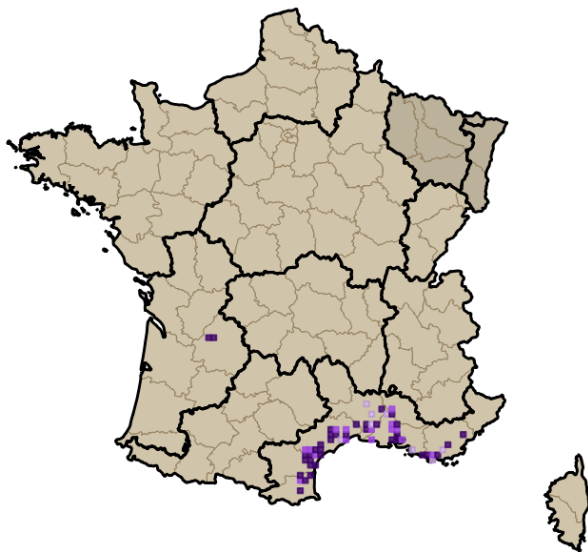
- **L'Agrion bleuissant** (*Coenagrion caerulescens*), classé comme « En danger » sur la liste rouge nationale et « Vulnérable » sur la liste rouge régionale en PACA. Il est déterminant au titre des ZNIEFF de la région PACA. Il vit dans les petites eaux courantes peu ombragées avec beaucoup de végétation.
 - **Le Sympétrum du Piémont** (*Sympetrum pedemontanum*), remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA, bénéficiant d'un PNA et classé comme « Quasi-menacé » sur la liste rouge nationale. Il se reproduit au sein d'eaux stagnantes, peu courantes, peu profondes et très ensoleillées.
- 2 Coléoptères d'intérêt patrimonial **fort** :
- **Le Grand capricorne** (*Cerambyx cerdo*), espèce protégée nationalement (article 2), inscrite aux annexes 2 et 4 de la Directive Habitats et classée comme « Quasi-menacée » sur la liste rouge européenne.
 - **Cylindera arenaria**, espèce considérée comme déterminante au titre des ZNIEFF de la région PACA.

5 Analyse des données d'inventaires

5.1 Habitats et Flore

Au cours de la visite de terrain, 124 pointages flore ont été réalisés. Les résultats complets des inventaires sont présentés en annexes.

Une espèce protégée à enjeu local de conservation **fort** a été rencontrée. Il s'agit de la Bugrane pubescente, *Ononis pubescens* L., 1771. Cette espèce se trouve dans la zone au sud de la ZER, de l'autre côté de la route dans les fourrés nitrophiles à Peupliers et Pins noirs.

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Bugrane pubescente	<i>Ononis pubescens</i> L., 1771	Protection régionale PACA et déterminante ZNIEFF Liste rouge : Quasi menacée	FORT	FORT
Description générale				
Espèce annuelle proche des autres Ononis glanduleux à fleur jaune, mais s'en différenciant par des pédoncules floraux jamais aristés. Espèces des milieux sableux ou argileux plutôt ensoleillés et arides. Fleurit de mars à octobre.				
Situation vis-à-vis du projet				
Plusieurs individus ont été observés dans les fourrés nitrophiles mésophiles au sud de la zone d'étude rapprochée. Elle ne devrait pas être impactée par le projet puisqu'elle se situe de l'autre côté de la route, à 30 mètres du projet.				
				
© Augustin Soulard - CC BY		© SiFlore (2024)		



Sur la zone d'étude immédiate aucune espèce à enjeux n'a été rencontrée, uniquement des espèces messicoles à faibles enjeux, des espèces nitrophiles des sols piétinés et enrichis et des espèces invasives.

Les espèces patrimoniales recensées dans la bibliographie ne semble pas favorable sur la zone d'étude au vu de l'état dégradé des milieux naturels.

Pour ce qui est des espèces invasives et exotiques envahissantes, 11 espèces ont été recensées.

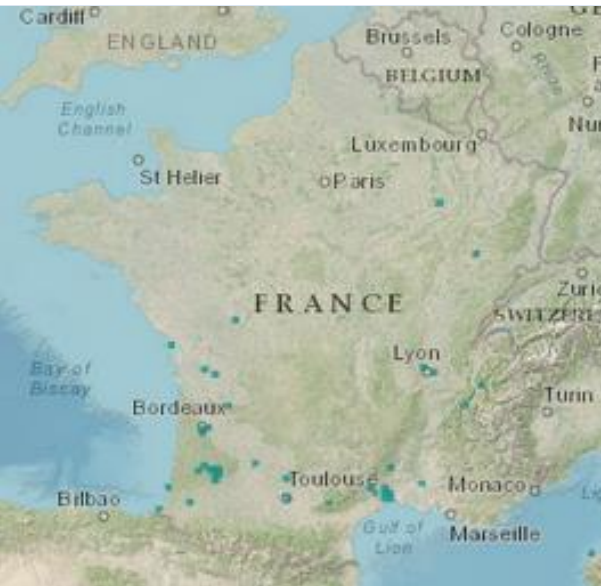
Toutefois, 2 de ces espèces ont été plantées pour la récolte de leurs fruits, présentes au bout des rangs de pommiers :

- Le Cognassier, *Cydonia oblonga*
- Le Pêcher, *Prunus persica*

Tableau 5 : Liste des espèces invasives présentes sur la zone d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indigénat	EVEE
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale, Asperge, Asparagus	I	-
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	I	-
<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier commun, Coing	I	Majeure
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	J	Majeure
<i>Phyllostachys aurea</i> Carrière ex Rivière & C. Rivière, 1878	Phyllostachys doré, Bambou doré	I	Emergente
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel, Vergerette annuelle, Sténactide annuelle	I	Modérée
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers, Herbe de saint Philippe, Guède	I	-
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	I	-
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada, Peuplier hybride eurasien	M	-
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerisier acide, Griottier, Cerisier vrai, Prunier cerisier	I	-
<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, 1801	Pêcher, Prunier de Perse	M	-

Parmi ces espèces on retrouve le Bambou doré, *Phyllostachys aurea*, qui est une espèce émergente sur le territoire.

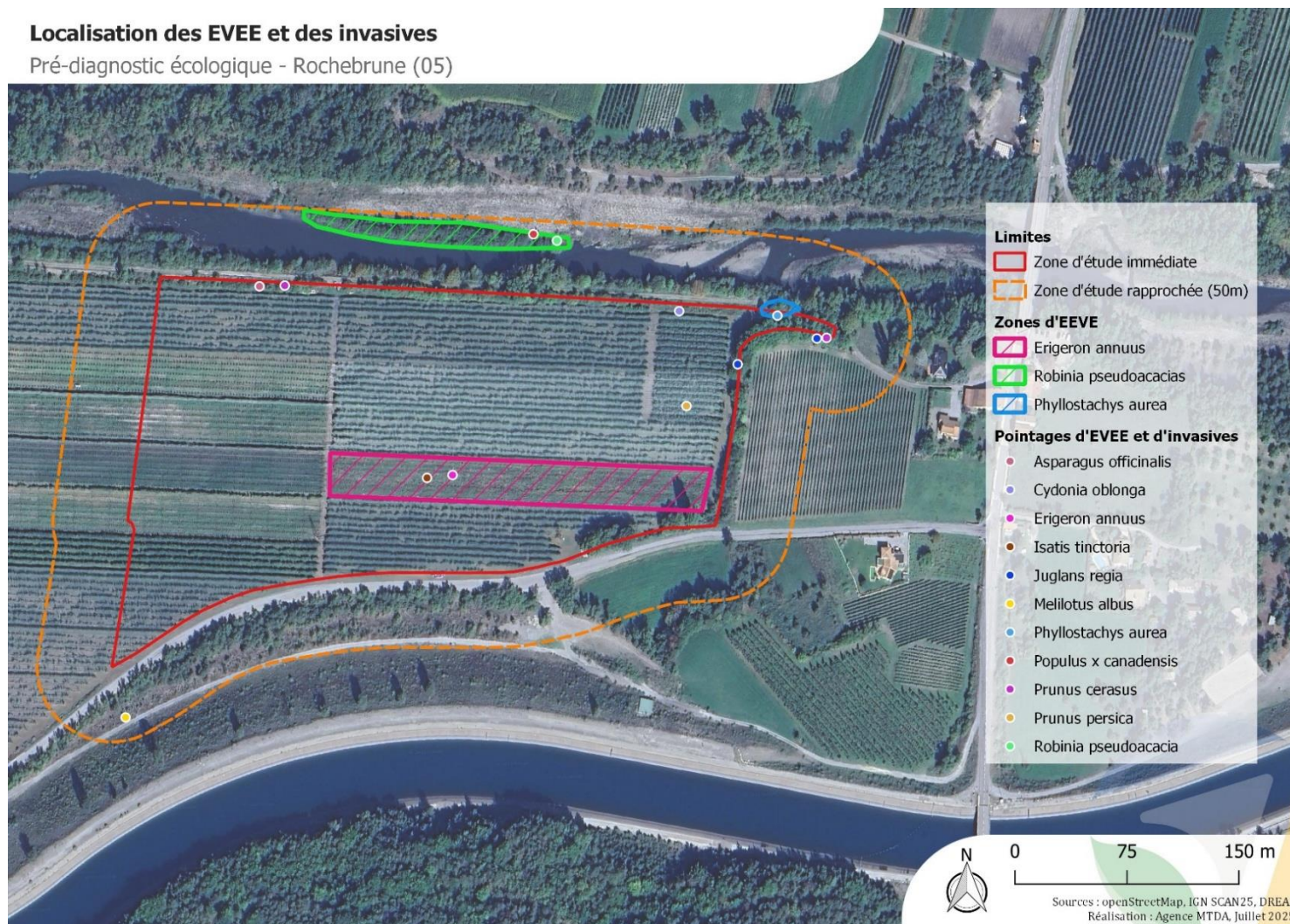
Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.17)	Statut EEE PACA	
		TAXREF	INVMED
Bambou doré	<i>Phyllostachys aurea</i> Carrière ex Rivière & C.Rivière, 1878	Introduit	Emergente
Description générale			
Cette grande poacée est une plante herbacée vivace arborescente à longs rhizomes (bambou traçant). Ses chaumes sont ligneux, moniliformes à la base (nœuds très resserrés) et peut faire entre 3 et 8 m de hauteur. Sa floraison est exceptionnelle, elle se reproduit par ses rhizomes.			
Risques			
De plus en plus fréquente, elle fait de la compétition aux espèces indigènes.			
Situation vis-à-vis du projet			
Ce bambou doré a été rencontré au bord du chemin au Nord-Est de la parcelle. Sa proximité avec La Durance fait qu'il pourrait se développer davantage dans la ripisylve et compromettre son état écologique.			
			
CC BY - INVMED		© INPN (2025)	

La carte ci-dessous précise les zonages de ces espèces :



Localisation des EEEV et des invasives

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)

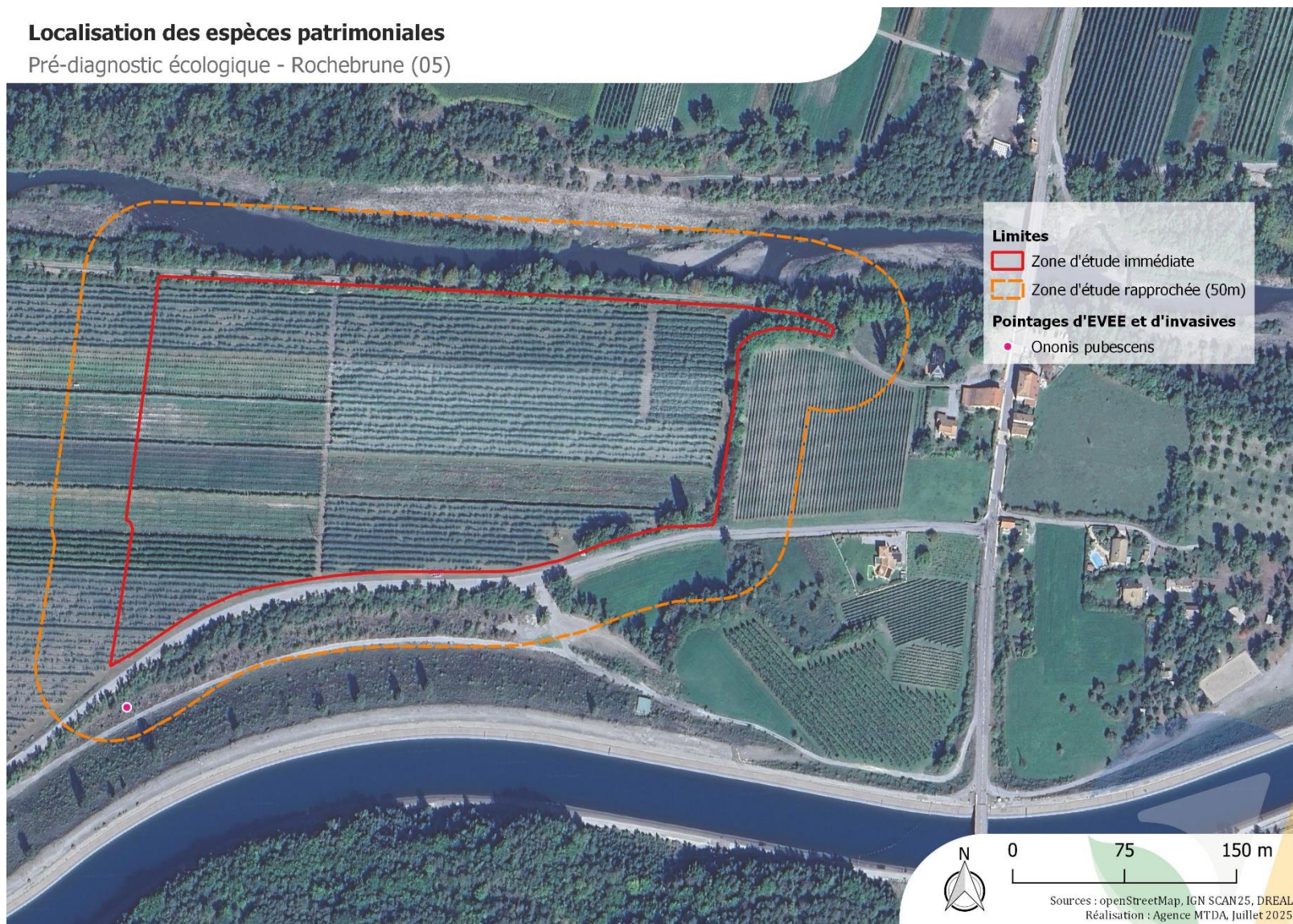


Carte 11 : Localisation des espèces invasives et exotiques



Localisation des espèces patrimoniales

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 12 : Localisation des espèces patrimoniales du site



La zone d'étude immédiate est entièrement agricole. Seuls quelques mètres carrés de haies riches en espèces y sont compris ainsi qu'une bande en friche en son centre. Sur cette zone agricole y est cultivé principalement des pommes et quelques pêches à l'Est.

Les enjeux écologiques habitats et flore sont plutôt dans la zone d'étude rapprochée côté Nord en lien avec la Durance, ses habitats humides et sa ripisylve.

3 habitats d'enjeux **fort** et **très fort** ont été identifiés dans la zone d'étude rapprochée. Il s'agit du cours d'eau (la Durance – C2.3), et de 3 habitats de ses abords :

- Bancs de graviers des cours d'eau (C3.553)
- Phragmitaies (C3.2111)

Ils sont en contre bas de la zone d'étude immédiate qui est surélevée de plusieurs mètres par rapport à la Durance. Ces habitats sont également les plus à même d'accueillir des espèces patrimoniales floristiques de la bibliographie.

Un autre habitat, lié à la présence de la Durance, a été évalué d'enjeu **modéré**. Il s'agit d'une ripisylve en mauvais état de conservation composée principalement d'espèces invasives : le Robinier, *Robinia pseudoacacias*, et le Peuplier du Canada, *Populus x canadensis*. Sur sa partie sud on y trouve également du Peuplier noir, *Populus nigra*, et du Saule pourpre, *Salix purpurea*.

- Forêts riveraines à Peupliers et Robiniers (G1.31)

Des haies cernent la parcelle, on les dit « riches en espèces » puisqu'elles comportent plus de 5 essences. On y compte le Cornouiller sanguin, le Noisetier, du Frêne, du Noyer, du Troène, de l'Orme et trois espèces de Pruniers.

- Haies riches en espèces (FA.3)

La prairie graminéoïde fauchée correspond à la pente encerclant le canal. Cette zone est fauchée pour ne pas compromettre l'infrastructure. On y trouve des espèces de prairies basses xérophiles.

- Prairies graminéïdes fauchées (E2.2)

Au sud de la parcelle un fourré se transforme peu à peu en couvert forestier. Les arbres ne dépassent, pour le moment, pas les 7 mètres de hauteur. On y retrouve principalement des Peupliers noirs, *Populus nigra*, des Pins noirs, *Pinus nigra* et quelques Peupliers blancs, *Populus alba*. La strate herbacée est riche d'espèces mésoxérophiles telles que *Stachys recta*, *Petrosedum ochroleucum*, *Oxytropis pilosa*, des espèces à enjeux **faibles**, mais également *Ononis pubescens* présentée plus haut, espèce protégée en PACA à enjeux **fort**.

- Fourrés nitrophiles mésophiles (F3.2)

Enfin, quatre types de monocultures sont présentes dans la zone d'étude rapprochée :

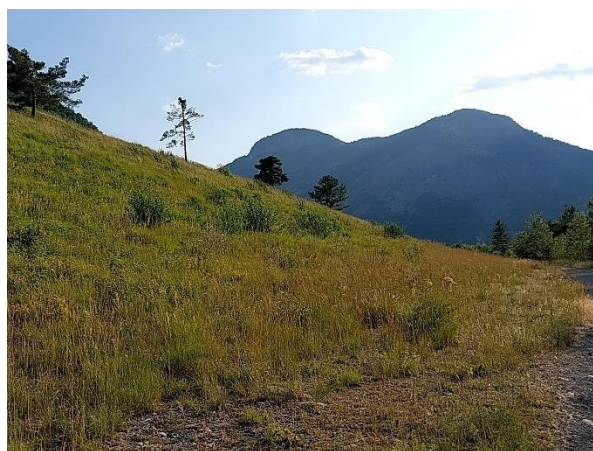
- Monocultures de blé (I1.13)
- Monocultures de sainfoin (I1.13)
- Vignes (I1.12)
- Monoculture de pommes (I1.12)



I1.12-Monoculture de pommes



J4.2-Réseaux routiers



E2.2-Prairies graminoides fauchées



C2.2-Cours d'eau



I1.5xE2.2-Friche



I1.13-Monoculture de blé



C3.553-Bancs de graviers des cours d'eau



I2.2-Jardin domestique



C3.2111-Phragmitaies

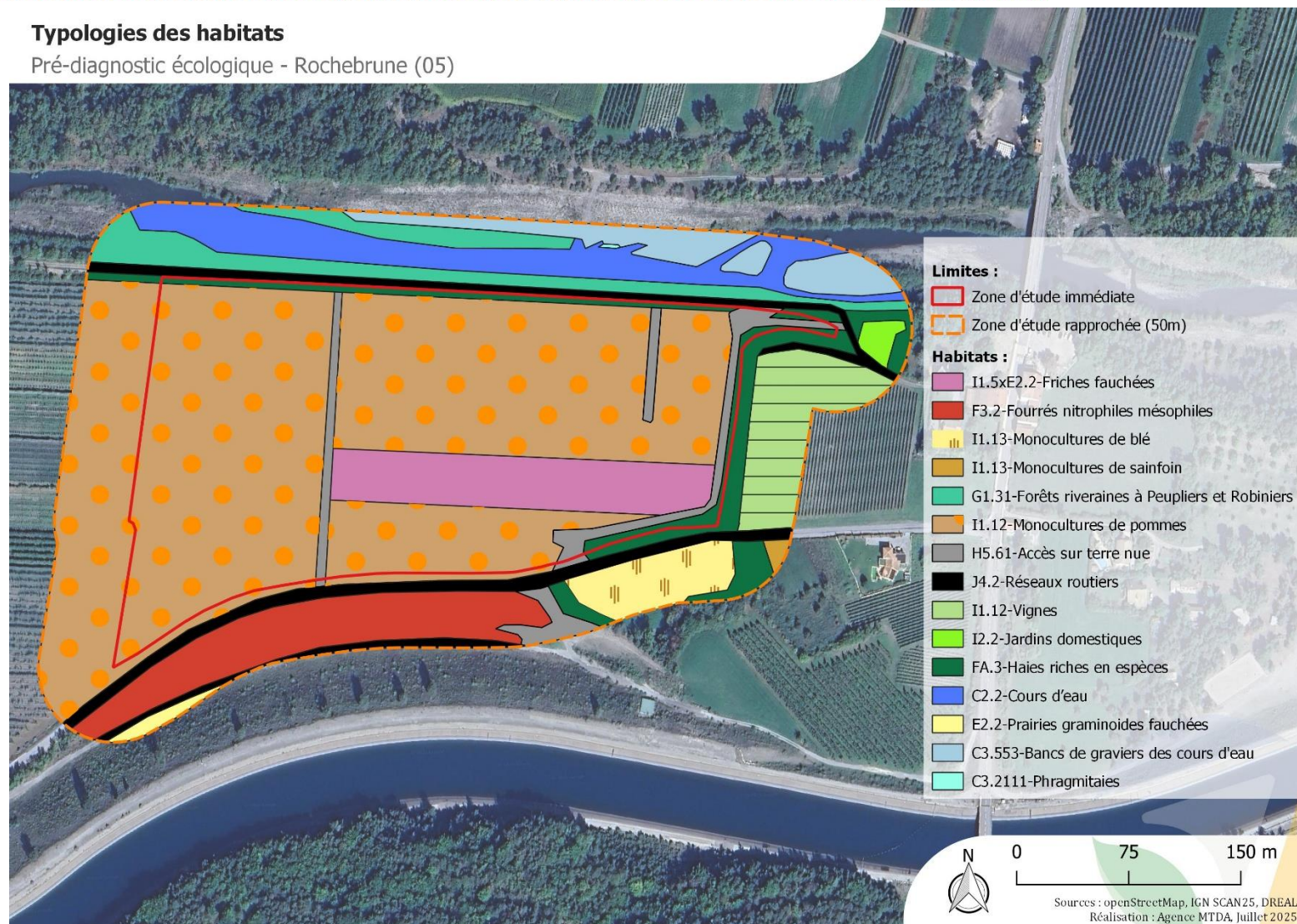


F3.2-Fourrés nitrophiles mésophiles

Ci-dessous la cartographie des habitats de la zone d'étude rapprochée, puis leurs enjeux.

Typologies des habitats

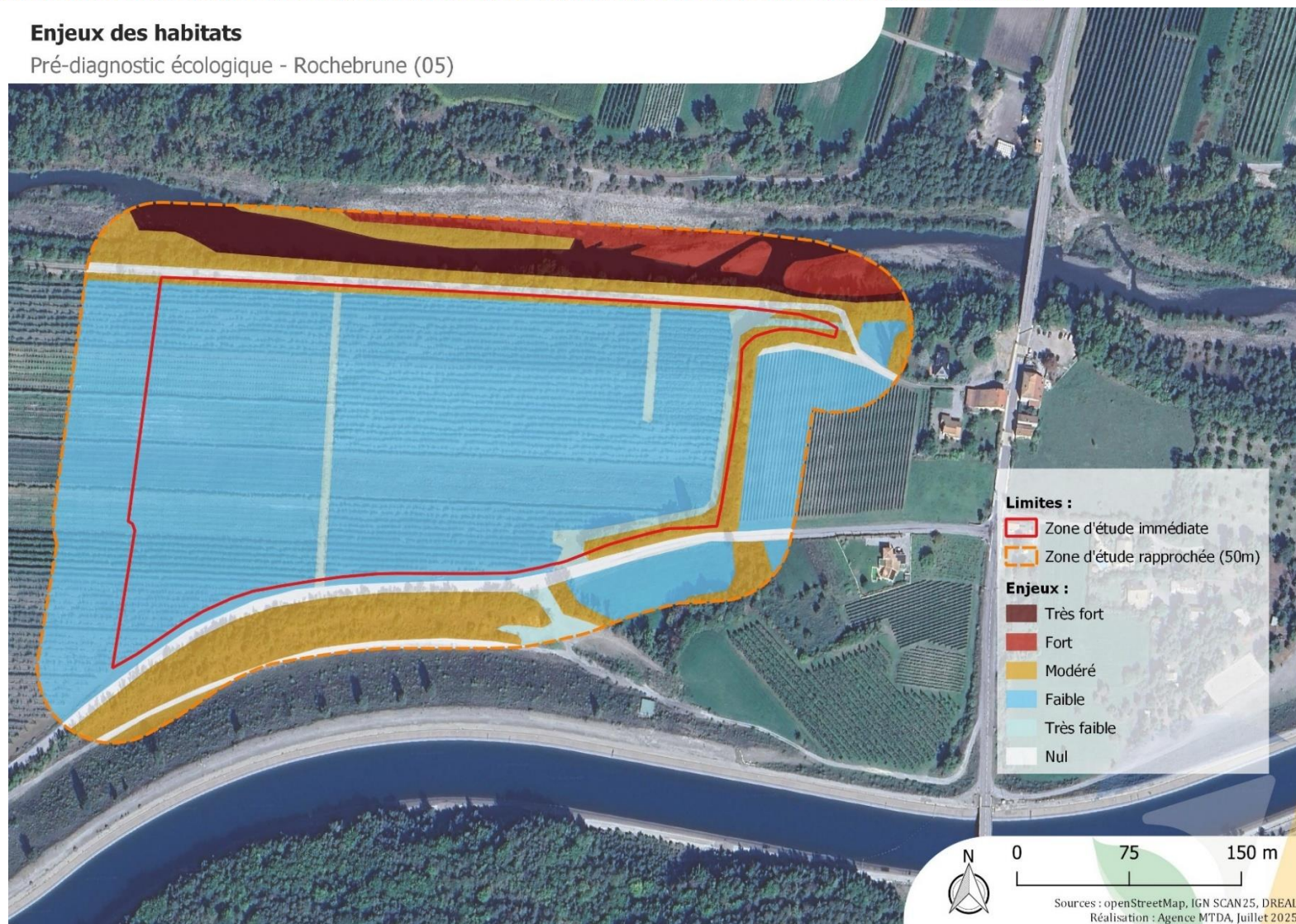
Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 13 : Typologie des habitats dans la zone d'étude rapprochée

Enjeux des habitats

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 14 : Enjeux des habitats de la zone d'étude rapprochée

5.2 Zones humides

5 sondages pédologiques ont été réalisés le 16 juin 2025. Les conditions de sondages étaient optimales.

Les sondages pédologiques indiquent qu'aucune zone humide d'après le critère sol n'est présente dans la zone d'étude immédiate.

La zone d'étude immédiate est surélevée de plusieurs mètres par rapport à la Durance ce qui explique qu'on n'y retrouve pas de zone humide malgré la proximité géographique.

Tableau 6 : Synthèse des sondages pédologiques

Rochebrune (05)		Date : 16 juin 2025			Météo : Partiellement couvert	
Sondage	Prof. d'arrêt	Traces selon les sections de l'arrêté		Texture de l'horizon	Classe GEPPA	Commentaire
		Prof. (cm)	Type			
S1	50	0 à 10	Aucune trace	Argilo-sablonneux	-	Non humide
		10 à 50	Aucune trace	Sablonneux gris		
S2	35	0 à 10	Aucune trace	Limon sableux	-	Non humide
		10 à 30	Aucune trace	Sableux-limoneux		
		30 à 35	Traces de réductions	Sableux-limoneux		
S3	45	0 à 10	Aucune trace	Limon sableux	-	Non humide
		10 à 45	Aucune trace	Limon sableux		
S4	40	0 à 40	Aucune trace	Limon sableux	-	Non humide
S5	50	0 à 20	Aucune trace	Argilo-sableux	-	Non humide
		20 à 40	Aucune trace	Argilo-sableux		
		40 à 50	Traces d'oxydo-réduction <5%	Argilo-sableux		



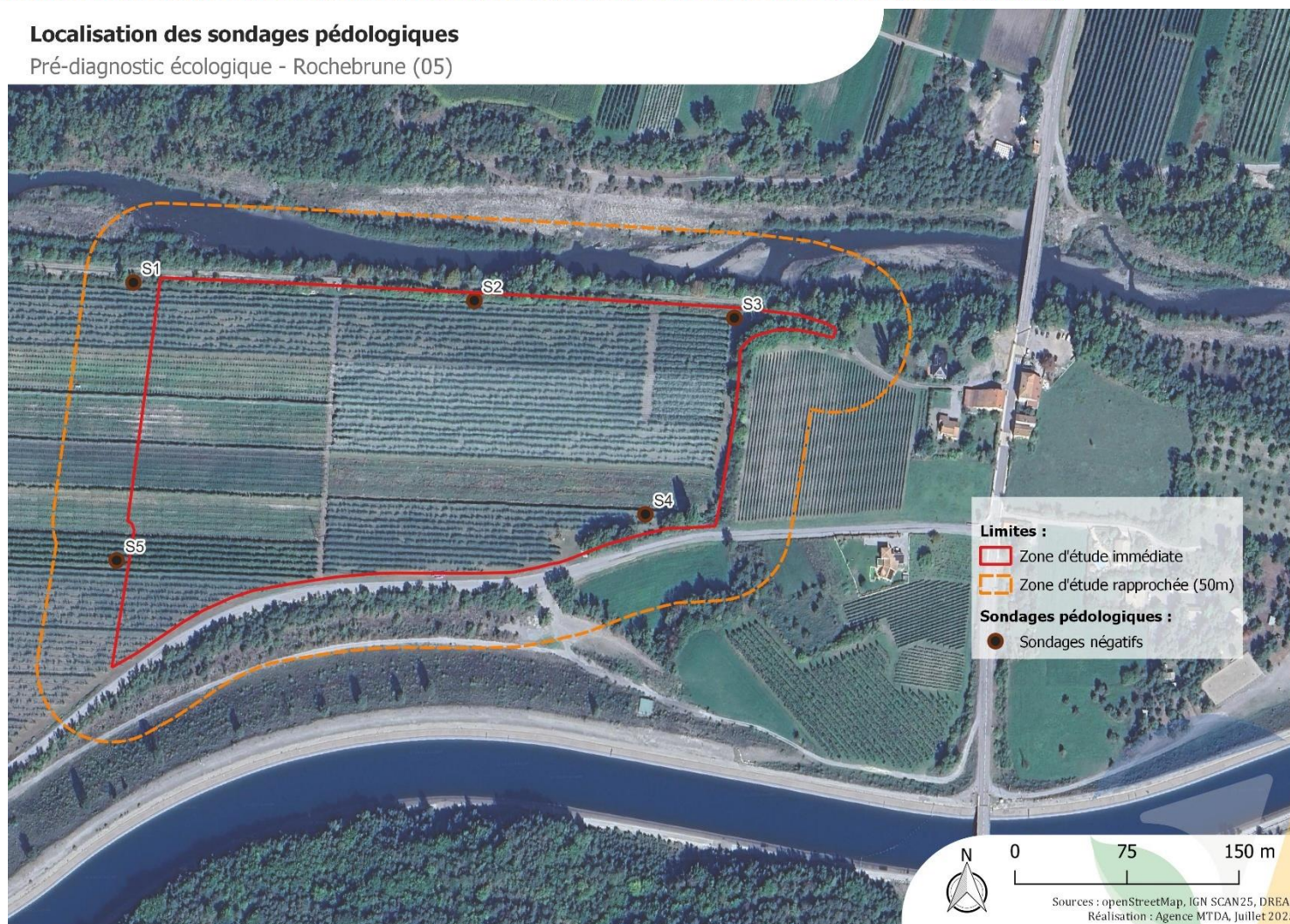
Figure 3 : Sondage S1
Pas de traces d'oxydoréduction



Figure 4 : Sondages S2 et S5
Quelques traces d'oxydations et de réduction, mais à plus de 25 cm de profondeur.

Localisation des sondages pédologiques

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 15 : Localisation des sondages pédologiques

5.3 Faune

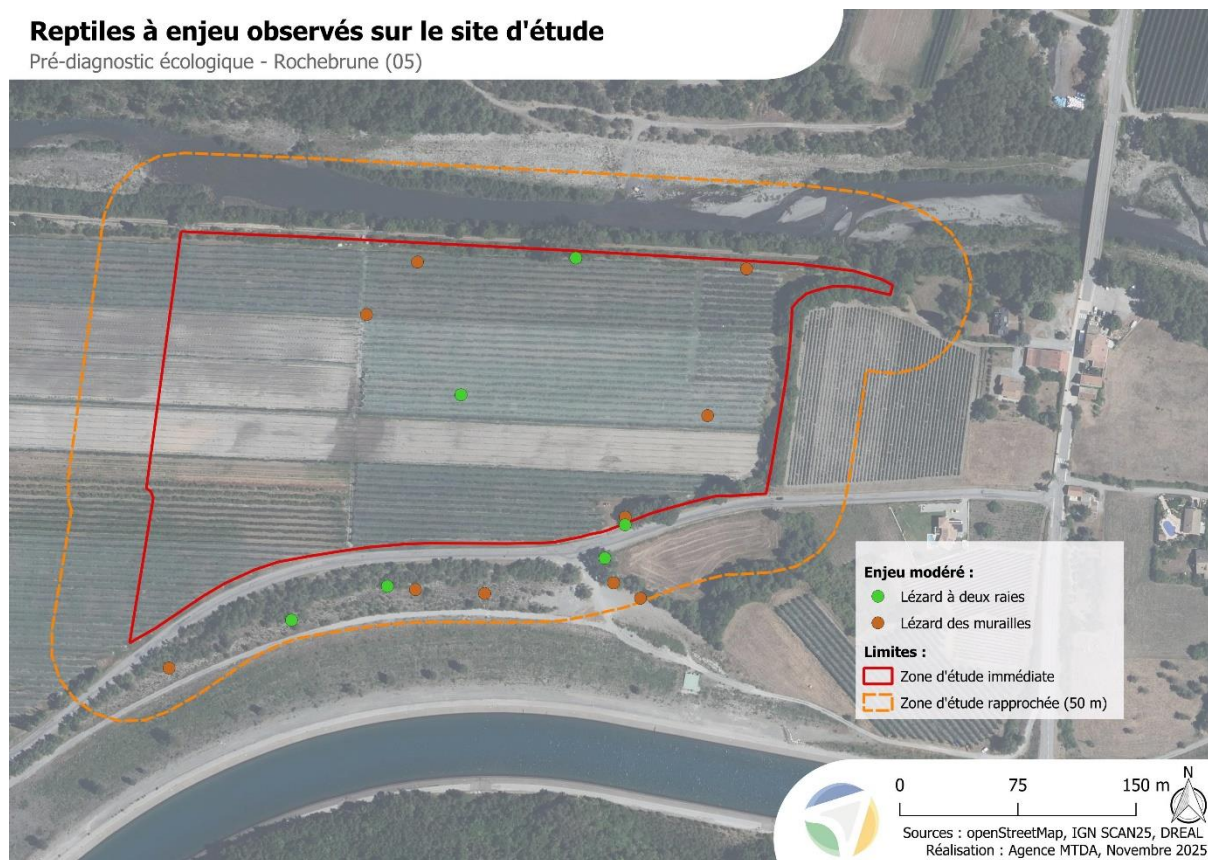
Comme décrit dans la partie **3.2 Les méthodes d'investigations**, le passage devait permettre de dégager les enjeux potentiels de zone d'étude en caractérisant les habitats favorables aux espèces présentes dans la bibliographie. Le passage était également l'occasion de pouvoir observer des espèces d'intérêt présentes afin d'identifier les premiers enjeux.

Au cours de la visite de terrain, ce sont 24 espèces d'oiseaux, 1 espèce d'amphibiens, 2 espèces de reptiles, 2 espèces de mammifères, 13 espèces de chiroptères, 16 espèces de *Papilionoidea* et 1 espèce de Névroptères qui ont été observées. Les résultats des inventaires sont présentés en annexes.

Les deux espèces de reptiles contactées sur le site ont un intérêt patrimonial et un enjeu local de conservation **Modéré**. Il s'agit du Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Ces deux espèces ont été observées en thermorégulation et en déplacement entre les allées de pommiers et au sein des fourrés nitrophiles mésophiles présents au sud au sein de la zone d'étude rapprochée (cf. Carte 13 ci-dessous). Ils se reproduisent très probablement sur site.

Reptiles à enjeu observés sur le site d'étude

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 16 : Reptiles à enjeu observés au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée

Parmi les oiseaux observés lors de la visite de site, on note 1 espèce d'intérêt patrimonial **Fort**, la Rousserolle turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*), et cinq espèces avec un intérêt patrimonial **Modéré**, le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), la Corneille noire (*Corvus corone*), le Coucou gris (*Cuculus canorus*), la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) et le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*).



Un individu mâle chanteur de la Rousserolle turdoïde a été observé au sein d'une petite roselière en bordure de la Durance au nord, au sein de la zone d'étude rapprochée. Cette espèce est probablement nicheuse sur ce site, ce qui confère actuellement au projet un impact brut **Fort** vis-à-vis de cette espèce à enjeu local de conservation **Fort**. En effet, cette espèce est classée « Vulnérable (VU) » sur les Listes Rouges nationale et régionale en PACA. Elle est considérée comme Remarquable au titre des ZNIEFF de la région PACA et est protégée nationalement. Ainsi, l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés en France interdit de perturber ou détruire l'espèce et interdit la destruction, l'altération ou la dégradation de tout habitat lui permettant d'accomplir ses cycles biologiques, notamment ses aires de reproduction, de repos et d'alimentation.

Concernant le Chevalier guignette, un seul individu a été contacté s'alimentant au nord en bordure de Durance au sein de la zone d'étude rapprochée. L'impact brut du projet sur cette espèce est considéré comme **Faible**.

La Corneille noire a été observée en vol au-dessus de la zone d'étude immédiate et rapprochée. Elle pourrait s'alimenter sur le site. C'est une espèce sédentaire et commune localement, ce qui ne lui confère pas d'enjeu local particulier. L'impact brut du projet sur cette espèce est considéré comme **Faible**.

Un seul individu de Coucou gris a été contacté au chant en dehors de la zone d'étude au sein des boisements au sud, dans lesquels il niche probablement. Il pourrait venir s'alimenter d'insectes au sein des zones d'études immédiate et rapprochée. L'impact brut du projet sur cette espèce est considéré comme **Faible**.

Trois individus de Guêpier d'Europe ont été relevés en migration active, en dehors de la zone d'étude rapprochée au nord. L'impact brut du projet sur cette espèce est considéré comme **Très faible**.

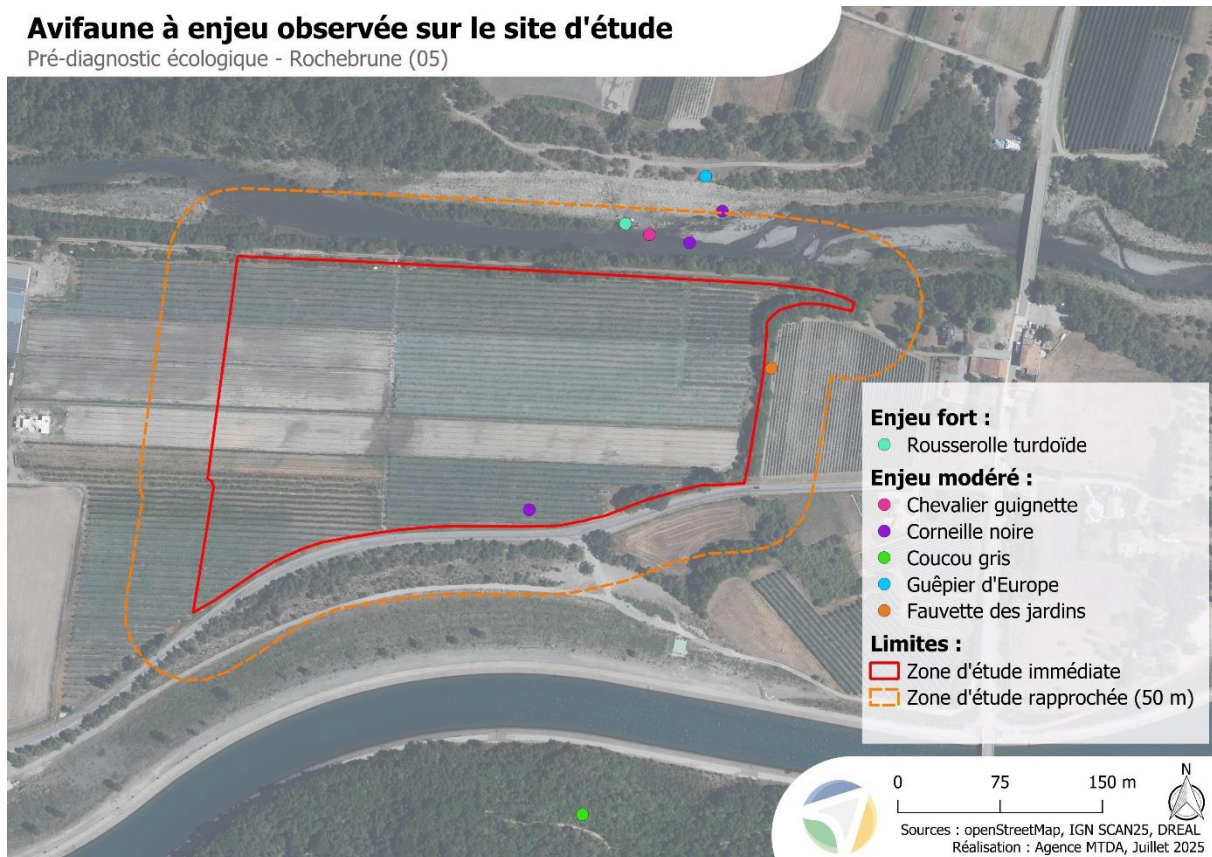
Enfin, un individu mâle chanteur de Fauvette des jardins a été entendu au sein de la haie à l'est au sein de la zone d'étude rapprochée. Elle niche possiblement au sein de l'aire d'étude. L'impact brut du projet sur cette espèce est considéré comme **Modéré**.

Le Plan National d'Action (PNA) en faveur du Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) (2025-2034) indique que la zone d'étude se situe dans le périmètre « zone de présence » du Gypaète barbu. En effet, l'espèce pourrait être amenée à se déplacer en recherche alimentaire ou en dispersion dans ce secteur. Cependant, les habitats naturels présents sur la zone d'étude et ces abords ne sont pas favorables à l'alimentation ou au repos de l'espèce, sa présence est possible uniquement en survol.

Lors de notre passage, aucun individu n'a été observé. De plus, aucune donnée bibliographique de l'espèce n'est mentionnée à moins de 5km de la Zone d'étude immédiate.

Avifaune à enjeu observée sur le site d'étude

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



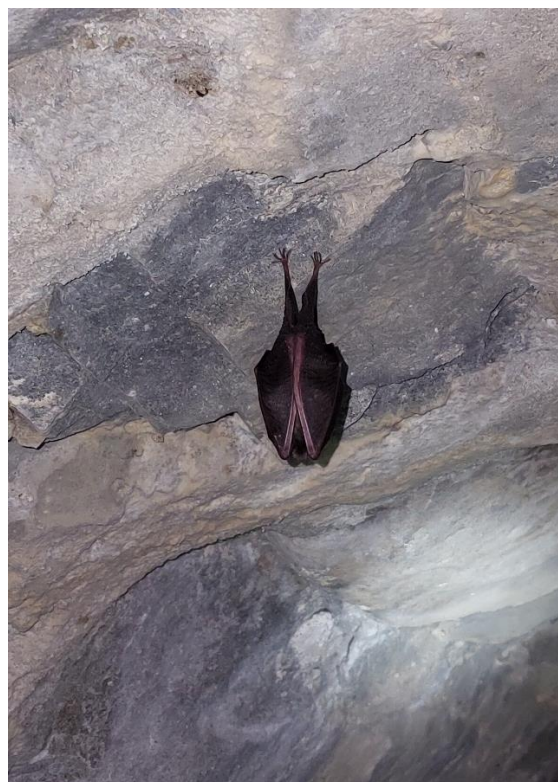
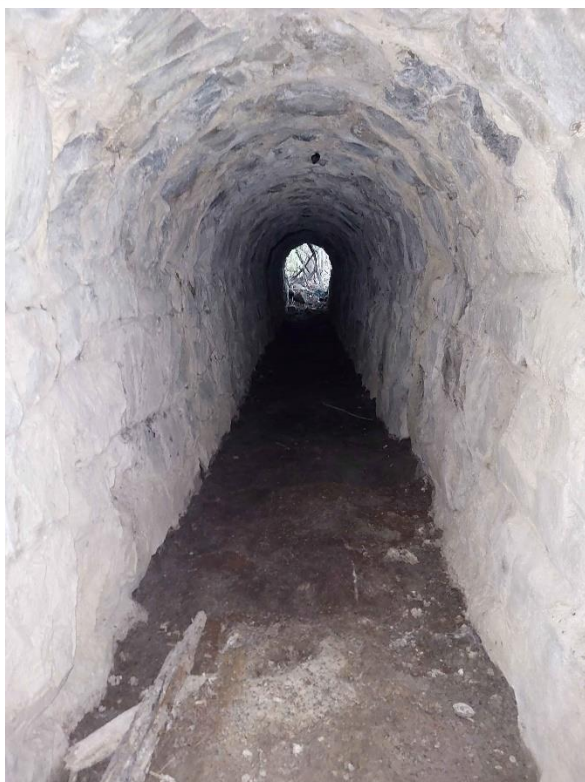
Carte 17 : Avifaune à enjeu observée au sein des zones d'étude immédiate et rapprochée

Des prospections spécifiques concernant le taxon des chiroptères ont été mise en place début octobre 2025. En journée, les zones d'étude ont été parcourues à la recherche de gîtes potentiels pour les espèces (bâti, arbres à cavités, fissures, interstices, etc.). En nocturne, trois enregistreurs à ultrasons ont été déposés pendant une nuit complète, dont un au sein du verger, un le long d'une piste agricole entourée de vergers, et un le long de la ripisylve au nord. Des écoutes actives ont également eu lieu la même nuit.

Plusieurs gîtes à chiroptères ont été identifiés (avéré ou potentiel). Au nord-est de la zone de projet, un tunnel a été trouvé et visité. Cet aménagement est favorable à la présence ponctuelle des chiroptères, du printemps à l'automne. Un individu de Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) était d'ailleurs présent ainsi que de nombreuses traces de guano. De nombreux arbres disposant de trous de pics ou d'écorces décollées ont été identifiés sur l'ensemble des zones d'études, notamment au nord dans la ripisylve, et au sud. Concernant les vergers de la zone d'étude immédiate, ceux-ci sont en parti recouvert par un filet, tenu par des mas. Ces mas disposent de « capuchons » en plastiques, pouvant créer des interstices favorables au gîte ponctuel des chiroptères.

L'enjeu des habitats favorables à la présence des chiroptères est jugé modéré pour les espaces boisés, mais faible pour les vergers.

Les zones d'étude ne disposent pas de milieux favorables au gîte hivernal des espèces.



Tunnel et Petit Rhinolophe



« Capuchon en plastique » en haut d'un mas

Figure 5 : photographie du tunnel et d'un mas

Utilisation des zones d'étude par les chiroptères

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 18 : Localisation des habitats et micro-habitats favorables au gîte des chiroptères

Les écoutes et enregistrements ont permis la détection de 13 espèces de chiroptères.

Tableau 7 : Espèces de chiroptères contactées sur les zones d'étude et statuts

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France	Liste rouge PACA						
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	PN2 DH2,4	LC	-	R	DD	129	FORT	Transit et chasse Gîte ponctuel dans le tunnel	FORT
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	1	FORT	Transit	MODERE
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814	PN2 DH4	NT	-	R	+	10	FORT	Transit	MODERE
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	PN2 DH4	LC	-	R	-21	10	FORT	Transit	MODERE
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-29	27	MODERE	Transit	MODERE



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France	Liste rouge PACA						
Murin cryptique <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	-	-	-	-	DD	42	MODERE	Transit et chasse	MODERE
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	-	R	+	13	MODERE	Transit	MODERE
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	-	-	-19	4	MODERE	Transit	MODERE
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i> J.B. Fischer, 1829	PN2 DH4	LC	-	-	+	3	MODERE	Transit	MODERE
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-7,7	84	MODERE	Transit et chasse	MODERE
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	-23	43	MODERE	Transit et chasse cri sociaux	MODERE
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825	PN2 DH4	LC	-	-	-2,4	6	MODERE	Transit	MODERE
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	+	1	MODERE	Transit	MODERE

L'activité des chiroptères sur les zones d'étude correspond majoritairement à une activité de transit. Le chemin en bordure de la ripisylve au nord correspond à un corridor de déplacement bien utilisé par les espèces, de même que les bosquets à l'est et au sud de la ZEi. Ces corridors peuvent également servir de zone de chasse pour certaines espèces.

Une zone de chasse a également été identifiée au sud de la ZEi.

Notons que l'activité est bien plus importante en périphérie des vergers. En effet, sur les 520 enregistrements de la nuit, 392 (75,4%) proviennent de l'enregistreur disposé dans la ripisylve au nord, contre 79 (15,2%) au sein du verger et 49 (9,4%) le long d'un chemin agricole traversant le verger. Notons également que le filet qui recouvre une partie du verger peut avoir un effet inhibiteur pour les espèces, qui auront tendance à voler au-dessus de celui-ci.

Utilisation des zones d'étude par les chiroptères

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



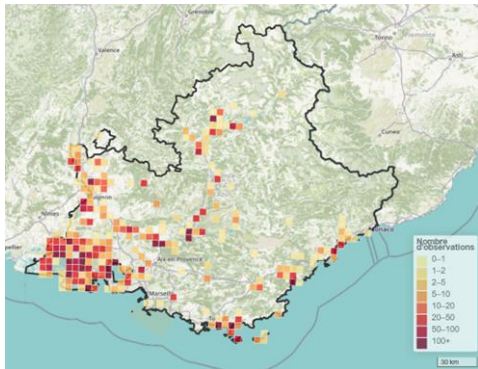
Carte 19 : Utilisation des zones d'étude par les chiroptères

Toutes les espèces d'amphibiens, de mammifères et d'insectes observées ne disposent pas d'intérêt patrimonial ou d'enjeu local de conservation particulier. L'impact du projet sur ces espèces serait donc **Très faible**. Cependant, la période de vol des odonates et *Papilionoidea* d'intérêt patrimonial en PACA identifiés dans la bibliographie s'étale de mars à mai. Il n'était donc pas possible de les observer lors de notre passage en octobre, leur présence reste potentielle. Les habitats qui leur sont favorables sont les ripisylves et boisements bordant la zone d'étude.

Des recherches spécifiques concernant le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) ont été réalisées début octobre 2025. Au vu de la saisonnalité, les prospections se sont orientées sur la recherche de milieux favorables à la reproduction de l'espèce (ornières, dépressions humides, points d'eau sans courant). Au sein de la zone d'étude immédiate, quelques ornières ont été observées. Il s'agit de traces de passages des engins agricoles, probablement en eau du fait de l'irrigation importante. Ces ornières, de par leur localisation et la fréquence de passage des engins semblent peu favorables à la reproduction de l'espèce. D'autres dépressions humides ont été localisées au nord-est de la zone d'étude immédiate. Il s'agit de dépressions liées au niveau des eaux de la Durance. Ces dépressions pourraient s'avérer favorables pour la reproduction du Sonneur à ventre jaune, toutefois ces milieux sont très sensibles au régime hydraulique de la Durance, et sont susceptibles d'évoluer d'année en année, voir même de saison en saison, du fait des variations des niveaux d'eau.

D'une manière générale, les zones d'étude immédiate et rapprochée sont considérées comme peu favorable à la reproduction du Sonneur à ventre jaune. Pour rappel, aucune donnée bibliographique de l'espèce n'est mentionnée à moins de 5km de la Zone d'étude immédiate.

5.3.1 Fiches espèces

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> , <i>Linnaeus, 1758</i>	VU (nicheur) - Liste rouge France VU (nicheur) - Liste rouge PACA	FORT	FORT
Description générale				
La Rousserolle turdoïde est un passereau paludicole de couleur brun crème. Elle ressemble à la Rousserolle effarvatte mais en diffère par sa taille bien plus imposante, son bec plus fort et son chant bien reconnaissable. Elle est relativement exigeante dans le choix de son habit et se reproduit uniquement dans les roselières. Celles-ci peuvent être situées le long de berges d'étangs, lacs, cours d'eau, canaux ou fossés à condition que la roselière ait les pieds dans l'eau durant la majeure partie de la saison de reproduction. Elle se nourrit principalement d'insectes (diptères, lépidoptères, éphéméroptères, petits odonates, ...) mais aussi d'autres arthropodes comme les araignées, et même à l'occasion de petits vertébrés aquatiques. C'est un oiseau migrateur qui est présent en France entre avril et août et part ensuite passer l'hiver en Afrique.				
Situation vis-à-vis du projet				
Un individu mâle chanteur de la Rousserolle turdoïde a été observé au sein d'une petite roselière en bordure de la Durance au nord, au sein de la zone d'étude rapprochée. Cette espèce est probablement nicheuse sur ce site.				
				
© N.MARMET		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	Remarquable ZNIEFF PACA Protection nationale article 3	MODERE	FAIBLE

Description générale

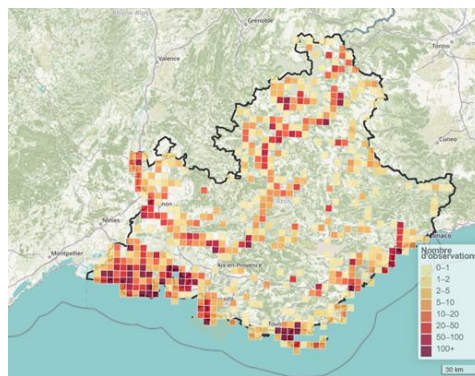
Le Chevalier guignette est un chevalier plutôt commun en migration, présent sur les plans d'eau et cours d'eau. D'une taille relativement petite (environ 20cm), il peut souvent passer inaperçu de loin ou être confondu avec le Chevalier cul-blanc. Cependant, il possède une queue plus longue (courte chez le cul-blanc) et une bande blanche au niveau de l'aile. Le guignette est principalement migrateur mais nous accueillons également des nicheurs restreints à certaines portions de la Loire, de ses affluents, du Rhône, et quelques hivernants qui viennent des pays plus au Nord. Durant la période de nidification, le Chevalier guignette fréquente les fleuves et rivières présentant des rives et des plages caillouteuses, gravillonnaires ou sableuses. On peut également le retrouver sur des barrages, des gravières ou des berges endiguées. En revanche, lors de la période inter-nuptiale, il peut fréquenter tous les types de milieux humides, où il se nourrit de divers invertébrés (insectes, mollusques, ...). L'espèce est considérée comme "Quasi menacée" en France. La tendance des effectifs nicheurs français est inconnue mais il est en déclin au niveau européen depuis les années 1980. Ce déclin pourrait s'expliquer par la dégradation des conditions d'hivernage en Afrique avec les nombreuses sécheresses, et par un mauvais succès reproducteur pouvant fortement varier selon les épisodes météorologiques soudains.

Situation vis-à-vis du projet

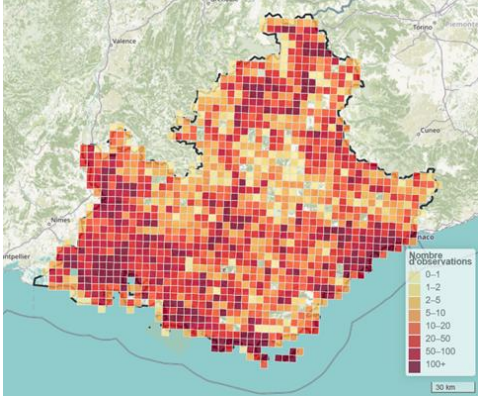
Un seul individu a été contacté s'alimentant au nord en bordure de Durance au sein de la zone d'étude rapprochée.



© T. BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Corneille noire	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	VU (nicheur) liste rouge PACA Annexe 2 Directive Oiseaux	MODERE	FAIBLE
Description générale				
La Corneille noire est un grand passereau facilement identifiable à sa couleur noire et brillante, son bec fort et ses pattes robustes. Elle peut être confondue avec le Grand corbeau (plus grand avec un bec plus gros et une queue cunéiforme en vol), le Corbeau freux (taille similaire mais bec gris à large base) ou le Choucas des tours (plus petit avec une tête plus ronde et luisante). Elle est présente dans tous les milieux ouverts et semi-ouverts, vergers, parcs et jardins, lisières forestières, du littoral à l'étage alpin. Elle est omnivore et consomme des graines, fruits, mollusques, insectes, œufs, cadavres, déchets et petits vertébrés. Sédentaire, peu de mouvements sont observés sur notre territoire. En France, l'espèce est considérée comme « en Préoccupation mineure ». Elle n'est globalement pas menacée, avec une dynamique de population stable, s'étant bien adaptée aux activités humaines. Toutefois, avec la déprise agricole en région PACA, on voit ses effectifs diminuer, ce qui a eu pour effet de la classer en tant qu'espèce « Vulnérable ».				
Situation vis-à-vis du projet				
Trois individus ont été observés en vol au-dessus de la zone d'étude immédiate et rapprochée. Elle pourrait s'alimenter sur le site.				
				
© T. BAREYRE		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Vulnérable (VU) - Liste rouge régionale Protection nationale article 3	MODERE	MODERE

Description générale

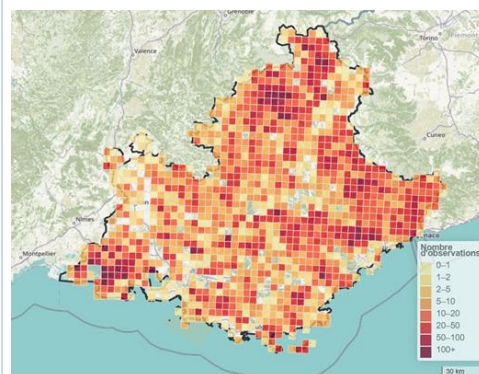
Le Coucou gris est un oiseau de taille moyenne, de teinte globalement grise avec de longues ailes et une longue queue gris ardoise, le ventre et le dessous de la queue étant plus clairs et rayés de noir. Son chant est caractéristique et bien connu, une sorte de "cou cou". Bien qu'il fréquente une grande diversité de milieux, du niveau de la mer jusqu'en altitude, du moment qu'il y trouve un minimum de ligneux (du boisement de feuillus ou de conifères jusqu'au milieu de prairies ou marais), il a une préférence pour les milieux humides. Il se nourrit principalement d'insectes et de leurs larves, mais peut parfois se nourrir d'œufs voire de poussins de petits passereaux. Espèce parasite, la femelle dépose ses œufs dans le nid d'autres espèces, essentiellement de petits passereaux (Rousserolle effarvatte et Rougegorge familier principalement). Elle dépose un œuf par nid, qui va éclore rapidement pour que le jeune coucou, par instinct, éjecte les œufs ou poussins présent dans le nid et puisse être le seul à se développer. Migrateur, il arrive en France à partir de fin mars. Les adultes commencent à repartir dès juillet, n'ayant pas à élever les jeunes qui eux peuvent rester en France jusqu'au mois de septembre. Considéré comme en "Préoccupation mineure" en France et "Vulnérable" en région PACA, le Coucou gris, bien qu'encore relativement abondant par endroit, est globalement en déclin partout en Europe (-20% des effectifs nicheurs en France en moins de 20 ans). Il existe différentes causes à ce déclin comme la dégradation des habitats par le développement de l'agriculture intensive, la destruction de ses milieux d'hivernage et de halte en Afrique tropicale, mais également le changement climatique, qui crée un décalage dans la migration de l'espèce et de ses hôtes de ponte, entraînant une baisse du succès reproducteur.

Situation vis-à-vis du projet

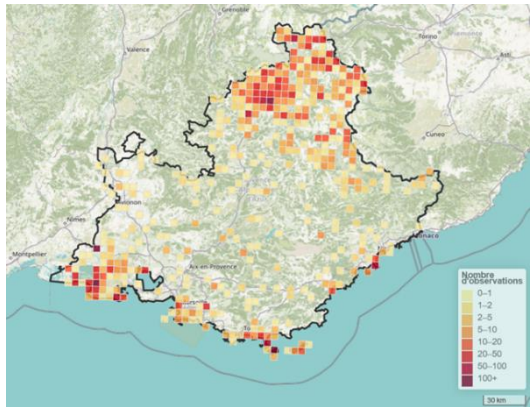
Un seul individu de Coucou gris a été contacté au chant en dehors de la zone d'étude au sein des boisements au sud, dans lesquels il niche probablement. Il pourrait venir s'alimenter d'insectes au sein des zones d'études immédiate et rapprochée.



© T.BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i> Boddaert, 1783	Protection nationale article 3 VU (Vulnérable) - Liste rouge PACA	MODERE	MODERE
Description générale				
La Fauvette des jardins est un passereau discret avec un plumage terne. Les parties supérieures, corps et couvertures alaires sont brun-gris olive. Les rémiges et les rectrices sont brun sombre, les parties inférieures sont claires, pratiquement blanches à la gorge, au ventre et surtout aux sous-caudales. Son chant est cependant bien remarquable et distinctif. La Fauvette des jardins ne niche pas dans les jardins comme son nom l'indique, mais recherche des strates arbustives denses et riches en végétation buissonnante, comme les haies denses multi-strates, les taillis, les jeunes forêts denses de feuillus et les parcelles de régénération forestière. C'est un oiseau essentiellement insectivore, notamment lors de la saison de reproduction. Elle se nourrit d'insectes et notamment de larves, chenilles et pucerons, mais aussi de baies et fruits en période estivale et automnale. La Fauvette des jardins est présente en France uniquement en période de reproduction, et passe l'hiver en Afrique au sud du Sahara.				
Situation vis-à-vis du projet				
Un individu mâle chanteur de Fauvette des jardins a été entendu au sein de la haie à l'est au sein de la zone d'étude rapprochée. Elle niche possiblement au sein de l'aire d'étude.				
				
© F. JIGUET (INPN)		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Remarquable ZNIEFF PACA Protection nationale article 3	MODERE	FAIBLE

Description générale

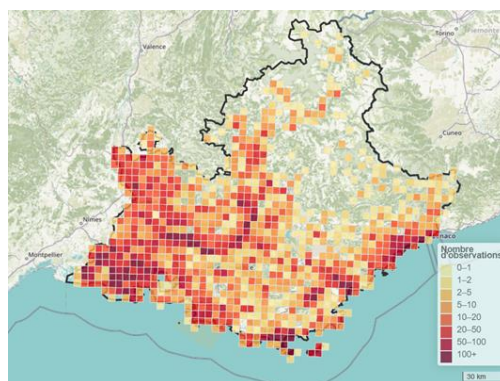
Le Guêpier d'Europe est l'un des oiseaux les plus colorés de France, de la taille d'un merle. Il vit dans les berges sablonneuses des rivières, les anciennes sablières et gravières où il niche en colonie très bruyante. Il est souvent perché sur les fils électriques, les clôtures, les branches parfois près du sol à l'affût des insectes. En vol, il est rapide à la manière des hirondelles ou avec les ailes contre le corps comme les pics. Il se nourrit d'Hyménoptères (guêpes) mais aussi de cigales, papillons, libellules et coléoptères qu'il attrape en vol. Migrateur, il passe l'hiver en Afrique pour y trouver des insectes en activité, alors qu'ils hibernent en France à cette période. Il passe en grand groupe le détroit de Gibraltar ou traverse la Méditerranée et le désert mais beaucoup se font avoir par des prédateurs comme le Faucon d'Éléonore. En France, l'espèce est considérée comme « en Préoccupation Mineure ». On ne le trouvait que dans le sud de la France, mais, aujourd'hui, avec le réchauffement climatique, il est en expansion vers le nord et on trouve des couples en Bretagne, en Île-de-France, etc. L'évolution de la taille des populations reste difficile à cerner, variant fortement d'une année sur l'autre. Insectivore, ses principales menaces sont l'utilisation des pesticides dans l'agriculture moderne, aussi bien sur ses zones de reproduction que d'hivernage. Le tir sur l'espèce dans certains pays méditerranéens pourrait également constituer un facteur de déclin.

Situation vis-à-vis du projet

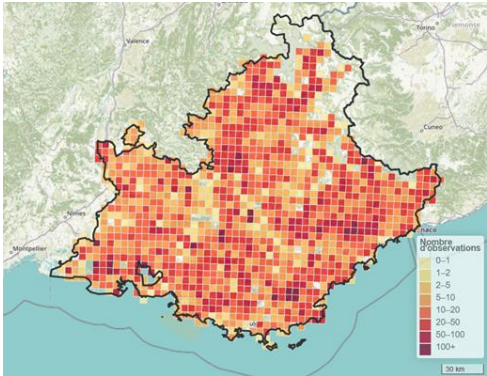
Trois individus de Guêpier d'Europe ont été relevés en migration active, en dehors de la zone d'étude rapprochée au nord.

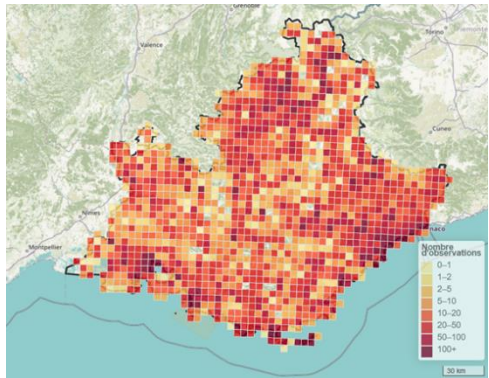


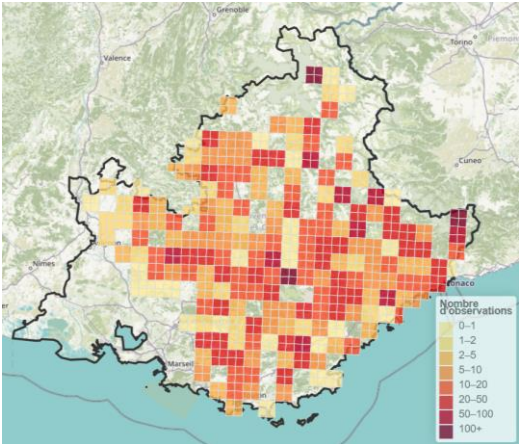
© T. BAREYRE



© SILENE (2025)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODERE	MODERE
Description générale				
Le Lézard à deux raies, anciennement nommé Lézard vert occidental, est un lézard de grande taille et aux couleurs parfois vives commun en France. Ce reptile est relativement ubiquiste et peut être observé dans différents habitats, telles que les milieux ouverts secs plus ou moins végétalisés, les prairies à végétation haute, les milieux agricoles, les fourrés, les lisières et même les boisements. Il se nourrit d'insectes et d'autres reptiles de petites tailles.				
Situation vis-à-vis du projet				
Quatre individus de cette espèce ont été observés en thermorégulation et en déplacement entre les allées de pommiers de la zone d'étude immédiate et au sein des fourrés nitrophiles mésophiles présents au sud au sein de la zone d'étude rapprochée. L'espèce se reproduit très probablement sur site.				
				
© N.MADERN		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> <i>Laurenti</i> , 1768	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection nationale article 2	MODERE	MODERE
Description générale				
Espèce ubiquiste, le Lézard des murailles s'observe aussi bien dans les milieux anthropiques que naturels du moment qu'il y trouve les conditions nécessaires à la thermorégulation et des abris (murets, jardins, carrières, talus, ...). Son régime alimentaire est basé sur la consommation d'insectes et de myriapodes, avec quelques cas de cannibalismes sur des juvéniles observés. C'est une espèce commune à l'échelle nationale.				
Situation vis-à-vis du projet				
Cinq individus de cette espèce ont été observés en thermorégulation et en déplacement entre les allées de pommiers de la zone d'étude immédiate et au sein des fourrés nitrophiles mésophiles présents au sud au sein de la zone d'étude rapprochée. L'espèce se reproduit très probablement sur site.				
				
© N.MADERN		© SILENE (2025)		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	Annexe II, IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Remarquable ZNIEFF PACA PNA chiroptères	FORT	FORT
Description générale				
Description et caractéristiques : Le Petit Rhinolophe est une espèce de petite taille, le plus petit de sa famille. Il est reconnaissable par la forme de son nez, typique des rhinolophes et sa taille bien plus petite. En hiver, il s'enveloppe totalement dans ces ailes. Le pelage du dos est brun clair et gris clair sur le ventre. Habitat et distribution : Le Petit Rhinolophe est une espèce aux habitats variés et à la saisonnalité marquée. En hiver, l'espèce gîte au sein des grottes et carrières souterraines. Du printemps à l'automne, l'espèce occupe différents habitats, des plus urbains (bâtiments), au milieu forestier, jusqu'au milieu souterrain (grottes, mines). En région PACA, l'espèce est présente essentiellement en moyenne altitude, rare en plaine très anthropisée et zones de montagnes. Trois bastions sont connus en PACA et l'espèce a fortement régressé voire disparu des Bouches-du-Rhône et d'une partie du Var au cours du XXème siècle. L'espèce se maintient cependant localement dans les Alpes-de-Haute-Provence (Salles J.M & Coucoureux S, 2012 ; Groupe Chiroptère Provence, 2020). Comportement et écologie : Le Petit Rhinolophe chasse proche de ces gîtes, en général dans un rayon de 600m à 2,5 km de son gîte. Il affectionne pour chasser les massifs forestiers de feuillus, les lisières, taillis et abords de cours d'eau riche en végétation herbacée. Le Petit Rhinolophe consomme des insectes de petite à moyenne taille (lépidoptères, diptères, trichoptères). Menaces et conservation : Le Petit Rhinolophe souffre principalement de la perte, la destruction ou l'altération de ces gîtes d'hivernage et d'estivage, ainsi que la capture par les chats et les collisions routières.				
Situation vis-à-vis du projet				
129 contacts ont été identifiés le long de la ripisylve au nord-est de la ZEI. L'activité de l'espèce est considérée comme très forte sur la zone.				
				
© L. Arthur Source : inpn.mnhn.fr		Source : SILENE PACA 2025		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774	Annexe II, IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Déterminante ZNIEFF PACA PNA chiroptères	FORT	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : Le Grand Rhinolophe est une espèce de taille moyenne, le plus grand de sa famille. Il est reconnaissable par la forme de son nez, typique des rhinolophes et sa taille bien plus grosse que le Petit Rhinolophe. En hiver, il ne s'enveloppe pas totalement dans ces ailes. Le pelage du dos est gris brun et blanc-jaunâtre sur le ventre.

Habitat et distribution : C'est une espèce qui affectionne les paysages diversifiés composés de boisements et des zones plus ouvertes (pâtures, eaux courantes et stagnantes, broussailles, ...). En hiver, il établit ses gîtes dans les grottes et les galeries offrant peu de variations de températures, alors qu'en été, on peut le retrouver dans les greniers, les clochers ou encore les caves. En région PACA, cette espèce est présente dans toute la région malgré une régression constatée. Une forte population subsiste en Camargue. Dans les Alpilles la population hivernante est en nette régression malgré la mise en protection d'un site majeur. Dans le Var, l'espèce est désormais rare sauf dans la vallée de la Roya dans les Alpes-Maritimes. Elle est en régression dans les Hautes-Alpes (Salles J.M & Coucoureux S, 2012).

Comportement et écologie : Le Grand Rhinolophe chasse à l'affût les insectes mais peut aussi se rapprocher du sol et glaner ses proies sur le feuillage. Il se nourrit d'insectes comme les papillons de nuit, les coléoptères et diptères. Les insectes coprophages représentent une grande part de son alimentation dans les zones d'élevage extensif.

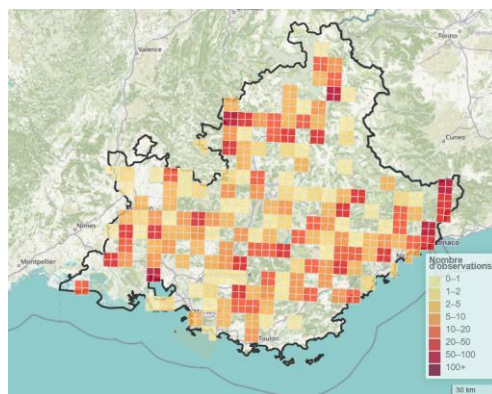
Menaces et conservation : Le Grand Rhinolophe souffre principalement de la perte, la destruction ou l'altération de ces gîtes d'hivernage et d'estivage, la diminution des proies par le traitement du bétail contre les parasites et la diminution des zones de chasse (pâtures extensives) ainsi que l'éclairage des bâtiments et des milieux ruraux.

Situation vis-à-vis du projet

1 contact a été identifié le long de la ripisylve au nord-est de la ZEI.



© A.Lacoeuilhe
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Molosse de Cestoni	<i>Tadarina teniotis</i> <i>Rafinesque, 1814</i>	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Remarquable ZNIEFF PACA	FORT	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : Le Molosse de Cestoni est la plus grande des chauves-souris françaises, dont l'envergure des ailes atteint 40 centimètres. Son pelage est gris-taupe sur le dos, et gris clair sur le ventre. L'espèce dispose de grandes oreilles et d'un museau massif faisant penser à un dogue. Enfin, le Molosse de Cestoni dispose d'une queue de plusieurs centimètres dépassant l'uropatagium.

Habitat et distribution : C'est une espèce principalement méridionale mais que l'on peut rencontrer jusqu'en altitude. En France, l'espèce est connue dans les Pyrénées, le long de la côte méditerranéenne, en Corse, dans les alpes et jusque dans le massif du Jura. Le Molosse gîte aussi bien en hiver qu'en été dans les falaises, les cavités souterraines, mais aussi des habitats plus anthropiques comme les carrières, les ouvrages d'art comme les ponts, jusqu'aux sous-toits et aux volets des habitations. Il n'hiberne pas réellement, il entre en phase léthargique avec de nombreux réveils. Dans le sud de la France, il peut être actif même en plein hiver.

Comportement et écologie : Les mœurs de l'espèce sont nocturnes, principalement lors des premières heures après le coucher de soleil. Il se nourrit d'insectes volants (lépidoptères, coléoptères, névroptères, hyménoptères).

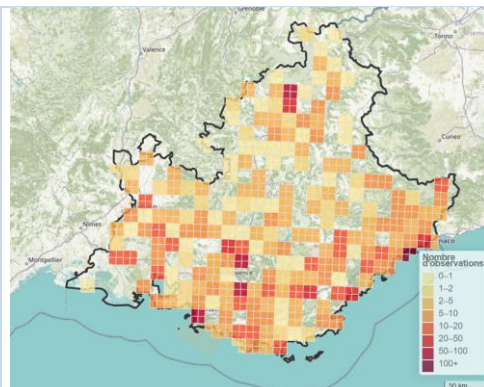
Menaces et conservation : Le Molosse de Cestoni est victime des éoliennes, et souffre de la destruction de ces gîtes lors des travaux sur les immeubles, les ouvrages d'art ou l'aménagement pour l'escalade et la sécurisation des falaises par engrillagement.

Situation vis-à-vis du projet

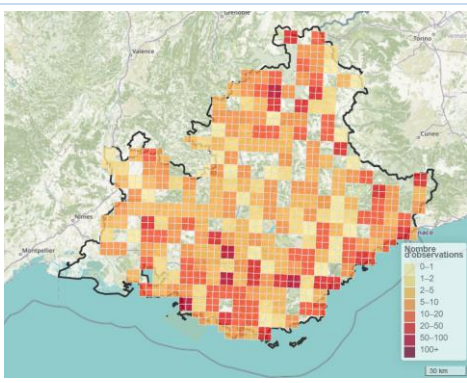
10 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger et le long d'une piste agricole entourée de verger.



© L. Arthur
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Remarquable ZNIEFF PACA	FORT	MODERE
Description générale				
Description et caractéristiques : Le Vespère de Savi est le seul représentant en Europe du genre <i>Hypsugo</i>. C'est une petite espèce possédant un pelage dorsal brun, teinté de mèches dorées ou argentées à ses extrémités. Le pelage du ventre est blanc sale à jeune clair. La tête est noire et contraste avec le reste du corps. Habitat et distribution : Espèce méridionale et rupestre, le Vespère de Savi se retrouve jusqu'à 3300 mètres d'altitude. Il apprécie les zones semi-désertiques, le maquis et la garrigue. Il se retrouve aussi en ville dans les grands monuments en pierres. En été, il gîte dans des parois rocheuses et les falaises, dans les étroitures, les alvéoles ou les microfissures de la roche, les entrées de grottes ainsi que dans les fentes des arbres. En région PACA, quelques sites de reproduction sont connus en plaine et en collines (LPO PACA, 2011). Comportement et écologie : Le Vespère de Savi reste très proche du milieu rupestre. Il chasse le long des falaises, au bord des rivières, zones humides et ripisylves au fond des gorges rocheuses, sur les plateaux calcaires et dans les garrigues. Il pratique le vol plané et se nourrit de petits insectes en essaimage (lépidoptères, diptères, hyménoptères...) Il peut également chasser les insectes autour des lampadaires dans les villages. Menaces et conservation : Compte-tenu de son affinité pour les falaises, il est particulièrement sensible aux aménagements et à la fréquentation des falaises par l'escalade. Son activité de chasse en altitude l'expose également à des collisions avec les pales des éoliennes.				
Situation vis-à-vis du projet				
10 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger, le long d'une piste agricole entourée de verger et le long de la ripisylve au nord-est.				
				
© L. Arthur Source : inpn.mnhn.fr		Source : SILENE PACA 2025		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODEREE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : Le Murin de Daubenton est une petite chauve-souris aux grands pieds et aux oreilles courtes, présentant un museau de couleur brun-rosé s'éclaircissant avec l'âge. Son espérance de vie est en moyenne de 4,5 ans.

Habitat et distribution : C'est une espèce très liée aux zones humides. Il fréquente les bois et forêts pourvus qu'elles abritent des mares, étangs et cours d'eau ; ou que des zones humides sont présentes à proximité. Il chasse au-dessus des mares, étangs, lacs, cours d'eau et prairies humides. C'est une espèce cavernicole, qui s'installe en été dans des cavités d'arbres et en hiver dans des gîtes souterrains comme les caves, grottes, carrières, mines, et tunnels. En région PACA, l'espèce est largement répandue et des colonies de reproduction sont connues en montagne et en plaine (LPO, 2011).

Comportement et écologie : Il chasse dès le couvrir du soleil les insectes au-dessus des zones humides, mares étangs ou cours d'eau calme, ainsi que dans les lisières forestières. Il se nourrit d'insectes volants, et notamment d'insectes aquatiques en émergence. Ils les capturent leur de leur émergence à la surface de l'eau avec sa gueule ou grâce à ces membranes alaires et son uropatagium. Il peut ainsi attraper un insecte toutes les 4 secondes.

Menaces et conservation : Les principales menaces pour l'espèce sont la gestion des ponts, l'assèchement des zones humides, la gestion sylvicole, les collisions routières et la prédation par les chats domestiques.

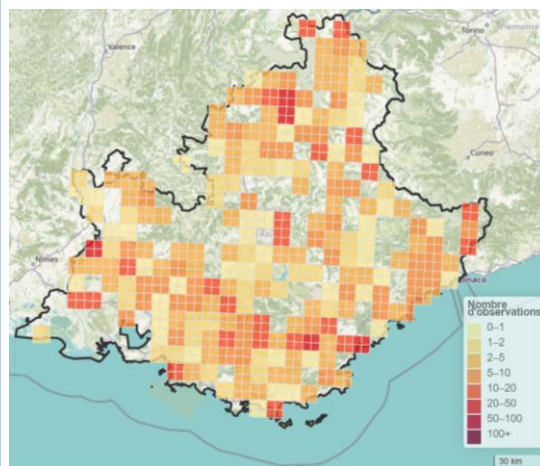
Situation vis-à-vis du projet

27 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger, le long d'une piste agricole entourée de verger et le long de la ripisylve au nord-est.

L'activité de l'espèce sur la zone est forte.



© L.Arthur
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Murin de Natterer/ Murin cryptique	<i>Myotis nattereri</i> Kuhl, 1817 / <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODEREE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : Le Murin de Natterer est une espèce de taille moyenne dont le museau et les oreilles sont roses. Le bout de ces oreilles sont relevées comme des spatules de ski.

Habitat et distribution : Cette espèce sédentaire peut être rencontrée aussi bien en milieu forestier, qu'en milieu agricole extensif ou urbain. Elle se retrouve plutôt de manière isolée en milieu souterrain pour l'hibernation (grottes, tunnels, caves, fissures de ponts...), elle peut passer l'été dans des gîtes diversifiés, en bâtiment, dans les arbres et parfois dans les ponts. Le Murin de Natterer est très fidèle à ses gîtes et y revient chaque année. Le Murin de Natterer est largement répandu sur toute la région PACA (LPO PACA, 2011). Cependant, le Murin cryptique a été décrit et distingué en 2019 du Murin de Natterer. Actuellement la limite sud de répartition du Murin de Natterer est en chevauchement flou avec le Murin cryptique et aucune distinction acoustique ou morphologique ne peut être faite entre les deux espèces (Biotope, 2021). Deux colonies de reproduction sont connues à Roumoules et à Sylvacane (LPO PACA, 2011).

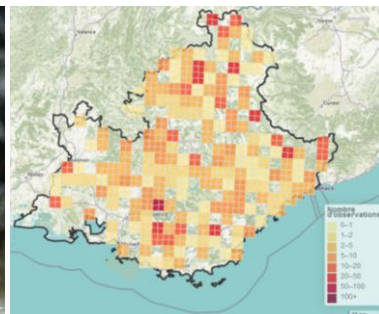
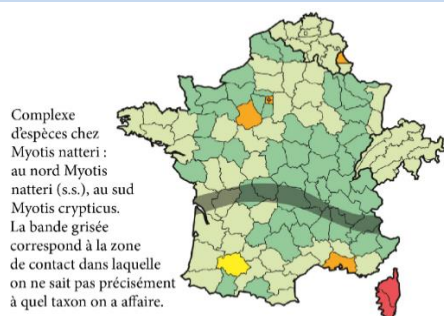
Comportement et écologie : Cette espèce sort tard en soirée et chasse en forêt, le long des haies, dans les allées forestières et au-dessus des prairies de fauche. Il capture surtout des proies non volantes ou posées sur la végétation (araignées, chenilles, diptères, hémiptères et lépidoptères) qu'il attrape, les poursuivant parfois à pied au sol, puis qu'il mange en vol.

Menaces et conservation : Les principales menaces pour l'espèce sont la disparition des haies et des prairies de fauche, la fragmentation des habitats, le trafic routier, la fermeture des cavités, les chats domestiques et la gestion sylvicole.

Situation vis-à-vis du projet

42 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger, le long d'une piste agricole entourée de verger et le long de la ripisylve au nord-est.

L'activité de l'espèce sur la zone est forte.



Source : Arthur L., Lemaire M. -2021- Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Edition Biotope

Murin de Natterer
©L.Arthur
Source : inpn.mnhn.fr

Murin cryptique
Source : SILENE PACA
2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 Remarquable ZNIEFF PACA PNA chiroptères	MODERE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : C'est une chauve-souris de taille moyenne, reconnaissable à sa face et ses membranes brunes. Ses oreilles courtes et larges, ainsi que ses ailes longues et étroites, sont adaptées à un vol rapide en plein ciel. Son pelage est court, dense et tend vers le roux, avec un ventre légèrement plus clair.

Habitat et distribution : Cette espèce forestière montre une préférence marquée pour les massifs de feuillus, notamment les châtaigneraies et les chênaies, souvent situées à proximité de milieux humides. Elle utilise principalement des gîtes arboricoles tout au long de l'année, occupant des cavités naturelles ou des loges abandonnées par le Pic épeiche, généralement situées en hauteur. En France, la répartition de la Noctule de Leisler est hétérogène. Elle peut apparaître en grand nombre sur le littoral méditerranéen lors des migrations.

En région PACA, la Noctule de Leisler est répandue dans l'ensemble des départements. Les seuls gîtes de reproduction ont été observés dans les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence (LPO PACA et al., 2016).

Comportement et écologie : La Noctule de Leisler est une espèce migratrice sur presque toute son aire de répartition. Ce sont principalement les femelles qui effectuent de longues migrations, pouvant atteindre 1 500 km, suivant un axe nord-est/sud-ouest. Elle chasse principalement au-dessus de la canopée ou dans des espaces dégagés tels que les zones humides et les lisières forestières. En automne, les mâles en rut émettent des cris sociaux variés à basse fréquence (13-15 kHz).

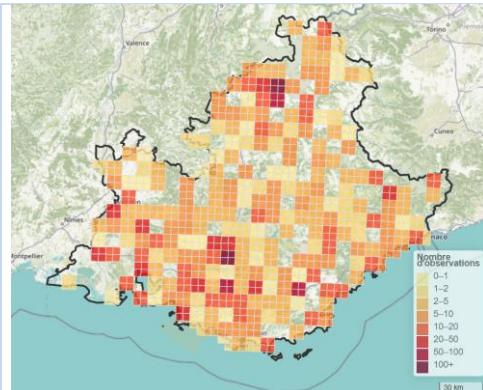
Menaces et conservation : La Noctule de Leisler fait partie des espèces les plus touchées par les parcs éoliens, qui représentent une menace majeure pour cette espèce migratrice de haut vol. La gestion forestière intensive constitue également un danger important, notamment par l'utilisation massive d'insecticides et l'abattage d'arbres anciens nécessaires à ses gîtes arboricoles. Elle subit également la prédation par des espèces comme les martres et les rats laveurs (espèce introduite en France), ainsi que le dérangement volontaire par l'homme lorsqu'elle occupe des combles ou d'autres structures anthropiques. Enfin, l'usage de l'ivermectine pour traiter le bétail réduit la disponibilité des proies pour cette espèce insectivore.

Situation vis-à-vis du projet

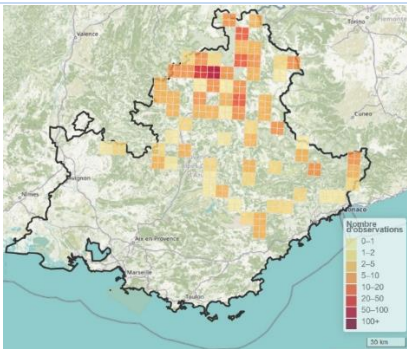
13 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger et le long d'une piste agricole entourée de verger.

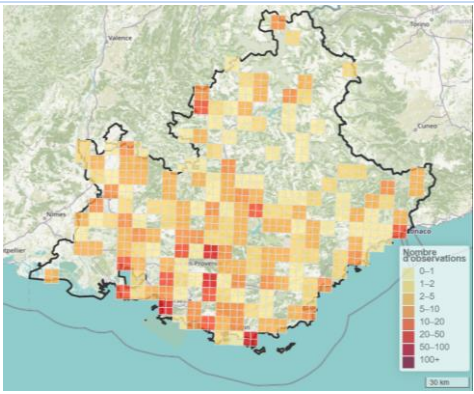


© L. Arthur
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i> Linnaeus, 1758	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODEREE	MODERE
Description générale				
Description et caractéristiques : L'Oreillard roux est une chauve-souris de taille moyenne, caractérisée par ses immenses oreilles qu'elle replie sous ses ailes pendant l'hibernation. Son pelage est brun-roux sur le dos et devient blanc-gris sur le ventre. Des boursouflures autour des narines et des yeux sont bien visibles de près. Ses cris sont perceptibles à seulement quelques mètres. Habitat et distribution : L'Oreillard roux fréquente des milieux forestiers, des vallées alluviales, ainsi que des parcs et jardins. Il gîte dans les cavités arboricoles, bien que fréquentant aussi les charpentes des bâtiments et les nichoirs. L'hiver venu, l'Oreillard roux se rencontre davantage dans les cavités souterraines. En été, on le retrouve dans des bâtiments et dans des arbres où il change fréquemment de gîte, tous les un à quatre jours. Il fréquente couramment les nichoirs à chauves-souris, surtout s'ils sont posés en forêt. Les oreillards sont sédentaires, ils ne parcourent que quelques kilomètres entre le gîte d'hiver et le gîte d'été. En région PACA, l'espèce est commune localement sauf en plaine. Elle est difficile à déterminer du fait de sa ressemblance avec l'Oreillard montagnard. On note plusieurs morphes dans la région, en fonction des secteurs morfo-géographiques (LPO, 2011). Comportement et écologie : Pour la chasse, il préfère les forêts nettement stratifiées avec des sous-étages encombrés d'arbustes et de branchages. Il peut également côtoyer des forêts de résineux si elles sont richement structurées. Son activité de chasse commence principalement entre 15 et 60 minutes après le coucher du soleil, et il s'éloigne rarement à plus d'un kilomètre de son gîte. L'Oreillard roux utilise plusieurs techniques de chasse, il maîtrise parfaitement le vol stationnaire ainsi que les prospections lentes dans un milieu végétal encombré. La technique la plus utilisée est le glanage de proies posées sur le feuillage. Il consomme principalement des lépidoptères (comme le Paon du jour, la tordeuse du chêne et la Nonne), des trichoptères et des hannetons. L'espèce pousse des cris sociaux à l'aube devant le gîte, accompagnant les essaimages de mai à novembre. Menaces et conservation : L'Oreillard roux est affecté par la sylviculture intensive avec un faible pourcentage de bois morts ou sénescents, l'élimination des vieux arbres et une gestion forestière inappropriée, la restauration des combles et leur engrillagement, mais aussi victimes de collisions routières (leur vol lent les rendant vulnérables) et de la prédation par le chat.				
Situation vis-à-vis du projet				
4 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, le long d'une piste agricole entourée de verger.				
				
© L.Arthur Source : inpn.mnhn.fr		Source : SILENE PACA 2025		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i> J.B. Fischer, 1829	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODERE	MODERE
Description générale				
Description et caractéristiques : L'Oreillard gris est une chauve-souris de taille moyenne avec de grandes oreilles. Il se distingue par un masque noir autour des yeux et un museau cendré. Son pelage dorsal est gris cendré, tandis que celui du ventre est plus clair, gris-blanc. Il se différencie de l'Oreillard roux, morphologiquement très proche, par son museau plus allongé, son masque noir et la forme des tubercules proches des yeux. Habitat et distribution : L'Oreillard gris est une espèce commune dans les milieux agricoles traditionnels, les villages et les zones urbanisées riches en espaces verts. Il affectionne les forêts de résineux mélangés à sous-étages encombrés, vergers extensifs, parcs, lisières, et les milieux ouverts boisés. C'est une espèce anthropophile, fréquentant principalement les combles de bâtiments en été (granges, églises, greniers). En hiver, il est rarement retrouvé en milieu hypogé, préférant les combles et les fissures de falaises. À noter que les femelles sont extrêmement fidèles sur le long terme à leur gîte d'été dans les bâtiments. L'espèce est présente dans tous les départements de PACA mais se raréfie en zone alpine de la région. Les colonies se répartissent au niveau de la mer mais peu de gîtes sont connus, donnant l'impossibilité de donner un état de conservation (LPO PACA et al., 2016). Comportement et écologie : L'Oreillard gris chasse en milieux ouverts, exploitant les grands arbres solitaires proches de son gîte, les jardins, les parcs et les lisières et les prairies. Il peut également chasser autour des éclairages publics. Son rayon d'action maximal est de 6 km autour de son gîte. Il commence à chasser une fois la nuit bien tombée, au moins 30 minutes après le coucher du soleil, et rentre en moyenne une quinzaine de minutes avant le lever du soleil. Son vol est lent, ponctué de phases stationnaires. Il consomme principalement des Noctuidae et des Geometridae (papillons de nuit). Menaces et conservation : L'Oreillard gris est affecté par la sylviculture intensive avec un faible pourcentage de bois morts ou sénescents, l'élimination des vieux arbres et une gestion forestière inappropriée, la restauration des combles et leur engrillagement, mais aussi victimes de collisions routières (leur vol lent les rendant vulnérables) et de la prédation par le chat.				
Situation vis-à-vis du projet				
3 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger.				
				
© G. Grezes Source : inpn.mnhn.fr		Source : SILENE PACA 2025		

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2	MODERE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : La Pipistrelle de Kuhl est une espèce de petite taille, très ressemblante aux autres espèces de pipistrelles. Elle est trapue, avec des oreilles courtes, le pelage est assez variable avec des teintes allant du brun-gris au caramel. Le ventre est plus clair, allant du beige au gris. Enfin le museau est plus arrondi et le liseré clair le long de la membrane est bien visible.

Habitat et distribution : Cette espèce est anthropophile, qui fréquente les zones urbaines. En zone méditerranéenne, elle fréquente les zones sèches à végétation pauvre à proximité des rivières ou des falaises, ainsi que les zones agricoles, les zones humides et les forêts. Elle gîte dans les bâtiments et fréquente peu les cavités des arbres en milieu forestier.

En région PACA, c'est une des espèces les mieux représentées. Elle est présente et se reproduit dans les six départements. De nombreuses colonies été comme hiver sont notées et malgré un état de conservation plutôt défavorable en France, son état reste inconnu dans la région (LPO PACA et al., 2016).

Comportement et écologie : La Pipistrelle de Kuhl chasse dans les parcs et jardins, le long des rues, parfois à la même altitude que les martinets. Elle se nourrit d'une très grande variété d'insectes volants.

Menaces et conservation : Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce concernent la disparition des gîtes, et les accidents liés à l'anthropisation (collision, prédation par les chats domestiques, pièges involontaires et leur expulsion des bâtiments par les particuliers). Elle est également victime des éoliennes.

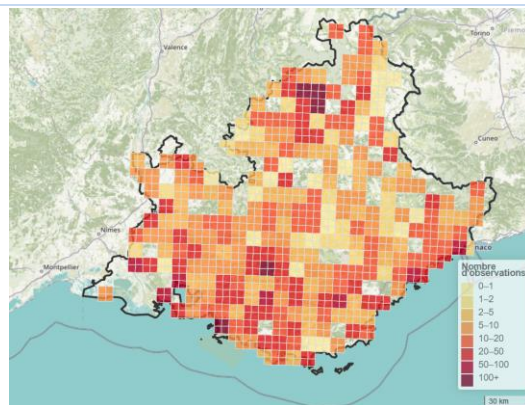
Situation vis-à-vis du projet

84 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger, le long d'une piste agricole entourée de verger et le long de la ripisylve au nord-est.

L'activité de l'espèce sur la zone est forte.



© L. Arthur
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 PNA chiroptères	MODERE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : La Pipistrelle commune est l'espèce de chiroptère la plus observée sur l'ensemble du territoire français. C'est une petite espèce, possédant un pelage dorsal brun-sombre à brun-roux avec un ventre plus clair brun grisâtre. La peau et les ailes sont noires.

Habitat et distribution : Cette espèce ubiquiste occupe une large gamme d'habitats, c'est une des rares espèces à prospérer dans les milieux urbains denses et les zones de monocultures céréalières. Hors de ces endroits, elle occupe tous les milieux : villages, forêts, zones agricoles, bocages, zones humides, zones rocheuses. Elle gîte en hiver comme en été dans les bâtiments (greniers frais, toitures, fissures des murs) mais aussi les tunnels, fissures de roches et cavités d'arbres. En région PACA, l'espèce est largement répandue et se reproduit sur tout le territoire. Cependant, les populations sont rarement très abondantes au niveau local. Il n'est pas possible de déterminer une tendance régionale en raison de sa récente séparation avec la Pipistrelle pygmée (LPO PACA et al., 2016).

Comportement et écologie : C'est une espèce très opportuniste, partant en chasse dès le coucher du soleil et chassant les insectes autour des lampadaires et des lumières urbaines, ainsi qu'en bordure des boisements et des milieux ouverts. Elle se nourrit de tous types d'insectes volants (diptères, lépidoptères, coléoptères, trichoptères, neuroptères, éphémères...). Les diptères représentent une part très importante de son régime alimentaire.

Menaces et conservation : Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce concernent la disparition des gîtes, et les accidents liés à l'anthropisation (collision, prédation par les chats domestiques, pièges involontaires et leur expulsion des bâtiments par les particuliers).

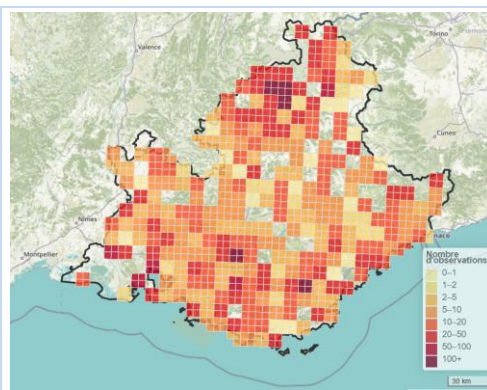
Situation vis-à-vis du projet

43 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, dans le verger, le long d'une piste agricole entourée de verger et le long de la ripisylve au nord-est.

L'activité de l'espèce sur la zone est modérée.



© D.Sirugue
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825	Annexe VI Directive Habitat Faune Flore Protection nationale article 2	MODERE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : La Pipistrelle pygmée est la plus petite chauve-souris d'Europe, légèrement inférieure à la Pipistrelle commune. Le pelage dorsal est brun clair, celui du ventre légèrement plus clair. Ils contrastent très peu avec la couleur de la tête, plus claire que chez les autres pipistrelles.

Habitat et distribution : C'est une espèce de plaine ou de basse altitude, liée à la présence de zones humides, étangs et rivières en bordure des zones forestières. Elle recherche des gîtes anthropiques non loin des zones humides et boisées, et fréquente notamment les bâtiments (greniers, cavité des bâtiments, charpentes, toitures) ainsi que les ponts au-dessus des cours d'eau. En automne, elle fréquente également les cavités d'arbres. Les populations de cette espèce méditerranéenne se trouvent principalement en région Occitanie et PACA.

Comportement et écologie : La Pipistrelle pygmée chasse très souvent au bord de l'eau, notamment dans les forêts claires de feuillus, clairières, lisières forestières, ripisylves, forêts alluviales, bordures de rivières, bras morts, canaux, bordures de lacs, étangs et marais. Elle se nourrit d'insectes, notamment de diptères aquatiques dans les zones humides ou d'autres insectes volants autour des lampadaires ou dans les zones boisées.

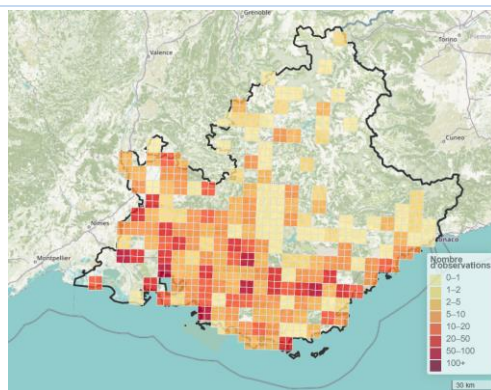
Menaces et conservation : Elle est régulièrement victime des aérogénérateurs et des collisions routières, et est impactée par la disparition de ces zones de chasse (arasement de la végétation le long des cours d'eau, assèchement des zones humides, destruction des haies).

Situation vis-à-vis du projet

6 contacts ont été identifiés au sein de la ZEI, le long d'une piste agricole entourée de verger et le long de la ripisylve au nord-est.



© L. Arthur
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TAXREF V.18)	Principaux statuts (Région PACA)	Intérêt patrimonial	Enjeu local de conservation
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	Annexe IV Directive Habitat Faune Flore Protection Nationale article 2 PNA chiroptères	MODERE	MODERE

Description générale

Description et caractéristiques : La Sérotine commune est une chauve-souris de grande taille, robuste, avec des oreilles triangulaires de taille moyenne. Son pelage est long et soyeux, brun foncé sur le dos, légèrement plus clair sur le ventre. Les membranes et la face sont très sombres. Ses ailes larges lui permettent un vol efficace à mi-hauteur.

Habitat et distribution : La Sérotine commune est présente sur l'ensemble des départements français. Elle est présente principalement à basse altitude (rarement observée au-dessus de 800 m). C'est une espèce anthropophile que l'on retrouve régulièrement en gîte au sein de bâtiments, tels que les granges, les églises, ou les greniers. Elle fréquente également les milieux agricoles et forestiers. En région PACA, la Sérotine commune est répandue de la côte jusqu'en basse montagne, dans tous types de milieux. Sa densité de population est variable et localisée (LPO PACA, 2011).

Comportement et écologie : Elle chasse principalement dans des milieux ouverts mixtes tels que les lisières, zones humides et prairies. Son territoire de chasse s'étend généralement entre 3 et 6 km autour de son gîte. Elle peut sortir juste après le coucher du soleil, cependant elle ne tolère pas l'éclairage direct sur son gîte. Elle chasse soit en solitaire, soit en escadrille, souvent à hauteur de végétation, et se nourrit de coléoptères et de papillons de nuit. Fidèle à ses gîtes tant qu'ils restent accessibles, elle parcourt généralement une cinquantaine de kilomètres entre ses gîtes d'été et d'hiver.

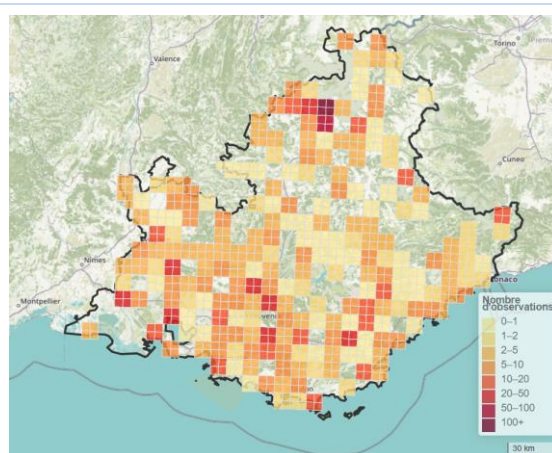
Menaces et conservation : La Sérotine commune est menacée par la rénovation des bâtiments, qui réduit la disponibilité des gîtes, la prédation par les chats et rapaces nocturnes et par les éoliennes, responsables de nombreuses collisions mortelles.

Situation vis-à-vis du projet

1 contact a été identifié le long de la ripisylve au nord-est de la ZEI.



© L. Arthur
Source : inpn.mnhn.fr



Source : SILENE PACA 2025

5.4 Synthèse des enjeux

Les différents enjeux sont repris dans le tableau d'analyse des scénarios tendanciels afin de définir leur évolution prévisible en l'absence de projet d'aménagement.

Le tableau ci-dessous concerne l'état actuel de l'environnement pour le site d'étude. Il ne prend pas en compte le projet d'aménagement. Il s'agit des perspectives d'évolution sans aménagement et avec une gestion future comparable à celle qui est en cours.

Tableau 8 : Analyse des scénarios tendanciels des enjeux écologiques

Scénario de référence		Tendance au fil de l'eau	
ENJEU TRES FORT	Cours d'eau (Durance) Milieu aquatique d'importance régionale Habitat favorable aux déplacements et à l'alimentation de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie Habitat favorable aux amphibiens	=	Aucune évolution notable n'est à attendre sous réserve du maintien des pratiques actuelles
	Phragmitaies Zone humide probable Habitat favorable au nichage de la Rousserolle turdoïde	=	Aucune évolution notable n'est à attendre sous réserve du maintien des pratiques actuelles
ENJEU FORT	Plage de galets Zone humide probable Favorable à certaines espèces végétales patrimoniales Habitat favorable aux amphibiens, à la Loutre d'Europe et au Castor d'Eurasie	=	Evolution dépendante du régime hydrique de la Durance
	Forêts riveraines à Peupliers et Robiniers Tampon de protection pour la Durance Zone humide réglementaire Trame Turquoise et Verte Habitat favorable à la Loutre d'Europe et au Castor d'Eurasie Habitat favorable à la présence de gîte temporaire des chiroptères	=	Evolution dépendante du régime hydrique de la Durance Invasion des EEVE
ENJEU MODERE	Friches fauchées Habitat semi-naturel à espèces annuelles favorable à l'avifaune et aux reptiles Habitat potentiel pour d'autres espèces à enjeux	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles

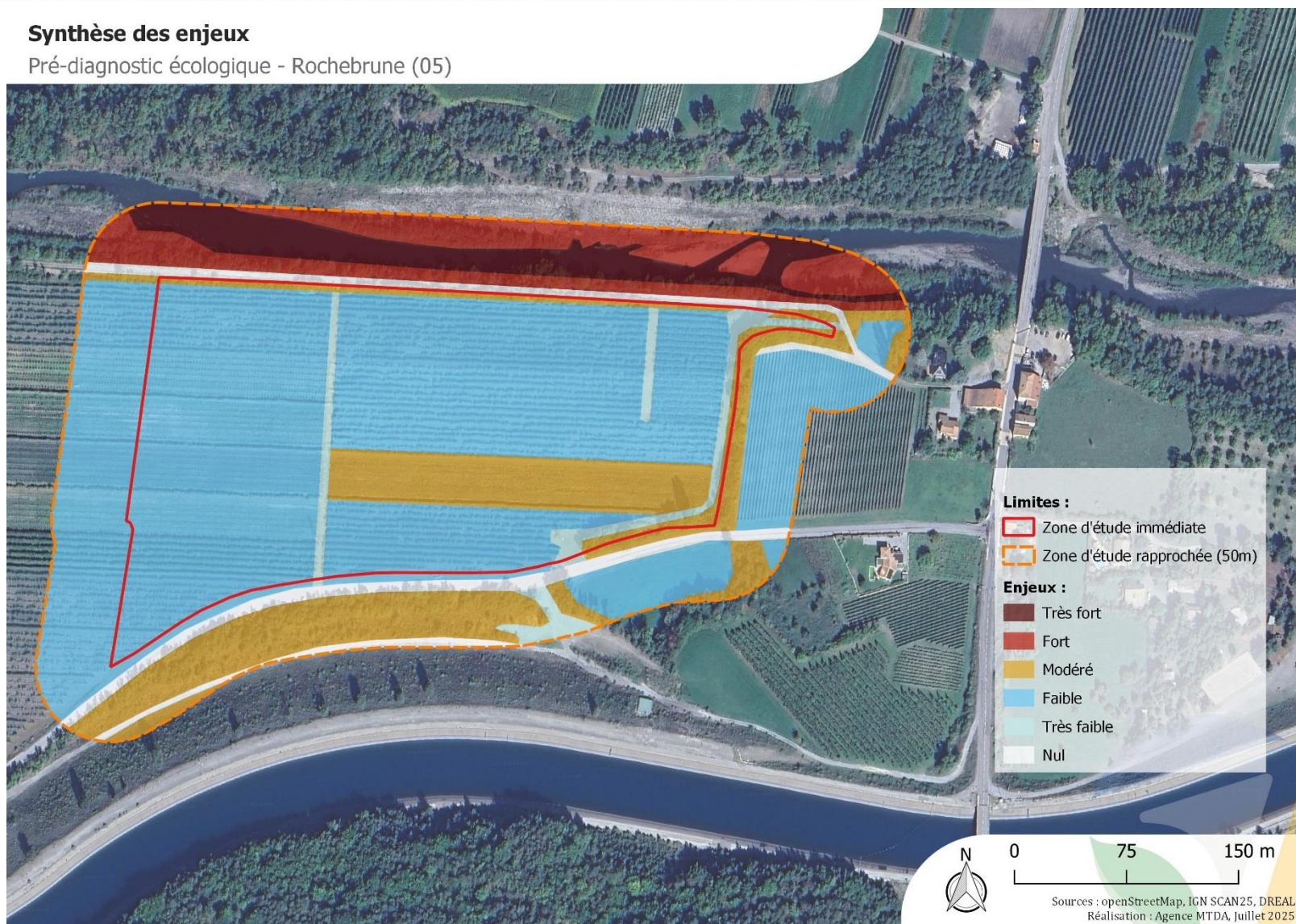


Scénario de référence		Tendance au fil de l'eau	
	Haies riches en espèces Habitat favorable au nichage de l'avifaune Trame verte du bord de Durance Habitat favorable à la présence de gîte temporaire des chiroptères	=	Maturation des boisements
	Fourrés nitrophiles mésophiles Habitat favorable à l'espèce protégées <i>Ononis pubescens</i> et potentiellement d'autres espèces à enjeux.	↘	Evolution vers des boisements mésophiles matures avec des EEVE
ENJEU FAIBLE	Autres habitats, flore et faune Avifaune commune, herpétofaune, entomofaune, mammifères terrestres	=	Aucune évolution notable n'est à attendre de ces milieux sous réserve du maintien des pratiques actuelles

La carte ci-dessous synthétise et localise les enjeux identifiés à ce jour au niveau de la zone de projet et de sa proximité.

Synthèse des enjeux

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)

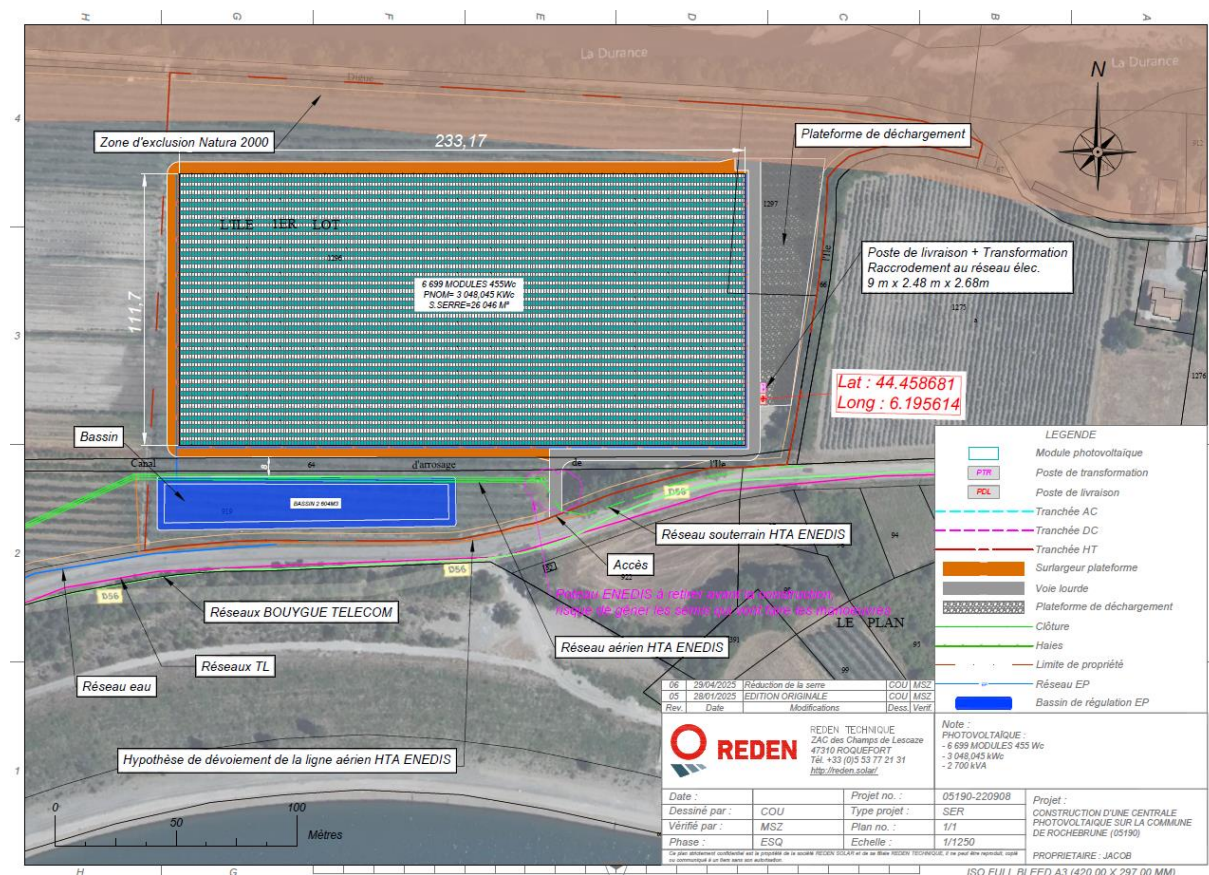


Carte 20 : Cartographie de synthèse des enjeux écologiques

6 Présentation du projet

La société Reden Technique souhaite développer un projet de serres agrivoltaïques dans le département des Hautes Alpes (05), sur la commune de Rochebrune.

La surface de la zone d'étude immédiate couvre environ 7,6 ha.



Ci-dessous est présenté un schéma de la serre agrivoltaïque qui sera utilisée pour ce projet :

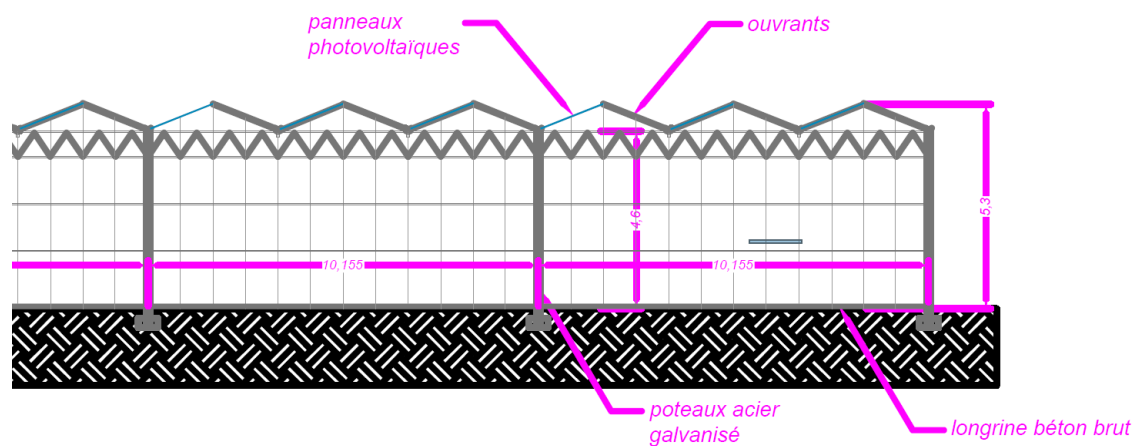


Figure 6 : Schéma de la serre agrivoltaïque - Source : REDEN

7 Les impacts écologiques du projet et mesures

7.1 Impacts probables bruts (sans mesures)

De manière générale, les impacts potentiels sont les suivants

- EFFETS SUR LES HABITATS NATURELS

- ⦿ Risque d'altération ou de destruction des habitats : les effets d'emprises sont directs et peuvent être temporaires (présence de la base chantier) ou permanents (voiries). Ils sont liés aux atteintes sur les habitats naturels situés sur la zone d'emprise du projet dans le cadre de l'installation du projet (défrichement, débroussaillage, terrassement, artificialisation des sols). Les atteintes peuvent aussi être en limite d'emprise pendant les travaux (débordement et piétinement, pollutions accidentelles).
- ⦿ Risque de pollution des milieux lors des travaux : Le risque de pollution des habitats naturels peut être dû à l'apport de matériaux exogènes lors de la réalisation de l'ensemble des travaux. La pollution peut être physique (matières en suspension dans l'eau, déchets solides) ou chimique (relargage de substances polluantes contenues dans les matériaux). La pollution accidentelle par fuites d'hydrocarbures d'engins de chantier peut aussi être un risque de pollution.
- ⦿ Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives : Il s'agit d'un effet temporaire indirect lié au risque d'introduction d'espèces végétales invasives pendant les travaux par l'apport de matériaux exogènes ou encore par les engins de chantier eux-mêmes. De plus, des sols remaniés par le chantier constituent un terrain favorable au développement d'espèces exotiques à fort pouvoir colonisateur, limitant d'autant plus le développement de la végétation locale.

- EFFETS SUR LA FLORE

- ⦿ Risque de destruction d'individus lors des travaux : Il s'agit d'un effet direct et permanent qui correspond à l'écrasement et/ou l'arrachage d'individus. Il y a également un risque de destruction accidentelle des espèces pendant les travaux (débordement d'emprise des engins, pollutions accidentelles).
- ⦿ Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces : Il s'agit d'un effet temporaire et ou permanent, direct et indirect, lié au risque d'atteinte aux habitats d'espèces situés sur la zone d'emprise du projet, ainsi qu'en limite d'emprise pendant les travaux (débordement d'emprise et écrasement, pollutions accidentelles).

- EFFETS SUR LA FAUNE

- ⦿ Risque de destruction d'individus lors des travaux : Il peut s'agir d'un effet direct et permanent qui correspond à l'écrasement d'individus (adultes, juvéniles) ou de pontes d'espèces animales fréquentant la zone d'emprise du projet ou sa proximité. Ces dommages peuvent être occasionnés lors de la phase travaux, notamment par la circulation des engins du chantier. Ce risque est important notamment en période de reproduction, période à laquelle la faune est la plus active et sensible. L'ensemble des



taxons sont concernés, et principalement les espèces reproductrices au sein de l'aire d'étude rapprochée.

- 🕒 Dérangement des individus pendant les travaux : Cet effet temporaire est lié à la fréquentation humaine intense, au bruit répétitif et puissant produit par les engins en phase travaux. Ces perturbations peuvent induire des incidences notables sur le succès de la reproduction d'espèces à proximité de l'emprise du projet. Dans le cas présent, les espèces les plus sensibles vis-à-vis du dérangement en phase travaux vont être les oiseaux fréquentant le site et ses alentours, notamment pendant la période de reproduction.
- 🕒 Risque d'altération ou de destruction des habitats d'espèces : il s'agit d'un effet permanent ou temporaire, direct et indirect, lié au risque d'atteinte aux habitats d'espèces situés sur la zone d'emprise du projet, ainsi qu'en limite d'emprise pendant les travaux (débordement d'emprise et écrasement, pollutions accidentelles, émission de poussières, ...).
- 🕒 Risque de pollution des milieux : Le risque de pollution existe au travers de l'apport de matériaux exogènes. La pollution peut être à la fois physique (plus de matières en suspension dans l'eau libre), chimique (relargage de polluants chimiques contenus dans les matériaux), ou biologique (relargage de matières organiques contenues dans les matériaux). La pollution accidentelle par les hydrocarbures au niveau des engins de chantier est un autre risque de pollution. Par ailleurs, le chantier pourrait générer des déchets tels que les plastiques ; ceux-ci peuvent entrer dans la chaîne alimentaire de la faune et donc créer des effets néfastes pour la vie aquatique et biologique.

7.2 Impacts prévisibles spécifiques au site

Ces impacts sont évalués à partir du pré-diagnostic réalisé en juin 2025 et de la visite complémentaire réalisée en octobre 2025.

Il s'agit de présomption d'impacts, eu égard aux enjeux écologiques présentés ci-avant.

Cette étude constitue un premier outil décisionnel pour la faisabilité du projet et pour la réalisation des travaux.

Tableau 9 : Impacts prévisibles du projet sur les zones d'étude immédiate et rapprochée

Entité écologique impactée	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Habitats				
Cours d'eau (Durance)	TRES FORT	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Uniquement dans la zone d'étude rapprochée à l'Ouest – 0.9 ha	MODERE
Phragmitaies	TRES FORT	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Uniquement dans la zone d'étude rapprochée au Nord-Ouest – 0.003 ha	MODERE
Plage de galets	FORT	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Uniquement dans la zone d'étude rapprochée au Nord – 0.5 ha	FAIBLE



Entité écologique impactée	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Forêts riveraines	FORT	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Uniquement dans la zone d'étude rapprochée au Nord – 0,7 ha	MODERE
Haies riches en espèces	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Aux abords de la zone d'étude immédiate – 0,8 ha	MODERE
Friches fauchées	MODERE	- Destruction de l'habitat - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Dans la zone d'étude – 0.9 ha	MODERE
Fourrés nitrophiles mésophiles	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Uniquement dans la zone d'étude rapprochée au Sud – 0,9 ha	FAIBLE
Flore				
Ononis pubescens Fourrés	MODERE A TRES FORT	Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	Présente dans les fourrés au Sud de la zone d'étude rapprochée	FAIBLE
Mammifères				
Castor d'Eurasie Ripisylve	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Loutre d'Europe Ripisylve	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Campagnol amphibie Ripisylve	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Ecureuil roux Haies, ripisylve, boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Chiroptères				
Barbastelle d'Europe Ripisylve, haies, boisements	TRES FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FORT
Petit Rhinolophe Ripisylve, haies, boisements	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présente en chasse et en gîte ponctuel	FORT
Grand Rhinolophe Ripisylve, haies, boisements	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Molosse de Cestoni Ripisylve, haies, boisements		- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Vespère de Savi Ripisylve, haies, boisements	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Oreillard montagnard Ripisylve, haies, boisements	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Murin de Daubenton Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Murin cryptique Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Noctule de Leisler Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Oreillard roux Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Présent en transit	MODERE



Entité écologique impactée	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Oreillard gris Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Pipistrelle commune Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Pipistrelle de Kuhl Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Pipistrelle pygmée Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Sérotine commune Ripisylve, haies, boisements	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Présent en transit	MODERE
Amphibiens				
Alyte accoucheur Ripisylve	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Rainette méridionale Ripisylve, roselière	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Sonneur à ventre jaune Ornières, clairières, ripisylve	TRES FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Faiblement potentielle	FAIBLE à NUL
Oiseaux				
Rousserolle turdoïde Roselière, berges de cours d'eau	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	FORT
Chevalier guignette Cours d'eau, étendue sableuse et pierreuse	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Corneille noire Boisements, haies, cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Avérée	MODERE
Coucou gris Boisements, haies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Avérée	MODERE
Guêpier d'Europe Cultures	MODERE	- Risque de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Avérée	MODERE
Bruant des roseaux Bords de cours d'eau, roselières	TRES FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	TRES FORT
Moineau friquet Cultures, haies	TRES FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	TRES FORT
Bouvreuil pivoine	FORT	Risque de destruction d'individus lors des travaux	Potentielle	FORT



Entité écologique impactée	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Boisements, haies		- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces		
Bruant jaune Haies, cultures	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	FORT
Tourterelle des bois Boisements, haies	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Potentielle	FORT
Verdier d'Europe Haies, cultures, boisements	FORT	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	FORT
Alouette lulu Cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Bondrée apivore Boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Bouscarle de Cetti Ripisylve, roselières	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Bruant fou Haies, cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Chardonneret élégant Haies, cultures, boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Chevêche d'Athéna Boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Circaète Jean-le-Blanc Boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Engoulevent d'Europe Cultures, boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Faucon crécerelle Boisements, cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Hirondelle de fenêtre Cultures	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Hirondelle de rivage Cultures, alimentation au-dessus du cours d'eau	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Hirondelle rustique Cultures	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Huppe fasciée Cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



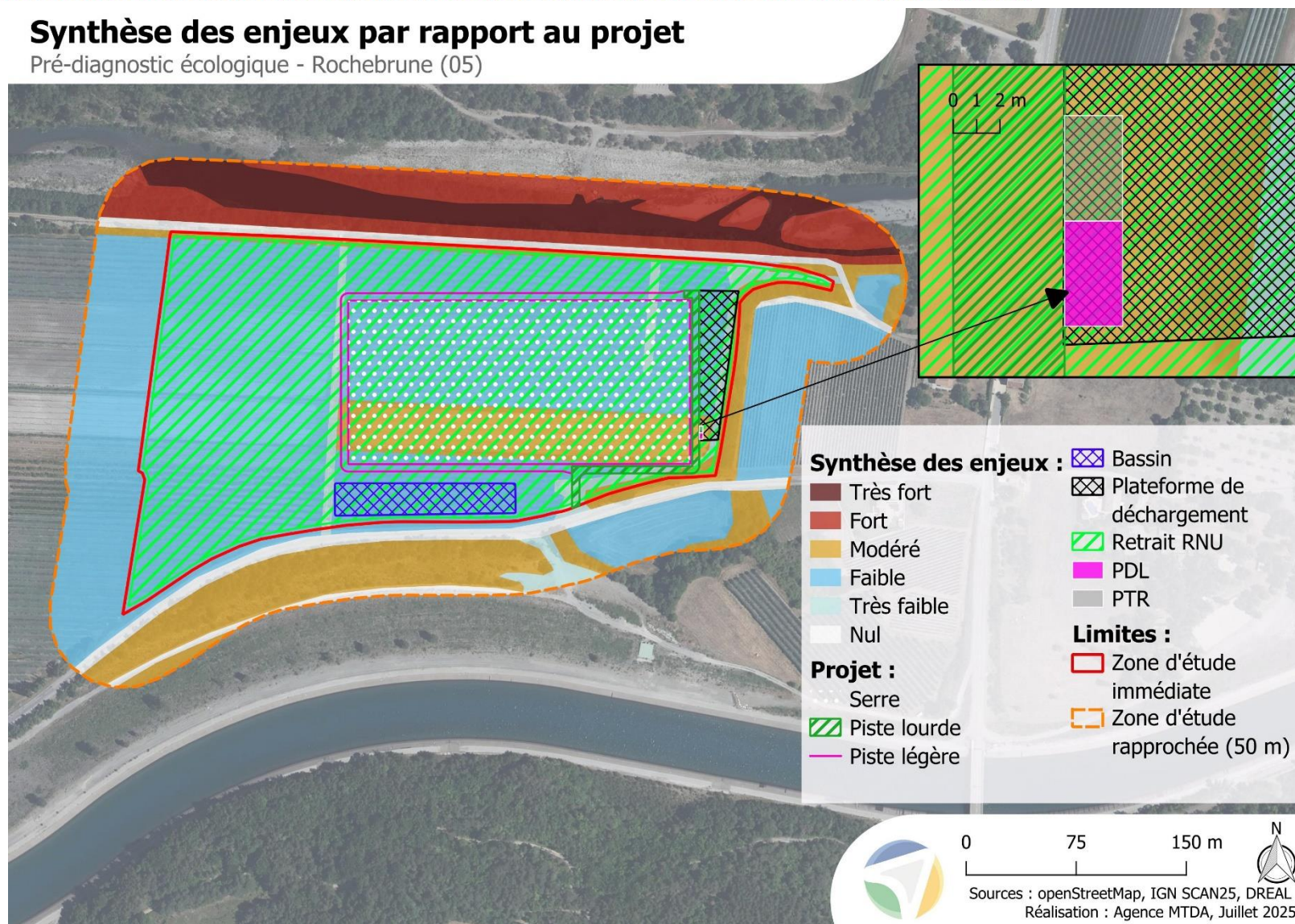
Entité écologique impactée	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Martinet noir Cultures	MODERE	- Risque de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Moineau soulcie Cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Perdrix rouge Cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Petit-duc scops Boisements, haies, cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Pic épeichette Boisements, ripisylve	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Pie-grièche écorcheur Cultures, haies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Pinson du Nord Cultures, haies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Roitelet huppé Boisements	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Rollier d'Europe Cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Serin cini Haies, cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE
Venturon montagnard Boisements, haies	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	Potentielle	MODERE
Insectes				
Agrion bleissant Ripisylve, cours d'eau	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Agrion de Mercure Ripisylve, cours d'eau	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Sympétrum du Piémont Ripisylve, cours d'eau	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Grand capricorne Boisements, haies avec des chênes	FORT	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	MODERE
Cylindera arenaria	FORT	Risque de dérangement des espèces en phase travaux	Potentielle	MODERE



Entité écologique impactée	Intérêt patrimonial	Type d'impact	Représentativité	Impact brut
Milieux sableux alluviaux		Risque de pollution des milieux lors des travaux		
Grand Nègre des bois Forêt alluvionnaire	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Morio Lisière forestière en bord de ruisseau	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Grillon des torrents Sous les pierres en bord de cours d'eau	MODERE	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Potentielle	FAIBLE
Reptiles				
Lézard à deux raies Lisières, ronciers, cultures, friches	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Lézard des murailles Lisières, ronciers, cultures, friches	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Couleuvre verte et jaune Ronciers, lisières, ripisylve, cultures	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE
Couleuvre vipérine Ronciers, ripisylve, cours d'eau	MODERE	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	Avérée	MODERE

Synthèse des enjeux par rapport au projet

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 22 : Superposition du projet sur les enjeux de la zone d'étude

7.3 Proposition de mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement

Des mesures peuvent-être mises en place pour éviter les impacts négatifs, les réduire et les compenser.

Il peut s'agir de mesure d'évitement, de réduction ou de compensation de l'impact.

EVITEMENT

Une mesure d'évitement (ME) correspond généralement à la décision du maître d'ouvrage de réduire le périmètre du projet ou de sanctuariser une zone lors des travaux pour protéger les enjeux dégagés lors de l'état initial. L'évitement temporel peut être aussi d'adapter le calendrier des travaux.

ME1 - Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement					
E	R	C	A	E1 : Evitement « géographique »	
Thématique environnementale			Milieux naturels	Paysage	Air / Bruit
Descriptif plus complet					
Afin d’éviter d’impacter les espaces naturels situés en dehors de l’emprise stricte des travaux, il conviendra de baliser l’ensemble des secteurs sensibles pour éviter toute incursion d’engins et/ou débroussaillage au sein des milieux naturels situés en périphérie. Le projet a notamment été désigné de sorte à éviter totalement les zones Natura 2000 (ZSC La Durance et ZPS La Durance). Le maître d’œuvre devra mettre en place le balisage tout autour de la zone d’implantation pour empêcher l’accès aux boisements, ripisylves, haies et ronciers adjacents avant le démarrage des travaux. Pour cela, il sera assisté par un écologue. Des chaînettes rouges et blanches visibles, réutilisables et adaptables seront installées préalablement au démarrage des travaux afin de mettre en défens ces secteurs. Le balisage doit rester en place durant toute la durée du chantier. Ce balisage sera temporaire (uniquement durant les travaux). Il conviendra de s’assurer, durant toute la réalisation du chantier, du bon maintien des chaînettes. Si elles sont altérées, elles devront être immédiatement remplacées. Sur site, des panneaux d’indication viendront compléter l’information du personnel chargé du chantier.					



Exemple de balisage temporaire avec des chaînettes (©REDEN)

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Le maître d'œuvre devra mettre en place le balisage avant le démarrage des travaux.

Modalités de suivi envisageables

-

Coût de la mesure

Coût d'un balisage avec chaînettes rouges et blanches : environ 2€/m linéaire.

REDUCTION

Les mesures de réduction (MR) proposées visent à limiter les incidences du projet ne pouvant être évitées. Elles doivent permettre de rendre l'impact associé à un niveau acceptable (= impact résiduel faible ou nul).

MR1 – Adaptation du calendrier des travaux

E

R

C

A

R3 : Réduction « temporelle »

Thématique environnementale

Milieux physiques

Milieux naturels

Milieu humain

Paysage

Descriptif plus complet

Les travaux relatifs à création de la serre photovoltaïque sont susceptibles de générer des incidences négatives sur la faune présente au sein de la zone d'étude comme nous l'avons vu précédemment. En effet, en plus du dérangement occasionné par le bruit des engins, les travaux peuvent entraîner la destruction/altération d'habitats d'espèces ainsi que la mortalité d'individus (adultes, juvéniles, œufs, larves, ...).

Chaque groupe faunistique possède ainsi des périodes de sensibilités qui lui sont propres.

Tableau 10 : Principales périodes de sensibilité pour la faune.

Groupes faunistiques concernés	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Oiseaux (hors rapaces nocturnes)												
Rapaces nocturnes												
Chiroptères												
Insectes												
Amphibiens												
Reptiles												
Période de travaux												
	Reproduction			Hibernation/Hivernage					Migration			

Pour l'avifaune, les périodes indiquées dans le tableau peuvent varier légèrement suivant les espèces concernées.

Étant donnés les espèces présentes et potentielles sur ou à proximité des parcelles du projet :

- Les travaux lourds (, creusement des tranchées, décapage du sol) devront débuter entre août et octobre, après la période d'activité principale de la faune et avant la période d'hibernation des reptiles et amphibiens. En effet, les vibrations des engins sur site devraient suffire à les éloigner et à trouver des gîtes hivernaux en dehors de l'emprise du projet. Les travaux seront ensuite effectués en continu. Ils permettront de ne pas avoir d'espèces présentes pendant la durée du chantier sur les parcelles du projet.
- Les travaux légers (installation des câbles, remise en état du sol) se poursuivront à la suite des travaux lourds.

Le choix de la période des travaux est motivé par un souci de cohérence : en effet, ces derniers engendreront un impact négatif sur les cortèges tels que les oiseaux migrateurs et les hivernants, mais permettront de préserver au maximum les autres espèces à enjeu (avifaune nicheuse, reptiles, ...) lors des travaux. Il s'agit toutefois d'une opération très limitée dans le temps.

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Une adaptation du calendrier des travaux sera mise en place et permettra la réduction des incidences brutes sur la faune locale.

Modalités de suivi envisageables

-

Coût de la mesure

Coût intégré au projet.



MR2 - Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)						
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »		
Thématique environnementale		Milieux physiques		Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet						
Cette mesure a pour objectif de préciser les actions à mettre en œuvre lors de la phase chantier et de la phase exploitation concernant la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE). En phase chantier et en phase d'exploitation, des mesures préventives peuvent être prises pour limiter l'introduction et la dissémination de nouvelles EVEE : • Vérifier l'origine des matériaux utilisés provenant de l'extérieur pour ne pas importer des terres végétales contaminées sur les secteurs sensibles et à enjeu. La société REDEN précise que l'apport des matériaux extérieur est limité à l'apport de graves lourds provenant de carrières locales. • Nettoyer tout matériel ayant été en contact avec les espèces invasives (godets, griffes de pelleteuses, pneus, chenilles, outils manuels, bottes, chaussures, etc.) avant l'entrée du site et ceci pendant toute la durée du chantier. Il a également été demandé aux entreprises de venir avec des équipement propres. Les engins de chantier resteront stationnés tout au long des travaux afin d'éviter la dissémination. Des mesures préventives pour limiter la présence des EVEE identifiées sur le site peuvent être appliquées : • Identifier la présence des espèces invasives dans l'emprise du projet et aux abords ; • Débroussailler la zone de projet en limitant la prolifération des espèces invasives. En phase d'exploitation, une intervention ponctuelle sur de nouvelles populations, d'extensions ou de repousses reste une méthode préventive simple, rapide et peu coûteuse. Les déchets de ces végétaux seront évacués via une filière spécifique.						
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance						
La phase chantier est une période propice à l'apport, la dispersion de graines d'espèces exogènes dont certaines peuvent être envahissantes. Toutes les mesures devront être rigoureusement suivies à ce stade. Pendant l'exploitation, la veille est primordiale et en cas de repérage de développement d'espèces non désirables, les interventions de destruction ponctuelle devront être programmées.						
Modalités de suivi envisageables						
-						
Coût de la mesure						
Mesures préventives prises par les entreprises intervenantes (incluses dans leur prestations).						

MR3- Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet					
Une attention particulière sera portée sur les pièges artificiels à petite faune en phase chantier. En effet, les trous et autres tuyaux non protégés peuvent constitués des pièges mortels pour des espèces comme les amphibiens, les reptiles ou certains petits mammifères. Les poteaux métalliques creux peuvent s’avérer être de redoutables pièges à oiseaux. Les espèces cavernicoles, en particulier les oiseaux, qui nichent dans des trous (arbres, rochers, bâtiments, etc.) sont attirés par la cavité du sommet du poteau, notamment en période de recherche de site de nidification, y pénètrent, chutent et ne peuvent plus remonter.					
					
Exemple d’un poteau métallique non bouché, piège pour la petit faune (source : LPO Isère)					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance					
-					
Modalités de suivi envisageables					
-					
Coût de la mesure					
Coûts intégrés au projet.					



MR4 - Respect d'un plan de circulation				
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain Paysage
Descriptif plus complet L'objectif de cette mesure est de cantonner les engins de chantier sur un tracé prévu afin d'éviter tout débordement et tout impact supplémentaire sur la flore, la faune et les habitats naturels attenants. Afin de limiter au maximum les risques d'altération ou de destruction de la végétation limitrophe ou de destruction d'individus d'espèces animales en déplacement lors de la phase chantier, un plan de circulation des engins sera édité en amont du démarrage du chantier et fourni aux entreprises intervenantes. Il contiendra des consignes pour que les travaux aient lieu dans les limites strictes de l'emprise ou de la zone chantier, pour éviter la dégradation du sol et de la végétation des secteurs non directement concernés par le projet : blessure de troncs, coupure de racines, ... De plus, la vitesse maximale autorisée sur les pistes sera limitée pour permettre l'éventuelle fuite de la faune.				
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance Ce plan de circulation sera distribué lors de la réunion de démarrage du chantier afin de sensibiliser les équipes intervenantes aux enjeux écologiques du secteur.				
Modalités de suivi envisageables -				
Coût de la mesure Coût intégré au projet.				



MR5 – Gestion des déchets du chantier					
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »	
Thématique environnementale		Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet L’objectif de cette mesure est la mise en place d’une organisation pour la collecte et le tri de tous les déchets afin que ceux-ci puissent être valorisés. Suite à la libération de l’emprise du chantier, les déchets verts seront ramassés et évacués sans stockage préalable pour être traités en filière agréée. Des bennes spécifiques pour les déchets avant leur envoi en traitement seront mises en place. Elles seront étiquetées pour permettre à l’ensemble des ouvriers de chantier un usage optimal. La base-vie et les bennes de déchets seront localisés sur la plateforme de déchargement afin de limiter la dispersion des déchets sur le site. Le chantier sera nettoyé d’éventuels dépôts régulièrement. Les déchets ne seront pas brûlés sur place.					
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance Mise en place d’un tri sélectif et évacuation régulière des déchets. Certificat/registre de suivi de l’entretien des engins.					
Modalités de suivi envisageables Bordereau de suivi des déchets.					
Coût de la mesure Coûts intégrés au projet.					

MR6 - Favoriser l'installation d'abris et gîtes artificiels pour la petite faune						
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »		
Thématique environnementale			Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet						
Il s'agira de favoriser et maintenir une biodiversité dite « ordinaire » sur et à proximité du projet d'aménagement par :						
L'aménagement de gîtes artificiels pour les reptiles et les amphibiens : deux pierriers seront déposés de façon permanente au sein de la zone d'étude immédiate à proximité des lisières et des haies au nord-est de la ZEi et au sud de celle-ci.						
Localisation des secteurs favorables aux deux pierriers						
Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)						
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance						
-						
Modalités de suivi envisageables						
-						
Coût de la mesure						
Coût intégré au projet (200€ par pierrier).						



MR7 - Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne						
E	R	C	A	R2 : Réduction « technique »		
Thématique environnementale			Milieux physiques	Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet Le code du travail sera respecté. Les équipes de travail sur le chantier travailleront le plus souvent entre 7h et 18h. Aucun travaux n'aura lieu en période nocturne. Pendant les périodes où les journées sont les plus courtes, les lumières seront adaptées afin d'être réduites au maximum tout en permettant aux équipes de travailler dans des conditions favorables. Elles seront éteintes lorsque le chantier sera fermé. Cette mesure vise à éteindre toute source lumineuse lorsque le chantier est fermé, permettant ainsi à la faune de circuler normalement aux abords de ce dernier.						
Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance -						
Modalités de suivi envisageables -						
Coût de la mesure Coût intégré au projet.						

MR8 – Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)						
E	R	C	A	R1 et R2 : Réduction « géographique » & « technique »		
Thématique environnementale		Milieux physiques		Milieux naturels	Milieu humain	Paysage
Descriptif plus complet						
L'objectif de cette mesure est de limiter le risque de pollution accidentelle du sol, du sous-sol, des eaux superficielles et souterraines ainsi que de limiter le risque de pollution diffuse vers le milieu naturel. Une charte et un règlement de chantier seront mis en place, spécifiquement pour le projet, afin de limiter les impacts des travaux sur le réseau hydrographique et a fortiori sur les espèces et les habitats. Les entreprises intervenant sur le site devront respecter un cahier des charges environnemental dont les prescriptions permettront de limiter les risques d'altération des sols, des nappes souterraines et des eaux superficielles. Un responsable environnement sera désigné au sein de l'entreprise et sera le garant du respect des objectifs fixés par la charte. Il n'est pas envisagé de stockage de produits dangereux : les matériaux installés sont inertes et non polluants. Les produits dangereux et/ou polluants qui passeront par le site en phase chantier sont donc limités à ceux qui sont stockés dans les engins de chantier : huiles, carburants, liquide de refroidissement.						



En phase chantier, les entreprises intervenant lors de la réalisation du projet, devront se soumettre à la réglementation en vigueur pour la prévention de la pollution des sols et des eaux superficielles et souterraines : réserves de produits polluants stockées de façon étanche, etc.

Une zone de parage des véhicules et des engins de chantier sera créée le temps des travaux. L'approvisionnement des engins en carburant et le stockage de tous les produits présentant un risque de pollution (carburant, lubrifiants, solvants, déchets dangereux) seront réalisés sur une plateforme étanche.

Les terres polluées par des événements accidentels (hydrocarbures, huiles de vidange, ...) seront excavées au droit de la surface d'absorption, stockées sur une surface étanche, puis acheminées vers un centre de traitement spécialisé.

Les mesures de réduction des incidences notables suivantes seront prises :

- conformément aux articles R. 211-60 et s. du code de l'environnement, aucun déversement d'huiles ou de lubrifiants ne sera effectué dans les eaux superficielles ou souterraines,
- les engins seront donc entretenus et maintenus afin d'éviter tout risque de pollution,
- les engins travaillant sur le chantier seront contrôlés périodiquement et leurs conducteurs sensibilisés au risque de pollution accidentelle notamment par hydrocarbures
- en cas de panne sur le chantier, le conducteur de travaux veillera à prendre des dispositions pour éviter une pollution (bâche, bac de décantation sous les moteurs en réparation...),
- en cas de perte de polluant, de la sciure ou tout autre produit adsorbant sera épandu. Les produits souillés seront collectés puis évacués en décharge. Il en sera de même pour la couche superficielle du sol qui aura été polluée.
- un kit de dépollution pour le traitement des déversements accidentels sera maintenu pendant toute la durée du chantier dans la base vie. Les Responsables chantier et HSE seront formés à son utilisation. L'emplacement de ce kit doit être connu de tous,
- le chantier sera maintenu en état permanent de propreté et sera clôturé pour interdire tout risque de dépôt sauvage de déchets,
- il n'y aura quasiment aucun mouvement de terre en raison de la nature des ancrages (pieux battus ou vissés) et du fait de la profondeur limitée des tranchées au sein du projet.

Conditions de mise en œuvre / limites / points de vigilance

Certificat/registre de suivi de l'entretien des engins.

Modalités de suivi envisageables

-

Coût de la mesure

Coûts intégrés au projet.

7.4 Mise en évidence des impacts résiduels après application des mesures

La prise en compte des mesures d'évitement et de réduction permet de minimiser les impacts résiduels du projet de création d'une serre photovoltaïque sur la zone d'étude immédiate sur la commune de Rochebrune (05).

Mesures	Description	Coût estimé € HT
Mesures d'évitement		
ME1	Evitement géographique par mise en défens des milieux naturels sensibles en phase travaux et fonctionnement	Coût d'un balisage avec filet orange : environ 2€/m linéaire
Mesures de réduction		
MR1	Adaptation du calendrier de travaux	Coût intégré au projet
MR2	Dispositif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (actions préventives et curatives)	1100€ /an
MR3	Veille sur les pièges artificiels pour la petite faune	Coût intégré au projet
MR4	Respect d'un plan de circulation	Coût intégré au projet
MR5	Gestion des déchets du chantier	Coût intégré au projet
MR6	Favoriser l'installation d'abris et de gîtes artificiels pour la petite faune	Coût intégré au projet (200€ par pierrier)
MR7	Travaux diurnes / Absence d'éclairage nocturne	Coût intégré au projet
MR8	Dispositif préventif de lutte contre les pollutions et absence de rejet dans le milieu naturel (eau, sol, sous-sol)	Coût intégré au projet



Tableau 11 : Impacts résiduels du projet sur la zone d'étude

Entité écologique impactée	Type d'impacts bruts	Impact prévisible	Mesure E, R et A	Impacts résiduels
Habitats				
Cours d'eau (Durance)	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	MODERE	ME1, MR2, MR5 et MR8	NUL
Phragmitaies	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	MODERE	ME1, MR2, MR5 et MR8	NUL
Plage de galets	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	FAIBLE	ME1, MR2, MR5 et MR8	NUL
Forêts riveraines	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	MODERE	ME1, MR2, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Haies riches en espèces	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'altération des habitats en phase travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	MODERE	ME1, MR2, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Friches fauchées	- Destruction de l'habitat - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	MODERE	MR2, MR5 et MR8	FAIBLES
Fourrés nitrophiles mésophiles	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	FAIBLE	ME1, MR2, MR5 et MR8	NUL
Flore				
Ononis pubescens Fourrés	Risque d'introduction/de prolifération d'espèces végétales invasives	FAIBLE	ME1, MR2 et MR4	NUL
Mammifères				
Castor d'Eurasie Ripisylve	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Loutre d'Europe Ripisylve	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Campagnol amphibie Ripisylve	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE	ME1, MR1, MR3, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Ecureuil roux Haies, ripisylve, boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1, MR1, MR3, MR4 et MR5	NUL à FAIBLE
Chiroptères				
Barbastelle d'Europe Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FORT	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Petit Rhinolophe Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FORT	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Grand Rhinolophe Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Molosse de Cestoni Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Vespère de Savi Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Oreillard montagnard Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1, MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE



Entité écologique impactée	Type d'impacts bruts	Impact prévisible	Mesure E, R et A	Impacts résiduels
Murin de Daubenton Ripisylve, haies, boisements	- Risque de pollution des milieux lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Murin cryptique Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Noctule de Leisler Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Oreillard roux Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Oreillard gris Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Pipistrelle commune Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Pipistrelle de Kuhl Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Pipistrelle pygmée Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Sérotine commune Ripisylve, haies, boisements	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR7	NUL à FAIBLE
Amphibiens				
Alyte accoucheur Ripisylve	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6, MR7 et MR8	NUL
Rainette méridionale Ripisylve, roselière	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6, MR7 et MR8	NUL
Sonneur à ventre jaune Ornières, clairières, ripisylve	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE à NUL	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6, MR7 et MR8	NUL
Oiseaux				
Rousserolle turdoïde Roselière, berges de cours d'eau	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FORT	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	FAIBLE
Chevalier guignette Cours d'eau, étendue sableuse et pierreuse	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Corneille noire Boisements, haies, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Coucou gris Boisements, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Guépier d'Europe Cultures	- Risque de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Bruant des roseaux	Risque de destruction d'individus lors des travaux	TRES FORT	ME1	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Entité écologique impactée	Type d'impacts bruts	Impact prévisible	Mesure E, R et A	Impacts résiduels
Bords de cours d'eau, roselières	- Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux		MR1, MR4, MR5 et MR8	
Moineau friquet Cultures, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	TRES FORT	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	FAIBLE
Bouvreuil pivoine Boisements, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	FORT	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	FAIBLE
Bruant jaune Haies, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	FORT	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	FAIBLE
Tourterelle des bois Boisements, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	FORT	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	FAIBLE
Verdier d'Europe Haies, cultures, boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	FORT	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	FAIBLE
Alouette lulu Cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Bondrée apivore Boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Bouscarle de Cetti Ripisylve, roselières	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Bruant fou Haies, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Chardonneret élégant Haies, cultures, boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Chevêche d'Athéna Boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5, MR7 et MR8	NUL à FAIBLE
Circaète Jean-le-Blanc Boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Engoulevent d'Europe Cultures, boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5, MR7 et MR8	NUL à FAIBLE
Faucon crécerelle Boisements, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Hirondelle de fenêtre Cultures	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Hirondelle de rivage Cultures, alimentation au-dessus du cours d'eau	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE



Entité écologique impactée	Type d'impacts bruts	Impact prévisible	Mesure E, R et A	Impacts résiduels
Hirondelle rustique Cultures	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Huppe fasciée Cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Martinet noir Cultures	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Moineau soulcie Cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Perdrix rouge Cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Petit-duc scops Boisements, haies, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5, MR7 et MR8	NUL à FAIBLE
Pic épeichette Boisements, ripisylve	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Pie-grièche écorcheur Cultures, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Pinson du Nord Cultures, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Roitelet huppé Boisements	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Rollier d'Europe Cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de destruction des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Serin cini Haies, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de dérangement des espèces en phase travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Venturon montagnard Boisements, haies	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération des habitats d'espèces	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL à FAIBLE
Insectes				
Agrion bleuissant Ripisylve, cours d'eau	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Agrion de Mercure Ripisylve, cours d'eau	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Sympétrum du Piémont Ripisylve, cours d'eau	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Grand capricorne Boisements, haies avec des chênes	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Cylindera arenaria Milieux sableux alluviaux	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Grand Nègre des bois Forêt alluvionnaire	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL



Entité écologique impactée	Type d'impacts bruts	Impact prévisible	Mesure E, R et A	Impacts résiduels
Morio Lisière forestière en bord de ruisseau	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Grillon des torrents Sous les pierres en bord de cours d'eau	- Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque de pollution des milieux lors des travaux	FAIBLE	ME1 MR1, MR4, MR5 et MR8	NUL
Reptiles				
Lézard à deux raies Lisières, ronciers, cultures, friches	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6 et MR8	NUL à FAIBLE
Lézard des murailles Lisières, ronciers, cultures, friches	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6 et MR8	NUL à FAIBLE
Couleuvre verte et jaune Ronciers, lisières, ripisylve, cultures	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6 et MR8	NUL à FAIBLE
Couleuvre vipérine Ronciers, ripisylve, cours d'eau	- Risque de destruction d'individus lors des travaux - Risque de dérangement des espèces en phase travaux - Risque d'altération et de destruction des habitats d'espèces - Risque de pollution des milieux lors des travaux	MODERE	ME1 MR1, MR3, MR4, MR5, MR6 et MR8	NUL à FAIBLE



8 Analyse des effets cumulés avec d'autres projets

8.1 Méthodologie

Ce chapitre présente les effets cumulés qui sont le résultat du cumul et de l'interaction de plusieurs effets directs et indirects, générés par un même projet ou par plusieurs projets « voisins » dans le temps et dans l'espace.

La réforme des études d'impact de décembre 2011 introduit la notion de prise en compte des effets cumulés du projet avec d'autres projets existants ou approuvés. Sont considérés d'après l'article R.122-5 du Code de l'Environnement comme des projets connus :

« 5° Une description des incidences notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement résultant, entre autres :

e) Du cumul des incidences avec d'autres projets existants ou approuvés, en tenant compte le cas échéant des problèmes environnementaux relatifs à l'utilisation des ressources naturelles et des zones revêtant une importance particulière pour l'environnement susceptibles d'être touchées. Ces projets sont ceux qui, lors du dépôt de l'étude d'impact :

- *Ont fait l'objet d'une étude d'incidence environnementale au titre de l'article R. 181-14 et d'une enquête publique ;*
- *Ont fait l'objet d'une évaluation environnementale au titre du présent code et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public.*

Sont exclus les projets ayant fait l'objet d'un arrêté mentionnant un délai et devenu caduc, ceux dont la décision d'autorisation est devenue caduque, dont l'enquête publique n'est plus valable ainsi que ceux qui ont été officiellement abandonnés par le maître d'ouvrage. »

Les projets à prendre en compte sont ceux n'ayant pas été abandonnés par le maître d'ouvrage, et ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et/ou d'un avis de l'Autorité Environnementale suite à la réalisation d'une étude d'impact.

Il n'existe à ce jour aucune méthodologie nationale concernant l'analyse des effets cumulés telle que demandée par le Code de l'Environnement.

8.1.1 Échelle spatiale : zone d'étude retenue

La réglementation actuelle ne précise pas sur quelle emprise du territoire l'analyse doit porter. Nous avons alors retenu les projets localisés à moins de **5 km** autour de la zone du projet (rayon d'analyse pris dans le VNEI), se situant tous dans des communes du département des Hautes-Alpes :

Tableau 12 : Liste des communes concernées pour les impacts cumulés (5 km)

Théus	Bellafaire	Bréziers	Remollon
Piégut	Saint-Etienne-le-Laus	Rousset	Ubaye-Serre-Ponçon
Valserres	Rochebrune	Gigors	Espinasses

8.1.2 Échelle temporelle

La réglementation actuelle ne précise pas jusqu'à quand remonter dans le temps pour effectuer l'analyse. Il n'est pas concevable de tenir compte de plusieurs décennies d'évolution du territoire, celle-ci dépassant largement les moyens d'action du pétitionnaire. Dans un souci d'exhaustivité, nous avons identifié tous les projets ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale ainsi que d'une décision au cas par cas depuis **2020**.

8.1.3 Typologie des projets retenus

La réglementation actuelle ne précise pas la nature des projets à prendre en compte. En théorie, il n'y a pas de distinction particulière à effectuer.

L'étude des effets cumulatifs s'est faite au travers d'une analyse bibliographique portant sur la plupart des aménagements existants dont le dossier de demande d'autorisation a été déposée auprès des services administratifs ou les projets approuvés, situés au sein de la même unité géographique considérée dans le cadre de ce projet.

Dans le cadre du projet de serres photovoltaïques de Rochebrune, les types de projet pouvant avoir un effet cumulatif avec l'activité envisagée sont :

- les projets de développement des énergies renouvelables sur les communes voisines de Rochebrune.

8.1.4 Sources et connaissances des projets en cours

Le recherche des projets en cours a été réalisée en consultant les sites internet officiels :

- de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) ;
- SIDE du Ministère de l'Environnement (Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)) ;
- SIDE de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL, MRAe, Préfet de région) ;
- de la préfecture des Hautes-Alpes (Direction Départementale des Territoires (DDT)).

8.2 Projets dans la zone d'étude

8.2.1 Listes des projets issues de la consultation

Le site internet de la DREAL PACA (<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/acces-direct-aux-avis-et-aux-decisions-suite-a-r2853.html>) et <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-r314.html>) ainsi que la plateforme cartographique de la DREAL PACA qui géolocalise les projets ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=1b233c57-78cf-4336-8d46-d4d213eda98c> ; mentionne, au 4 novembre 2025, date de consultation du site, 5 avis de l'Autorité Environnementale (MRAE) sur des projets dans les communes partiellement ou totalement concernées par la zone d'étude retenue (5 km) et datant de 2020 à 2025. Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des projets.

Tableau 13 : Liste des projet soumis à l'avis de la MRAE au sein de la zone d'étude retenue (15 km)

Commune	Année	Référence	Dénomination projet
Valserres	2024	2024APPACA49	Projet de parc solaire photovoltaïque au lieu-dit « Puy Cervier » à Valserres
Bréziers	2024	2024APPACA28	Projet de création d'un parc photovoltaïque aux lieux-dits Bois du Cerisier
Rochebrune	2018 et 2020	2020APPACA50 2018 n° 2004	Projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit "L'Isclé des Plantiers"
Remollon	2024	2024APPACA76/3860 2024APACA65/3857	Projet d'implantation d'un parc solaire au sol « Les Graves »
Rochebrune	2024	AE-F09324P0020	Projet photovoltaïque au sol sur l'emplacement d'un ancien terrain de paintball
Rochebrune	2025	004757/KK P	Création d'une serre agricole dotée d'une toiture photovoltaïque pour une production arboricole de kiwis

Le site internet de la préfecture des Hautes Alpes via [https://www.hautes-alpes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-bruit-risques-naturels-et-technologiques/Avis-Autorite-Environnementale/\(offset\)/10](https://www.hautes-alpes.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-bruit-risques-naturels-et-technologiques/Avis-Autorite-Environnementale/(offset)/10), consulté en le 4 novembre 2025, ne renseigne aucun projet soumis à avis de l'Autorité environnementale.

Le site internet du CGDD (SIDE Ministère de l'environnement – <https://side.developpement-durable.gouv.fr/pae/ae-cgdd.aspx>), consulté le 4 novembre 2025, recense les avis de l'Autorité Environnementale ministérielle pour la Région PACA pour les dossiers antérieurs au 29 avril 2022. Depuis cette date, tous les dossiers sont sur le site de la MRAE régionale de PACA.

Le site internet de l'IGEDD (anciennement le CGEDD, <https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/> et <https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/decisions-de-cas-par-cas-sur->



des-projets-r506.html), consulté le 4 novembre 2025, ne renseigne aucun projet soumis à Avis de l'Autorité Environnementale sur les communes étudiées.

Les 3 projets en gras sont retenus pour l'analyse.

Le projet surligné en vert correspond au projet étudié. Les autres projets n'ont pas été retenus car ils se situent à plus de 5 km du projet.



8.2.2 Projets retenus pour l'étude des impacts cumulés

Voici donc la liste des projets étudiés dans le cadre des impacts cumulés :

Tableau 14 : liste des projets retenus pour l'étude des impacts cumulés

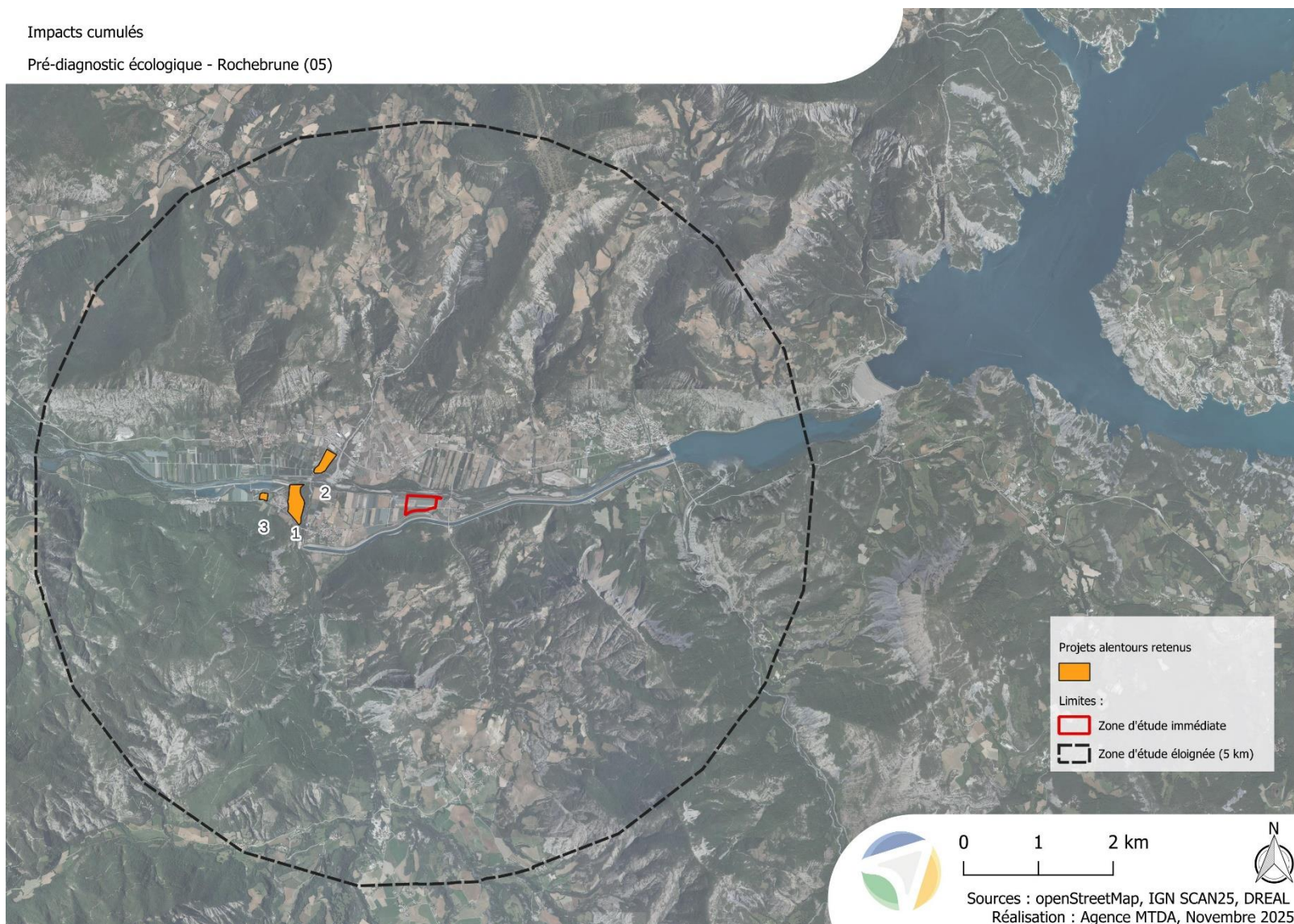
N°	Commune	Dénomination projet	Type	Etat du projet	Date de l'avis/de l'arrêté	Référence	Lien
1	Rochebrune	Projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit "L'Isle des Plantiers"	Photovoltaïque	Construit	2020 2018	2020APPACA50 2018 n° 2004	https://side.developpement-durable.gouv.fr/PACA/doc/SYRACUSE/787532 https://side.developpement-durable.gouv.fr/PACA/doc/SYRACUSE/679936
2	Remollon	Projet d'implantation d'un parc solaire au sol « Les Graves »	Photovoltaïque	Enquête publique Eté 2025	2024	2024APPACA76/3860 2024APACA65/3857	https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2024appaca76.pdf
3	Rochebrune	Projet photovoltaïque au sol sur l'emplacement d'un ancien terrain de paintball	Photovoltaïque	Cas par cas soumis à étude d'impact	13 mars 2024	AE-F09324P0020	https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/f09324p0020-projet-photovoltaïque-au-sol-sur-l-a15548.html

L'ensemble de ces projets est localisé sur la Carte 23 : Localisation des projets étudiés dans le cadre des impacts cumulés p114.



Impacts cumulés

Pré-diagnostic écologique - Rochebrune (05)



Carte 23 : Localisation des projets étudiés dans le cadre des impacts cumulés

8.3 Présentation des effets cumulés

8.3.1 Présentation des projets

8.3.1.1 Projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit "L'Isle des Plantiers" à Rochebrune (projet 1)

Le projet se situe en partie sur une ancienne zone de dépôts de matériaux inertes issus du creusement de la galerie de Curbans, liée aux travaux du canal de la Durance entre 1963 et 1971.

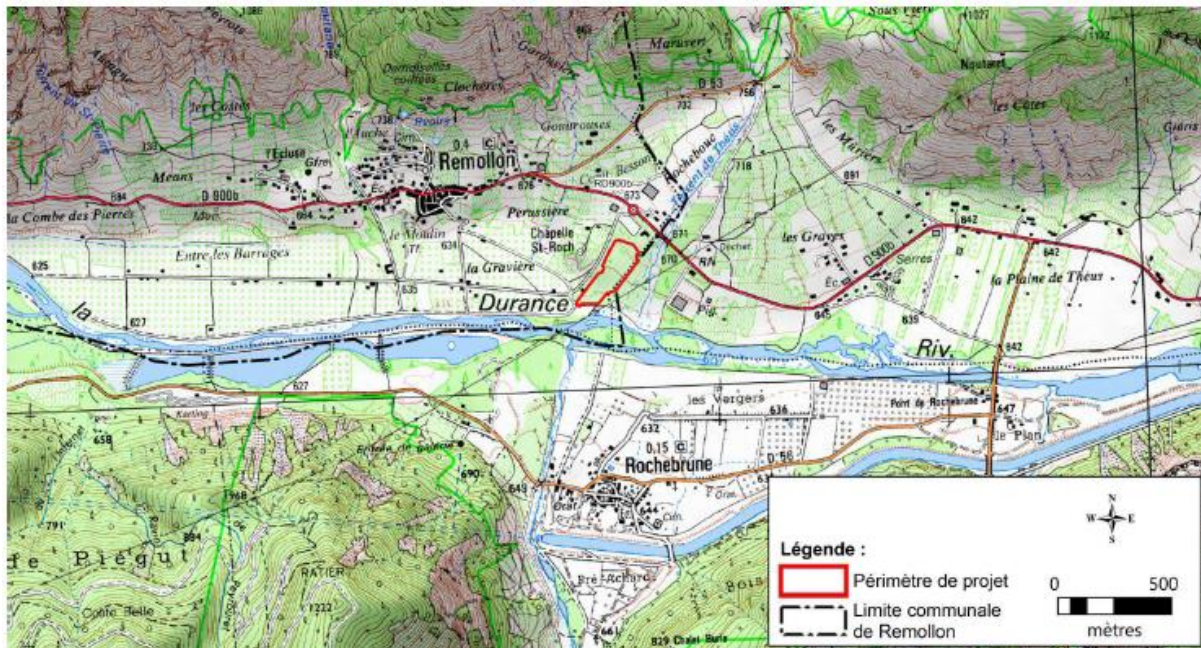
Le projet comprend l'installation de panneaux photovoltaïques au sol sur une surface clôturée de 5,74 ha pour une puissance de 5 MWc, l'installation d'un poste de transformation au sein de l'emprise clôturée et d'un poste de livraison en dehors de l'emprise clôturée, les travaux de raccordement électriques internes (entre les panneaux et le poste de livraison) et externes (du poste de livraison au réseau public de distribution), la création de pistes internes et d'une piste DFCI externe, l'installation d'une citerne d'eau de 120 m³ et les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage (OLD).



Les modifications apportées au projet présenté en 2018 portent notamment sur une réduction de l'emprise clôturée à l'est, pour tenir compte de l'espace de mobilité du torrent de Clapouse, la création de la piste DFCI externe et la prise en compte des obligations légales de débroussaillage.

8.3.1.2 Projet d'implantation d'un parc solaire au sol « Les Graves » à Remollon (Projet 2)

Le projet, porté par GDSOL 87, prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 4 MWc sur une emprise de 3,28 ha (hors obligation légales de débroussaillage OLD), au lieu-dit « les Graves » à Remollon, dans le département des Hautes-Alpes. De tradition agricole, la commune comptait, selon l'INSEE, 458 habitants en 2020 pour une surface de 645 ha.



Le site du projet est localisé au sud-est de la commune, dans un secteur partiellement boisé, en rive droite de la Durance sur le cône de déjection du torrent le Théus, limité au nord par une ancienne décharge municipale et la RD900b reliant Remollon à Espinasses, à l'ouest par le chemin communal des Graves et au sud par la rive droite de la Durance. Le site de projet est partiellement inclus dans le lit majeur de celle-ci.

8.3.1.3 Projet photovoltaïque au sol sur l'emplacement d'un ancien terrain de paintball à Rochebrune (Projet 3)

Le projet consiste en la construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 999 kWc sur la commune de Rochebrune sur un ancien terrain de paintball utilisé de 2013 à 2022. Les panneaux seront fixés sur des rangées de tables photovoltaïques, elles-mêmes enfoncées dans le sol à environ 80 cm de profondeur. Aucun accès supplémentaire ne sera créé. Les chemins existants sont suffisants. La seule construction envisagée est un poste de livraison d'environ 20 m².

L'emprise clôturée est d'environ 1 ha. Le linéaire de clôture est d'environ 400 m. Tous les câbles seront enterrés et non visibles.

Le raccordement sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis sera réalisé en souterrain et en suivant les accès à la ligne HTA la plus proche.

Projet de minicentrale solaire photovoltaïque au sol - Commune de Rochebrune (05) - Plan de masse du projet





8.3.2 Impacts cumulés sur le milieu naturel

	Données issues de l'étude d'impact
	Données issues de l'avis de la MRAE

Commune	Année	Dénomination projet	Impacts cumulés / Milieu naturel		
			Habitats	Flore	Faune
Rochebrune (05)	2018 2020	Projet de centrale photovoltaïque au lieu-dit "L'Isle des Plantiers"	Document non consulté		
			Projet de centrale solaire photovoltaïque, d'une puissance de 5 MWc pour une surface clôturée de 5,74 ha. Malgré l'historique du site ayant servi à du stockage de déchets inertes, les parcelles visées se sont aujourd'hui largement renaturées et offrent des fonctionnalités écologiques réelles pour nombres d'espèces, au gré notamment des associations végétales qui s'y sont développées. Le projet se situe à proximité immédiate de corridors écologiques constitués par les zones humides qui accompagnent les cours d'eau. Ces zones de corridors sont indispensables au maintien d'espèces protégées parmi l'avifaune ou encore les chiroptères et constituent un enjeu très fort identifié par l'étude d'impact Le projet se situe sur un site partiellement dégradé (ancienne décharge de matériaux inertes fermée en 1971) mais abritant néanmoins majoritairement des habitats dont le niveau d'enjeu est qualifié de modéré (pinède à pin sylvestre pour 4,8 ha) ou de fort à très fort (deux types de pelouses sèches pour 2,6 ha). Selon le schéma régional de cohérence écologique PACA, le projet est situé au sein d'un réservoir de biodiversité (trame verte), de zones humides et plan d'eau à préserver (trame bleue). Il est concerné par l'espace de mobilité du torrent de Clapouse. L'enjeu fonctionnel du site est jugé par le dossier très fort à l'échelle régionale et modéré à l'échelle locale. Les inventaires faunistiques et floristiques menés en 2017 sur l'emprise même du projet par le bureau d'étude en charge de l'élaboration de l'étude d'impact ont permis de relever notamment la présence : - De trois espèces d'invertébrés remarquables à valeur patrimoniale et/ou protégées (Azuré du baguenaudier, Moiré provençal, Sphinx de l'argousier) et une quatrième fortement susceptible d'être présente (Isabelle de France) - de chiroptères : Barbastelle d'Europe et Murin de Natterer notamment, en chasse et transit sur le site du projet et en gîte potentiel dans les arbres à cavités, majoritairement situés au sein des zones humides (peupleraie sénescence au nord-est de la zone d'étude) ; Au-delà des espèces remarquables inventoriées dans le cadre de l'étude d'impact, cette dernière mentionne à juste titre que d'autres espèces protégées peuvent user des fonctionnalités écologiques offertes par le site. Au vu des types d'habitats, cela concerne essentiellement le groupe des reptiles, ainsi que des zones potentielles de chasse pour le Circaète Jean Le Blanc dont un individu a été relevé en survol des milieux ouverts du site. Le projet aura selon le dossier des impacts bruts jugés modérés à forts en phase chantier ou exploitation, sur les habitats naturels (impact fort), sur les invertébrés (impact fort), sur les oiseaux (impact modéré), et sur les chiroptères (impact modéré). L'ensemble des mesures d'évitement et de réduction portées dans l'étude d'impact paraissent à la fois judicieuses (même si insuffisantes pour le Moiré provençal, voir paragraphe suivant), mais aussi indispensables. La MRAE recommande au pétitionnaire de prendre des engagements clairs en confirmant la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction évoquées dans le dossier. La qualification de l'impact résiduel sur l'espèce à valeur patrimoniale du Moiré provençal, jugé faible dans l'étude d'impact, apparaît sous-évalué. Concernant les oiseaux et les chiroptères, l'étude conclut à l'absence d'impact résiduel significatif. Là aussi, cette conclusion apparaît sous-évaluée ou au moins trop peu étayée. La MRAE recommande, comme dans son avis de 2018, de mieux justifier ou de réévaluer l'impact résiduel sur les habitats du moiré provençal, des chiroptères et des oiseaux, et le cas échéant de proposer des mesures de compensation appropriées.		



			L'évaluation des incidences a été réalisée au regard des atteintes potentielles aux habitats et espèces ayant justifié la désignation de la ZSC et la ZPS de la Durance ainsi que des deux ZSC situées à proximité du site d'étude : « Venterol-Piégut-Grand Vallon » et « montagne de Seymuit-Crête de la Scie ». Au vu des mesures d'évitement et de réduction de l'étude d'impact, l'évaluation conclut à des impacts faibles à négligeables sur les habitats et espèces concernés. La MRAe recommande de revoir la hiérarchisation des enjeux des différents points de vue actuels sur le site du projet et de compléter la localisation et la hiérarchisation des enjeux dans une approche patrimoniale et territoriale et non uniquement visuelle du paysage. Elle recommande de représenter l'impact du projet à l'aide de photomontages depuis l'ensemble des points de vue sensibles.
Remollon (05)	2024	Projet d'implantation d'un parc solaire au sol « Les Graves »	PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE REMOLLON (05) - DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION A LA PROTECTION DES ESPECES Le dossier CNPN reprend les éléments de l'étude d'impact : - Habitats naturels : 3 habitats à enjeu de conservation fort, 4 habitats à enjeux de conservation modérés ; - Flore : Aucune espèce floristique bénéficiant d'un statut réglementaire de protection n'a été observée sur la zone d'étude immédiate. Le site abrite peu d'espèce patrimoniale, il est par contre porteur d'enjeux globaux de préservation de la biodiversité végétale. Une espèce végétale « peu commune » a été observée, l'Achillée noble. - Avifaune : 39 espèces ont été observées sur la zone d'étude immédiate et rapprochée. Parmi elles, 9 espèces à enjeux notables ont été notées : Grand-duc d'Europe, Torcol Fourmilier, Hibou moyen-duc, Martin-pêcheur d'Europe, Chevalier guignette, Chardonneret élégant, Chardonneret élégant, Tourterelle des bois, Verdier d'Europe. Avec 39 espèces d'oiseaux recensées dont 5 à enjeu modéré et 4 à enjeu faible, le secteur d'étude présente un certain intérêt ornithologique. Les enjeux concernent principalement les zones ouvertes à semi-ouvertes occupant la majorité de la zone d'étude - Mammifères : Le corridor de déplacement principal des mammifères, liés à la Durance et aux 2 cônes de déjection des torrents de Théus et de la Clapouse, est porteur d'un enjeu fort pour les mammifères. Le Putois et le Castor d'Eurasie sont présents dans la bordure basse de la zone d'étude, inféodés aux milieux aquatiques. Les corridors de déplacement secondaires des mammifères, éléments essentiels à la survie des espèces observées, sont d'enjeu modéré. - Chiroptères : 20 espèces ont été identifiées de manière certaine sur la zone d'étude. Parmi-elles, 5 présentent un enjeu local de conservation majeur ou fort : Murin de Bechstein, Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand Rhinolophe, Oreillard montagnard. 7 espèces disposent d'un enjeu modéré, et 10 d'un enjeu faible ou très faible. La zone d'étude est située au sein d'un secteur riche en chauves-souris, notamment du fait de la proximité de la Durance, fleuve à grand intérêt pour ces espèces. Il en découle une importante diversité chiroptérologique sur la zone d'étude immédiate avec plusieurs espèces patrimoniales comme le rare Murin de Bechstein. - Reptiles : Les expertises herpétologiques réalisées ont permis d'avérer 4 espèces de reptiles dans la zone d'étude. L'une d'elle, le Lézard ocellé présente un enjeu fort, l'espèce atteint ici sa limite de répartition durancienne. Les trois autres espèces observées sont communes à l'échelle nationale, et globalement communes dans le secteur d'étude. - Amphibiens : Les enjeux batrachologiques dans la zone d'étude et ses abords sont relativement faibles, à l'exception d'une espèce, l'Alyte accoucheur (enjeu modéré). - Insectes : L'étude entomologique souligne la présence sur le site de deux espèces constituant des enjeux entomologiques forts, le Sphinx de l'Argousier et le Branchiopode de Schaeffer. La présence de la Cigale quatre fois signée, et du papillon Azuré du baguenaudier constitue des enjeux entomologiques significatifs (modérés). Le secteur en bordure de Durance, jouxtant l'aire d'étude immédiate, accueille d'autres espèces à enjeux significatifs, en particulier la guilde des orthoptères ripoles caractéristiques des isles mobiles duranciennes, composée du Térix des torrents, du Tridactyle panaché et du Grillon des torrents. - La zone d'étude joue un rôle important dans la fonctionnalité écologique à l'échelle locale. Le cône de déjection du torrent de Théus forme en effet, associé à celui de la Clapouse, une large continuité connectant les collines nord et sud à la Durance. L'analyse des impacts prévisibles du projet présente des impacts jugés modérés pour l'avifaune, faibles à forts pour les chiroptères, faibles à modérés pour les mammifères, modérés à forts pour les reptiles, faibles pour les amphibiens, et fort pour un insecte. Afin de réduire les impacts du projet plusieurs mesures d'atténuations sont envisagées : 3 mesures d'évitements, 7 mesures de réductions, et 4 mesures d'accompagnements. Le dossier CNPN présente une mesure de compensation : Mise en gestion et amélioration de 14 ha de milieux naturels dégradés (mesure comprenant 16 actions). L'étude montre un bilan positif pour l'ensemble des enjeux impactés indiquant que l'équivalence écologique est atteinte.



		Le projet concerne la construction d'un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 4 MWc sur une emprise de 3,28 ha, au lieu-dit « les Graves », sur la commune de Remollon. Les résultats des prospections de terrain identifient une mosaïque d'habitats naturels, dont trois sont d'intérêt communautaire¹⁸, avec un enjeu local de conservation jugé « modéré » à « fort ». 255 taxons floristiques sont recensés dont une espèce, l'Achillée noble, répertoriée sur la liste rouge régionale, présente selon le dossier un enjeu jugé « faible ». Les enjeux faunistiques locaux sont qualifiés de « majeurs » à « forts » pour l'avifaune, les mammifères terrestres et les amphibiens. La MRAe constate que plusieurs espèces d'oiseaux observées d'intérêt communautaire ou répertoriées sur la liste rouge régionale (Hibou grand-duc d'Europe, Hibou moyen-duc, Torcol fourmilier, Martinpêcheur, Tourterelle des bois) sont susceptibles de se reproduire sur le site d'étude. Le niveau d'enjeu n'est donc pas suffisamment justifié. Situé à l'interface des réservoirs de biodiversité et de la ripisylve des berges de la Durance identifiés par la TVB19 du SRADET PACA comme étant « à préserver », le site d'étude est traversé dans un axe nord-est sud-ouest par un important corridor de déplacement terrestre supra-communal, matérialisé par le cône de déjection du Théus et fortement utilisé par les espèces de chiroptères recensées. L'enjeu de ces continuités écologiques est considéré comme « fort » dans le dossier. Enfin, quatre zones humides liées au fonctionnement hydrologique de la Durance sont identifiées par le conservatoire des espaces naturels (CEN) sur le site d'étude ou à proximité. Toutefois, les prospections de terrain à la recherche de végétation hydrophile et de critères pédologiques caractéristiques réalisées au niveau de la zone d'implantation des panneaux photovoltaïques ne mettent pas en évidence de zone humide in situ. La MRAe recommande de justifier ou de revoir le cas échéant, dans le rapport de présentation et dans l'étude d'impact, le niveau d'enjeu pour les cinq espèces Hibou grand-duc d'Europe, Hibou moyen-duc, Torcol fourmilier, Martin-pêcheur, Tourterelle des bois afin de mieux prendre en compte leur statut de protection et leur fort enjeu de conservation régional. L'étude d'impact identifie, quantifie et hiérarchise les impacts bruts du projet sur la biodiversité qui sont qualifiés de « modérés » sur les habitats naturels, l'avifaune et les mammifères terrestres et « forts » sur les chiroptères, les reptiles, l'entomofaune et les continuités écologiques. Les incidences sur la flore et les amphibiens sont qualifiées de « faibles ». L'étude d'impact prévoit des mesures d'évitement « amont » et de réduction afin de limiter les incidences écologiques du projet. Après application de celles-ci, les impacts résiduels sont jugés « modérés » sur plusieurs habitats patrimoniaux ou à enjeux, sur les chiroptères, les insectes et les fonctionnalités écologiques et « faibles » à « modérés » sur l'avifaune. La MRAe relève que sept espèces de chiroptères observées sur le site de projet sont classées « prioritaires » dans le PNA en faveur des chiroptères en raison de leur vulnérabilité particulière. Du fait de la persistance d'impacts significatifs sur la biodiversité, le dossier prévoit l'instauration d'une mesure compensatoire, dimensionnée en fonction des pertes écologiques détaillées dans le dossier. Des parcelles présentant une mosaïque de milieux (surface totale 14,62 ha), jouxtant le site d'étude ou situées à proximité, sont sélectionnées en vue de mettre en place cette compensation. La MRAe considère que le porteur de projet a fait évoluer favorablement son projet via une séquence ERC pertinente mais relève cependant que le plan de gestion est attendu à l'étape de l'étude d'impact afin de déterminer la trajectoire écologique des zones de compensation choisies et, dans tous les cas, avant la délivrance de l'autorisation. La MRAe recommande de joindre à l'étude d'impact du projet le plan de gestion des mesures de compensation des impacts sur la biodiversité. Le site du projet intersecte les deux sites Natura 2000 « la Durance », identifiés par les directives Oiseaux et Habitats et se situe également à proximité des sites « Venterol-Piégut-grand vallon » (1,5 km) et « Montagne de Seymuit-crête de la scie » (3 km). Selon l'évaluation des incidences Natura 2000 intégrée à l'étude d'impact, « la réalisation du projet de parc photovoltaïque aura une incidence non notable sur ces sites Natura 2000. » La MRAe souligne que plusieurs espèces d'oiseaux et de chiroptères ayant contribué à la désignation des sites Natura 2000 - et qui sont susceptibles de s'y reproduire - ont été constatées et observées en chasse sur le site d'étude. Par ailleurs, ni le rapport de présentation ni l'étude d'impact n'évaluent les incidences indirectes liées à la réalisation des travaux d'entretien hydraulique à l'intérieur des sites Natura 2000 « la Durance » induite par la présente DP-MEC. La MRAe recommande de justifier, dans le rapport de présentation de la DP-MEC et dans l'étude d'impact, l'absence d'incidence du projet sur l'état de conservation des espèces de chiroptères et d'oiseaux qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000, et de compléter l'évaluation des incidences présentée dans l'étude d'impact du projet par l'analyse des incidences des travaux d'entretien prévus en zone de confluence au sein des sites « la Durance ».
--	--	--

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Remollon (05)	2024	Projet photovoltaïque au sol sur l'emplacement d'un ancien terrain de paintball à Rochebrune	Document non consulté			
			Arrêté n° AE-F09324P0020 du 13/03/2024 Portant décision d'examen au cas par cas en application de l'article R122-3-1 du Code de l'environnement Considérant la nature du projet, qui relève de la rubrique 30 du tableau annexe de l'article R122-2 du Code de l'environnement et consiste en la construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance installée de 0,99 MWc et d'une surface clôturée de 1 ha. Considérant que ce projet a pour objectif de produire de l'électricité par l'emploi d'une énergie renouvelable. Considérant la localisation du projet : en zone de montagne, en réservoir de biodiversité « Préalpes du Sud » identifié par le schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) avec un objectif de préservation, en zone d'habitat favorable du sonneur à ventre jaune, à environ 25 m de la zone Natura 2000 directive oiseaux FR9312003 « La Durance » et Natura 2000 directive habitat FR9301589 « la Durance », à environ 25 m de la zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) terre type II n°930012748 « La moyenne Durance à l'aval de Serre-Ponçon jusqu'à Sisteron » et de la ZNIEFF terre type I n°930012754 « La moyenne Durance, ses Iscles et ses Ripisylves d'Espinasses à Tallard », à environ 50 m d'une zone humide « Secteur de la Durance, de sa source au Buëch » identifiée par le schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) avec un objectif de préservation. Considérant l'absence : de diagnostic écologique sur le site du projet et à ses abords, de prise en compte des incidences des obligations légales de débroussaillage (OLD) qui s'imposent au projet. Considérant les impacts du projet sur l'environnement qui concernent : la biodiversité, et potentiellement plusieurs espèces protégées, la préservation des habitats et des continuités écologiques En application de la section première du chapitre II du titre II du livre premier du Code de l'environnement, le dossier de demande d'autorisation du projet photovoltaïque au sol sur l'emplacement d'un ancien terrain de paintball situé sur la commune de Rochebrune (05) doit comporter une évaluation environnementale dont le contenu est défini par l'article R.122-5 du Code de l'environnement.			
EFFET CUMULE		RAPPEL DES EFFETS POUVANT SE CUMULER	Habitats : Cours d'eau de la Durance Ripisylves de la Durance	Flore : Pas d'enjeu cumulés	Faune : Chiroptères : zone de transit et de chasse, gîte ponctuel	
		IMPORTANCE DE L'EFFET	FAIBLE Sous réserve du respect des mesures d'évitement et de réduction	FAIBLE	FAIBLE Sous réserve du respect des mesures d'évitement et de réduction	



9 Conclusion

Avec la mise en place des mesures Eviter-Réduire-Compenser et des mesures d'Accompagnement proposées, les impacts résiduels du projet sont considérés comme **FAIBLES et NON SIGNIFICATIFS**.

Les impacts du projet ont été évalués à partir du pré-diagnostic et en considérant les espèces potentielles comme présentes. En effet, les inventaires ayant eu lieu en juin 2025 et octobre 2025, nous ne pouvons écarter ces statuts pour ces espèces. Les impacts sont donc maximisés.

10 Annexes

10.1 Données bibliographiques

10.1.1 Flore générale

Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Centaureum favargerii</i> Zeltner, 1970	Petite-centaurée de Favarger	-	EN	EN	D	TFO	PR	MAJEUR	MAJEUR	Oui
<i>Onosma pseudoarenaria</i> subsp. <i>delphinensis</i> (Braun-Blanq.) P.Fourn., 1937	Onosme du Dauphiné	-	NT	CR	D	TFO	PR	MAJEUR	MAJEUR	-
<i>Polygala exilis</i> DC., 1813	Polygale grêle	-	NT	-	D	TFO	PR	TRES FORT	TRES FORT	Oui
<i>Cotoneaster raboutensis</i> Flinck, Fryer, Garraud, Hylmö & Zeller, 1998	Cotonéaster de Rabou	-	NT	VU	D	TFO	-	TRES FORT	TRES FORT	-
<i>Schoenoplectus litoralis</i> (Schröd.) Palla, 1888	Schénoplecte du littoral	-	LC	VU	D	FOR	-	TRES FORT	TRES FORT	Oui
<i>Astragalus alopecurus</i> Pall., 1800	Astragale vulpin	-	NT	-	D	MOY	PN	FORT	FORT	-
<i>Delphinium ajacis</i> L., 1753	Dauphinelle d'Ajax	-	EN	-	-	MOY	-	FORT	FORT	-
<i>Astragalus austriacus</i> Jacq., 1762	Astragale d'Autriche	-	NT	-	D	MOY	-	FORT	FORT	-
<i>Rhaponticum heleniifolium</i> subsp. <i>heleniifolium</i> Godr. & Gren., 1850	Rhapontic à feuilles d'hélénie	-	LC	-	D	FOR	-	FORT	FORT	-
<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	Pédiculaire chevelue	-	LC	-	-	TFO	-	FORT	FORT	-
<i>Cypripedium calceolus</i> L., 1753	Cypripède sabot-de-Vénus	-	NT	-	D	MOY	PN	FORT	FORT	-
<i>Utricularia neglecta</i> Lehm., 1828	Utriculaire australe	-	-	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	-
<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot coloré	-	LC	-	D	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Senecio doria</i> L., 1759	Séneçon doria	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	Oui
<i>Typha laxmannii</i> Lepech., 1801	Massette de Laxmann	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	Oui
<i>Linum austriacum</i> L., 1753	Lin d'Autriche	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	-
<i>Blackstonia acuminata</i> (W.D.J.Koch & Ziz) Domin, 1933	Blackstonie acuminée	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	Oui
<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	Fléole paniculée	-	LC	-	D	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Potentilla inclinata</i> Vill., 1788	Potentille inclinée	-	LC	-	D	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Typha minima</i> Funck, 1794	Massette minime	-	NT	-	-	MOY	PN	MODERE	MODERE	Oui
<i>Cleistogenes serotina</i> (L.) Keng, 1934	Cléistogène tardive	-	LC	-	D	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Adonis flammea</i> Jacq., 1776	Adonis flamme	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Salvia aethiopsis</i> L., 1753	Sauge d'Éthiopie	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Buglossoides incrassata</i> subsp. <i>permixta</i> (Jord.) L.Cecchi & Selvi, 2014	Fausse buglosse à fleurs variées	-	-	-	-	FOR	PR	MODERE	MODERE	-
<i>Cotoneaster nebrodensis</i> (Guss.) K.Koch, 1853	Cotonéaster des monts Nébrodes	-	LC	-	D	MOY	-	MODERE	MODERE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Inula helvetica</i> Weber, 1784	Inule de Suisse	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	Oui
<i>Camelina microcarpa</i> Andr. ex DC., 1821	Caméline à petits fruits	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Apera interrupta</i> (L.) P.Beauv., 1812	Apère interrompue	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	-
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactide des marais	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	Oui
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	Laîche de Maire	-	LC	-	D	MOY	PR	MODERE	MODERE	Oui
<i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796	Polygale chevelu	-	LC	-	D	MOY	PR	MODERE	MODERE	-
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau pubescent	-	LC	-	D	MOY	PR	MODERE	MODERE	Oui
<i>Bupleurum rotundifolium</i> L., 1753	Buplèvre à feuilles rondes	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Adonis aestivalis</i> L., 1762	Adonis d'été	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Potentilla puberula</i> Krašan, 1867	Potentille fluette	-	LC	-	-	FOR	-	MODERE	MODERE	-
<i>Veronica triphyllos</i> L., 1753	Véronique trifoliée	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Ceratocephala falcata</i> (L.) Pers., 1805	Renoncule en faux	-	NT	-	-	MOY	-	MODERE	MODERE	-
<i>Alnus cordata</i> (Loisel.) Duby, 1828	Aulne cordé	Alerte	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à fleurs obtuses	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Groenlandia densa</i> (L.) Fourr., 1869	Groenlandie dense	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Genista cinerea</i> (Vill.) DC., 1805	Genêt cendré	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Euphorbia taurinensis</i> All., 1785	Euphorbe de Turin	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lis	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane gluante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Laserpitium gallicum</i> L., 1753	Laserpitium de France	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Prunier mahaleb	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Biscutella cichoriifolia</i> Loisel., 1810	Biscutelle à feuilles de chicorée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson faux alysson	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Saponaria ocymoides</i> subsp. <i>ocymoides</i> L., 1753	Saponaire faux basilic	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Panicaut champêtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Dianthus saxicola</i> Jord., 1852	Céillet saxicole	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	Bugrane fluette	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petroselinum sedifolium</i> (Jacq.) Grulich, 1984	Orpin blanc jaunâtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Helianthemum hirtum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème hérissé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Thymus longicaulis</i> C.Presl, 1826	Thym à longues tiges	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Hélictochloa faux brome	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Jan ex Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésion divariqué	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Artemisia campestris</i> subsp. <i>campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Elytrigia intermedia</i> subsp. <i>intermedia</i> (Host) Nevski, 1933	Chiendent intermédiaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pilosella piloselloides</i> (Vill.) Soják, 1971	Piloselle fausse piloselle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Festuca cinerea</i> Vill., 1786	Fétuque cendrée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Euphorbia dulcis</i> subsp. <i>purpurata</i> (Thuill.) Murr, 1923	Euphorbe pourprée	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Acer opalus</i> subsp. <i>opalus</i> Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Orthilia secunda</i> (L.) House, 1921	Orthilie unilatérale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Abies alba</i> Mill., 1768	Sapin blanc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanchier ovale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre des forêts	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cotoneaster tomentosus</i> (Aiton) Lindl., 1822	Cotonéaster tomenteux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melampyrum nemorosum</i> subsp. <i>catalaunicum</i> (Freyn) Beauverd, 1912	Mélampyre de Catalogne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ranunculus aduncus</i> Gren., 1847	Renoncule crochue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lathyrus vernus</i> (L.) Bernh., 1800	Gesse printanière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i> (L.) O.Lang, 1843	Cytisophylle à feuilles sessiles	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laïche digitée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rosa pendulina</i> L., 1753	Rosier pendant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Geranium nodosum</i> L., 1753	Géranium noueux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Daphne cneorum</i> L., 1753	Daphné camélée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rubus saxatilis</i> L., 1753	Ronce des rochers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794	Maianthème à deux feuilles	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Primula vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Huds., 1762	Primevère commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Hippocrépe faux baguenaudier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aria edulis</i> (Willd.) M.Roem., 1847	Alisier blanc	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stachelina dubia</i> L., 1753	Stéhéline douteuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Onobrychis saxatilis</i> (L.) Lam., 1779	Sainfoin des rochers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana couché	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Odontite jaune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hieracium berardianum</i> Arv.-Touv., 1879	Épervière de Bérard	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Potentilla caulescens</i> L., 1756	Potentille caulescente	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bellidiastrum michelii</i> Cass., 1817	Bellidiastre de Michel	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Crepis foetida</i> subsp. <i>rhoeadifolia</i> (M.Bieb.) ?elak., 1871	Crépide à feuilles de coquelicot	-	NA	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ptychotis saxifraga</i> (L.) Loret & Barrandon, 1876	Ptychotide saxifrage	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Daphne alpina</i> L., 1753	Daphné des Alpes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lactuca saligna</i> L., 1753	Laitue à feuilles de saule	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Gagée velue	-	LC	-	-	MOY	PN	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium montanum</i> L., 1753	Trèfle des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa chaixii</i> Vill., 1786	Pâturin de Chaix	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fourraea alpina</i> (L.) Greuter & Burdet, 1984	Fourrée des Alpes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium boreale</i> L., 1753	Gaillet boréal	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Gentiana lutea</i> L., 1753	Gentiane jaune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753	Bunium noix-de-terre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Veronica praecox</i> All., 1789	Véronique précoce	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sabulina tenuifolia</i> subsp. <i>laxa</i> (Jord.) Garraud & J.-M.Tison, 2021	Minuartie lâche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	Lamier embrassant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Linaria simplex</i> (Willd.) DC., 1805	Linaire simple	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des rochers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire chanvrine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753	Sanguisorbe officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille printanière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Clinopode népéta	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carlina acanthifolia</i> subsp. <i>acanthifolia</i> All., 1773	Carlina à feuilles d'acanthé	-	LC	-	-	MOY	PD04	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Pétrorhagie prolifère	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium glaucum</i> L., 1753	Gaillet glauque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Centaurea paniculata</i> subsp. <i>leucophaea</i> (Jord.) Arcang., 1882	Centaurée blanchâtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Jacobée à feuilles de roquette	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Calepina irregularis</i> (Asso) Thell., 1905	Calépine irrégulière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petrosedum ochroleucum</i> (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain élevé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cerastium brachypetalum</i> subsp. <i>brachypetalum</i> Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Knautia collina</i> Heynh., 1840	Knautie des collines	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koélérie du Valais	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>delortii</i> (Timb.-Lagr. ex F.W.Schultz) Nyman, 1878	Lotier de Delort	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	Nielle des blés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrilla à tige de jonc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Catananche caerulea</i> L., 1753	Catananche bleue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles larges	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>serpentina</i> (All.) Arcang., 1882	Plantain de la serpentine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Plantain-d'eau commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des forêts	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Véronique beccabonga	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	Troscart des marais	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Mentha longifolia</i> (L.) Huds., 1762	Menthe à longues feuilles	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bidens tripartita</i> subsp. <i>tripartita</i> L., 1753	Bident triparti	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lotus tenuis</i> Waldst. & Kit. ex Willd., 1809	Lotier ténu	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Isolépide sétacée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycophe d'Europe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i> (C.C.Gmel.) Palla, 1888	Schénoplecte glauque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Fallopie liseron	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium colombin	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin à feuilles de vesce	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille variée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	lvraie vivace	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Senecio gallicus</i> Vill., 1785	Séneçon de France	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Molinia arundinacea</i> Schrank, 1789	Molinie roseau	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lotus maritimus</i> L., 1753	Lotier maritime	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Oxytropis pilosa</i> (L.) DC., 1802	Oxytropide poilue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Achillea nobilis</i> L., 1753	Achillée noble	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Polycnemum majus</i> A.Braun ex Bogenh., 1841	Polcnème élevé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Potentilla pedata</i> Willd. ex Hornem., 1815	Potentille pédalée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'asperge sauvage	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Satureja montana</i> L., 1753	Sarriette des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Érigéron âcre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Picride fausse épervière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Anthyllis vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ziziphora acinos</i> (L.) Melnikov, 2016	Ziziphora acinos	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cirsium vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Salsifis douteux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Agrostis gigantea</i> Roth, 1788	Agrostide géante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Centaurea jacea</i> subsp. <i>jacea</i> L., 1753	Centauree jacée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vicia dasycarpa</i> Ten., 1829	Vesce à fruits poilus	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Renoncule âcre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Pannonie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	Bugle de Genève	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Astragalus monspessulanus</i> subsp. <i>monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome squarreux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Verbascum chaixii</i> Vill., 1779	Molène de Chaix	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cyperus fuscus</i> L., 1753	Souchet brun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaria rampante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Herbe Catois	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis fruticosa</i> L., 1753	Bugrane ligneuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1796	Chêne pubescent	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Phyteuma orbiculare</i> L., 1753	Raiponce orbiculaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Alnus incana</i> (L.) Moench, 1794	Aulne blanchâtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Myricaria germanica</i> (L.) Desv., 1824	Myricaie d'Allemagne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Himantoglosse bouc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melilotus spicatus</i> (Sm.) Breistr., 1956	Mélicot en épi	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Silene paradoxa</i> L., 1763	Silène paradoxal	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cephalaria leucantha</i> (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	Céphalaire à fleurs blanches	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ciliée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle consoude	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Xeranthemum inapertum</i> (L.) Mill., 1768	Xéranthème fermé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis rotundifolia</i> L., 1753	Bugrane à feuilles rondes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Valeriana locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Buglossoides arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Fausse buglosse des champs	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles ténues	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops ritro	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle petit-pin	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pilosella piloselloides</i> subsp. <i>piloselloides</i> (Vill.) Soják, 1971	Piloselle fausse piloselle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vicia onobrychioides</i> L., 1753	Vesce faux sainfoin	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Valeriana dentata</i> (L.) Pollich, 1776	Valérianelle dentée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrévide chevelue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vicia peregrina</i> L., 1753	Vesce voyageuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trochiscanthes nodiflora</i> (All.) W.D.J.Koch, 1824	Trochiscanthe à fleurs nodales	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Digitalis lutea</i> L., 1753	Digitale jaune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium rubens</i> L., 1753	Trèfle rouge	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Tolpis staticifolia</i> (All.) Sch.Bip., 1861	Tolpide à feuilles de statice	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Centranthus angustifolius</i> (Mill.) DC., 1805	Centranthe à feuilles étroites	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Minuartia mucronata</i> (L.) Schinz & Thell., 1907	Minuartie mucronée	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Androsace maxima</i> L., 1753	Grande androsace	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche à épis distants	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Schedonorus pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Schédonore des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sclerochloa dura</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sclérochloa dur	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Polygala amarella</i> Crantz, 1769	Polygale amer	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe à feuilles ténues	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Gypsophila repens</i> L., 1753	Gypsophile rampante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	Glaucier jaune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Plantain toujours vert	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet blanc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>alpestris</i> (Kit. ex Schult.) Asch. & Graebn., 1908	Anthyllide alpestre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Scabiosa triandra</i> L., 1753	Scabieuse à trois étamines	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Avena fatua</i> L., 1753	Avoine folle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Paronychia kapela</i> subsp. <i>serpyllifolia</i> (Chaix) Graebn., 1919	Paronyque à feuilles de serpolet	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fumana ericifolia</i> Wallr., 1840	Fumana à feuilles de bruyère	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rosa montana</i> Chaix, 1785	Rosier des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Veronica verna</i> subsp. <i>verna</i> L., 1753	Véronique printanière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille d'étrurie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sedum sexangulare</i> L., 1753	Orpin à six angles	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Verbascum thapsus</i> subsp. <i>montanum</i> (Schrud.) Bonnier & Layens, 1894	Molène des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Achillea odorata</i> L., 1759	Achillée odorante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aristolochia pistolochia</i> L., 1753	Aristolochie pistolochie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trinia glauca</i> (L.) Dumort., 1827	Trinie glauque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière pyramidale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole noueuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lavandula angustifolia</i> Mill., 1768	Lavande à feuilles étroites	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Juniperus oxycedrus</i> L., 1753	Genévrier oxycèdre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Juniperus thurifera</i> L., 1753	Genévrier thurifère	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium obliquum</i> Vill., 1779	Gaillet oblique	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lotus dorycnium</i> L., 1753	Lotier dorycnie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Viscum album</i> subsp. <i>austriacum</i> (Wiesb.) Vollm., 1914	Gui d'Autriche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sonchus arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Gentianella campestris</i> (L.) Börner, 1912	Gentianelle des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arnica montana</i> L., 1753	Arnica des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Campanula rhomboidalis</i> L., 1753	Campanule rhomboidale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Traunsteinera globosa</i> (L.) Rchb., 1842	Traunsteinère globuleuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ranunculus platanifolius</i> L., 1767	Renoncule à feuilles de platane	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium aureum</i> Pollich, 1777	Trèfle doré	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Antennaria dioica</i> (L.) Gaertn., 1791	Antennaire dioïque	-	NT	-	-	FAI	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Agrostis alpina</i> Scop., 1771	Agrostide des Alpes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petrorhagia saxifraga</i> subsp. <i>saxifraga</i> (L.) Link, 1829	Pérorrhagie saxifrage	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écaillée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Saxifraga aizoides</i> L., 1753	Saxifrage faux aizoon	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Calamagrostis pseudophragmites</i> (Haller f.) Koeler, 1802	Calamagrostide faux phragmite	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Chamaenerion dodonaei</i> (Vill.) Schur, 1853	Épilobe de Dodone	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Salix triandra</i> L., 1753	Saule à trois étamines	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Typha domingensis</i> (Pers.) Steud., 1821	Massette de Saint-Domingue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sylvestre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Cormus domestica</i> (L.) Spach, 1834	Cormier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Colutea arborescens</i> L., 1753	Baguenaudier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cuticularium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de ciguë	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium lucidum</i> All., 1773	Gaillet luisant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Onopordum acanthium</i> L., 1753	Onoporde acanthe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium bec-de-cigogne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Medicago rigidula</i> (L.) All., 1785	Luzerne rigide	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cardère à foulon	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Coronilla minima</i> subsp. <i>minima</i> L., 1756	Coronille naine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sempervivum tectorum</i> L., 1753	Joubarbe des toits	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Astragalus hypoglottis</i> L., 1771	Astragale hypoglotte	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex liparocarpus</i> Gaudin, 1804	Laîche à fruits lustrés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Astragalus sempervirens</i> subsp. <i>sempervirens</i> Lam., 1783	Astragale toujours vert	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis cristata</i> Mill., 1768	Bugrane à crête	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Anthyllis montana</i> L., 1753	Anthyllide des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809	Marisque	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Melica nutans</i> L., 1753	Mélique penchée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	Orme glabre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode rupestre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Viola rupestris</i> F.W.Schmidt, 1791	Violette rupestre	-	LC	-	D	FAI	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Orchis pallens</i> L., 1771	Orchis pâle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753	Épine-vinette commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rhamnus alpina</i> L., 1753	Nerprun des Alpes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	Nerprun des rochers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Brassica repanda</i> subsp. <i>repanda</i> (Willd.) DC., 1821	Chou étalé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Leucanthemum adustum</i> (W.D.J.Koch) Grelli, 1898	Marguerite brûlée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Valeriana montana</i> L., 1753	Valériane des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cirsium ferox</i> (L.) DC., 1805	Cirse féroce	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée polium	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787	Aubour faux ébénier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cerinth minor</i> subsp. <i>auriculata</i> (Ten.) Rouy, 1927	Mélinet auriculé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Euphorbia falcata</i> L., 1753	Euphorbe en faux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque bleue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Inula salicina</i> L., 1753	Inule saulière	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Astragalus danicus</i> Retz., 1783	Astragale du Danemark	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	Rhapontic conifère	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i> (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane étalée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	Pistachier térébinthe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Echinops sphaerocephalus</i> L., 1753	Échinops à tête ronde	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sylvestre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Anchusa azurea</i> Mill., 1768	Buglosse d'Italie	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pastinaca sativa</i> subsp. <i>urens</i> (Req. ex Godr.) ?elak., 1875	Panais brûlant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée sauvage	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914	Crépide à feuilles de pissenlit	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Podospermum laciniatum</i> (L.) DC., 1805	Podosperme lacinié	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari chevelu	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Holosteum umbellatum</i> L., 1753	Holostée en ombelle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tripleurosperme inodore	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hippophae rhamnoides</i> subsp. <i>fluviatilis</i> Soest, 1952	Argousier des fleuves	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Ellébore fétide	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Noccaea brachypetala</i> (Jord.) F.K.Mey., 1973	Tabouret à pétales courts	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Globularia cordifolia</i> L., 1753	Globulaire à feuilles en cœur	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Osyris alba</i> L., 1753	Osyride blanche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré, 1863	Stellaire pâle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stipa gallica</i> ?elak., 1883	Stipe de Gaule	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Orchis purpurea</i> Huds., 1762	Orchis pourpre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Larix decidua</i> Mill., 1768	Mélèze d'Europe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sisymbrium austriacum</i> Jacq., 1775	Sisymbre d'Autriche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Microthlaspi perfoliatum</i> (L.) F.K.Mey., 1973	Petit-tabouret perfolié	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêlè	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon lupulin	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal	-	NA	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourdaine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Pimpinella major</i> (L.) Huds., 1762	Boucage élevé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Deschampsia cespitosa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Consoude officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêlè des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Odontites vernus</i> subsp. <i>serotinus</i> (Coss. & Germ.) Corb., 1894	Odontite tardif	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laîche en épi	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Valeriana coronata</i> (L.) DC., 1805	Valérianelle couronnée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Valeriana rotundifolia</i> Vill., 1787	Valériane à feuilles rondes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Astragalus incanus</i> L., 1759	Astragale blanchâtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaiques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Artemisia chamaemelifolia</i> Vill., 1779	Armoise à feuilles de camomille	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arctostaphylos uva-ursi</i> (L.) Spreng., 1825	Busserole raisin-d'ours	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Dittrichia graveolens</i> (L.) Greuter, 1973	Inule fétide	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Equisetum variegatum</i> Schleich. ex F.Weber & D.Mohr, 1807	Prêle panachée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Mélampyre des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céraiste nain	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Bombycilène dressée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carthamus carduncellus</i> L., 1753	Carthame cardoncelle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Leontodon hirtus</i> L., 1759	Liondent hérissé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stipa eriocalis</i> Borbás, 1878	Stipe à tiges laineuses	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Linum appressum</i> Caball., 1944	Lin à feuilles de Salsola	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Schedonorus interruptus</i> (Desf.) Tzvelev, 1998	Schédonore interrompu	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Persicaire à feuilles de patience	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Plantago arenaria</i> Waldst. & Kit., 1802	Plantain des sables	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Persicaire maculée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Morelle douce-amère	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet de mai	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Luzula nivea</i> (Nathh.) DC., 1805	Luzule blanche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Hélichryse stoechade	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Deschampsia media</i> (Gouan) Roem. & Schult., 1817	Canche moyenne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Blackstonie perfoliée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i> L., 1753	Berce sphondyle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Petite bardane	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753	Égopode podagraire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	Scabieuse pourpre noir	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Leontodon crispus</i> Vill., 1779	Liondent crépu	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stipa capillata</i> L., 1762	Stipe chevelue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rosa elliptica</i> Tausch, 1819	Rosier elliptique	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Malva alcea</i> L., 1753	Mauve alcée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noirissant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pulmonaria longifolia</i> subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger, 1982	Pulmonaire des Cévennes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe fluette	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Salvia glutinosa</i> L., 1753	Sauge glutineuse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1907	Érythrée élégante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824	Éléocharide à une écaille	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Stachys annua</i> (L.) L., 1763	Épiaire annuel	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aquilegia reuteri</i> Boiss., 1854	Ancolie de Reuter	-	LC	-	-	MOY	PN PD04	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	Ophrys mouche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Leucanthemum pallens</i> (J.Gay ex Perreyem.) DC., 1838	Marguerite pâle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Astragalus onobrychis</i> L., 1753	Astragale esparcette	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Laserpitium siler</i> L., 1753	Laserpitium siler	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse vipérine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Erigeron acris</i> subsp. <i>acris</i> L., 1753	Érigéron âcre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Cervaire de Rivinus	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette vivace	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	Orme mou	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Orchis anthropophora</i> (L.) All., 1785	Orchis homme-pendu	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grim pant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Asphodelus macrocarpus</i> subsp. <i>macrocarpus</i> Parl., 1857	Asphodèle à gros fruits	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Senecio doronicum</i> (L.) L., 1759	Séneçon doronic	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sempervivum calcareum</i> Jord., 1849	Joubarbe du calcaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Mill., 1768	Fusain à feuilles larges	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lonicera alpigena</i> L., 1753	Chèvrefeuille des Alpes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Moneses uniflora</i> (L.) A.Gray, 1848	Monésès à une fleur	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cyanus semidecurrent</i> (Jord.) Holub, 1973	Bleuet semidécurrent	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Veronica urticifolia</i> Jacq., 1773	Véronique à feuilles d'ortie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lepidium campestre</i> (L.) W.T.Aiton, 1812	Passerage champêtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hieracium prenanthoides</i> Vill., 1779	Épervière faux prénanthe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carlina acaulis</i> subsp. <i>caulescens</i> (Lam.) Schübl. & G.Martens, 1834	Carlina caulescente	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771	Rosier rouillé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz, 1949	Éléocharide à cinq fleurs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Heliotropium europaeum</i> L., 1753	Héliotrope d'Europe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Avena barbata</i> subsp. <i>barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep	-	NA	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	Arroche prostrée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Seseli tortuosum</i> L., 1753	Séséli tortueux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Achillea collina</i> (Becker ex Wirtg.) Heimerl, 1883	Achillée des collines	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloa pied-de-coq	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Festuca laevigata</i> Gaudin, 1808	Fétuque lisse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All., 1785	Cirse tubéreux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Turra, 1764	Brunelle à grandes fleurs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carduus nutans</i> subsp. <i>platylepis</i> (Rchb. & Saut.) Nyman, 1879	Chardon à écailles plates	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Polygaloides chamaebuxus</i> (L.) O.Schwarz, 1949	Faux polygale petit buis	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pyrola chlorantha</i> Sw., 1810	Pyrole à fleurs verdâtres	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à feuilles larges	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Corallorhiza trifida</i> Châtel., 1760	Racine-de-coraïl	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Melilotus altissimus</i> Thuill., 1799	Mélilot élevé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Achillea roseo-alba</i> Ehrend., 1959	Achillée rose-blanche	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ranunculus acris</i> subsp. <i>friesianus</i> (Jord.) Syme, 1863	Renoncule de Fries	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Laburnum alpinum</i> (Mill.) Bercht. & J.Presl, 1835	Aubour des Alpes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hyssopus officinalis</i> L., 1753	Hysop officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hieracium caesioides</i> Arv.-Touv., 1876	Épervière bleuâtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	Mélitte à feuilles de mélisse	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Avena sterilis</i> L., 1762	Avoine stérile	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rumex acetosa</i> subsp. <i>acetosa</i> L., 1753	Patience oseille	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Arabis auriculata</i> Lam., 1783	Arabette dressée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Briza media</i> L., 1753	Brize intermédiaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Plantago major</i> subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange, 1856	Plantain intermédiaire	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Galium aristatum</i> L., 1762	Gaillet aristé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petasites hybridus</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Pétasite hybride	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Bromopsis benekenii</i> (Lange) Holub, 1973	Brome de Beneken	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cardamine pentaphylla</i> (L.) Crantz, 1769	Cardamine à cinq feuilles	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pilosella lactucella</i> subsp. <i>lactucella</i> (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967	Piloselle petite-laitue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Fumaria vaillantii</i> Loisel., 1809	Fumeterre de Vaillant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	Valérianelle à fruits laineux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Epipactis distans</i> Arv.-Touv., 1872	Épipactide distante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Juniperus sabina</i> L., 1753	Genevrier sabine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Antirrhinum latifolium</i> Mill., 1768	Muflier à feuilles larges	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Colchicum autumnale</i> L., 1753	Colchique d'automne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Scandix pecten-veneris</i> subsp. <i>pecten-veneris</i> L., 1753	Scandix peigne-de-Vénus	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rubia tinctorum</i> L., 1753	Garance des teinturiers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carduus nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i> Vill., 1779	Chardon noircissant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Geranium pyrenaicum</i> Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petrosedum montanum</i> (Sonnegeon & E.P.Perrier) Grulich, 1984	Orpin des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Erysimum nevadense</i> subsp. <i>collisparsum</i> (Jord.) P.W.Ball, 1990	Vélar du Roussillon	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pilosella cymosa</i> subsp. <i>sabina</i> (Sebast. & Mauri) H.P.Fuchs, 1980	Piloselle sabine	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex leersii</i> F.W. Schultz, 1870	Laîche de Leers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pulmonaria australis</i> (Murr) W.Sauer, 1975	Pulmonaire australe	-	-	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium alpestre</i> L., 1763	Trèfle alpestre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Dryocallis rupestris</i> (L.) Soják, 1989	Potentille des rochers	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Colchicum bulbocodium</i> Ker Gawl., 1807	Colchique bulbocodium	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Geranium rivulare</i> Vill., 1779	Géranium des ruisseaux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Aconitum anthora</i> L., 1753	Aconit anthore	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cerastium arvense</i> subsp. <i>suffruticosum</i> (L.) Ces., 1844	Céraiste suffrutescent	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hypericum richeri</i> subsp. <i>richeri</i> Vill., 1779	Millepertuis de Richer	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ranunculus aconitifolius</i> L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune	-	LC	-	-	MOY	PN	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Schédonore roseau	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lolium rigidum</i> subsp. <i>rigidum</i> Gaudin, 1811	lvraie rigide	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Herbe musquée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Onopordum illyricum</i> L., 1753	Onoporde d'Illyrie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ononis striata</i> Gouan, 1773	Bugrane striée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	Trolle d'Europe	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux	-	LC	-	-	MOY	PR	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille droite	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Tragopogon crocifolius</i> L., 1759	Salsifis à feuilles de crocus	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Iberis pinnata</i> L., 1755	Ibéride pennée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Oxytropis campestris</i> (L.) DC., 1802	Oxytropide champêtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe crête-de-coq	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	Laîche de Host	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle porte-fraise	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Adiantum capillus-veneris</i> L., 1753	Capillaire de Montpellier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valérand	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Festuca trichophylla</i> (Ducros ex Gaudin) K.Richt., 1890	Fétuque à feuilles capillaires	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Lunaire annuelle	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Potentilla neglecta</i> Baumg., 1816	Potentille négligée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Crocus versicolor</i> Ker Gawl., 1808	Crocus changeant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Onobrychis supina</i> (Chaix ex Vill.) DC., 1805	Sainfoin couché	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Taraxacum obovatum</i> (Waldst. & Kit. ex Willd.) DC., 1809	Pissenlit à feuilles obovales	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Viola suavis</i> M.Bieb., 1819	Violette suave	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trigonella gladiata</i> Steven ex M.Bieb., 1808	Trigonelle en glaive	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Asparagus tenuifolius</i> Lam., 1783	Asperge à feuilles ténues	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Chara hispida</i> L., 1753		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cotinus coggygria</i> Scop., 1771	Arbre à perruque	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Centaurea scabiosa</i> subsp. <i>scabiosa</i> L., 1753	Centauree scabieuse	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>orientalis</i> (L.) ?elak., 1871	Salsifis d'Orient	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire ponctuée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753		-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Silene otites</i> subsp. <i>pseudotites</i> (Besser ex Rchb.) Graebn., 1913	Silène faux silène otitès	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cornus sanguinea</i> subsp. <i>sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Dactylorhize de Fuchs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon	-	LC	-	-	FAI	PD04	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne lantane	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Solidago virgaurea</i> subsp. <i>virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge-d'or	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tanacetum corymbosum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hieracium murorum</i> L., 1753	Épervière des murs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles poilues	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue-des-murailles	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Chenopodium album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753	Chénopode blanc	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym faux pouliot	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Chamaenerion angustifolium</i> (L.) Scop., 1771	Épilobe à feuilles étroites	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Bryum argenteum</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème nummulaire	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage pas-d'âne	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Vincetoxicum hirsutifolium</i> Medik., 1790	Dompte-venin officinal	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Bothriochloa pied-de-poule	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Potérion sanguisorbe	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Pilloselle officinale	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Leucanthemum ircutianum</i> DC., 1838	Marguerite d'Irkutsk	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>falcata</i> (L.) Arcang., 1882	Luzerne en faux	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Leontodon hispidus</i> subsp. <i>hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Chara vulgaris</i> L., 1753		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Trifolium pratense</i> var. <i>pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Calamagrostis varia</i> subsp. <i>varia</i> (Schrud.) Host, 1809	Calamagrostide variée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Vitis</i> L., 1753	Vigne	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Origanum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> L., 1753	Origan commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Centaurium tenuiflorum</i> subsp. <i>acutiflorum</i> (Schott) Zeltner, 1970	Petite-centaurée à fleurs aiguës	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rumex crispus</i> subsp. <i>crispus</i> L., 1753	Patience crépue	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	Oui
<i>Trifolium medium</i> L., 1759	Trèfle moyen	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte des villes	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Chaenorhinum minus</i> subsp. <i>minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite chénorrhine	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactide rouge sombre	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cephalanthera longifolia</i> (L.) Fritsch, 1888	Céphalanthère à feuilles longues	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Néottie ovale	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Juniperus communis</i> var. <i>communis</i> L., 1753	Genévrier commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Campanula rotundifolia</i> subsp. <i>rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Gentiana verna</i> L., 1753	Gentiane printanière	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Erucastrum nasturtiifolium</i> subsp. <i>nasturtiifolium</i> (Poir.) O.E.Schulz, 1916	Érucastre à feuilles de cresson	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier tremble	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Verbascum nigrum</i> L., 1753	Molène noire	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Violette des champs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Poa bulbosa</i> var. <i>vivipara</i> Koeler, 1802	Pâturin bulbeux vivipare	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Vicia tenuifolia</i> Roth, 1788	Vesce à feuilles ténues	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine eupatoire	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Prenanthes purpurea</i> L., 1753	Prénanthe pourpre	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Laitue des murs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pimpinella saxifraga</i> subsp. <i>saxifraga</i> L., 1753	Bouçage saxifrage	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cyanus segetum</i> Hill, 1762	Bleuet des moissons	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	Oui
<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>hoppei</i> (W.D.J.Koch) P.Fourn., 1937	Scrofulaire de Hoppe	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Legousia speculum-veneris</i> subsp. <i>speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Légousie miroir-de-Vénus	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui blanc	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ptychostomum capillare</i> (Hedw.) Holyoak & N.Pedersen, 2007		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Barbula unguiculata</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ptychostomum imbricatum</i> (Müll.Hal.) Holyoak & N.Pedersen, 2007		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Syntrichia ruralis</i> (Hedw.) F.Weber & D.Mohr, 1803		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Syntrichia calcicola</i> J.J.Amann, 1918		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortella inclinata</i> (R.Hedw.) Limpr., 1888		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Syntrichia ruraliformis</i> (Besch.) Mans., 1904		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Didymodon acutus</i> (Brid.) K.Saito, 1975		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Streblotrichum convolutum</i> var. <i>convolutum</i> (Hedw.) P.Beauv., 1805		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Helianthemum oelandicum</i> var. <i>italicum</i> (L.) DC., 1813	Hélianthème d'Italie	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rosa spinosissima</i> L., 1753	Rosier très épineux	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1801	Botryche lunaire	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Trisetum flavescens</i> subsp. <i>flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè jaunissant	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Veratrum album</i> L., 1753	Vératre blanc	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Prunier merisier	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des forêts	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Verbascum lychnitis</i> L., 1753	Molène lychnite	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Aster alpinus</i> L., 1753	Aster des Alpes	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Sorbus aucuparia</i> subsp. <i>aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Crossidium aberrans</i> Holz. & E.B.Bartram, 1924		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Bryum dichotomum</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pseudocrossidium obtusulum</i> (Lindb.) H.A.Crum & L.E.Anderson, 1989		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortula revolvens</i> (Schimp.) G.Roth, 1904		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Trichostomum crispulum</i> Bruch, 1829		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Bupleurum falcatum</i> L., 1753	Buplèvre en faux	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cotoneaster integerrimus</i> Medik., 1793	Cotonéaster commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rosa chavinii</i> Rapin ex Reut., 1861	Rosier de Chavin	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rumex scutatus</i> L., 1753	Patience à bouclier	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pottiopsis caespitosa</i> (Brid.) Blockeel & A.J.E.Sm.		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Syntrichia caninervis</i> Mitt., 1859		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Campanula rapunculoides</i> L., 1753	Campanule fausse raiponce	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Chara aculeolata</i> Kütz., 1843		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygale commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Artemisia absinthium</i> L., 1753	Armoise absinthe	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier agreste	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laîche humble	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Ptérignon aigle	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Doradille cétérac	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pseudocrossidium revolutum</i> (Brid.) R.H.Zander, 1979		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Gymnostomum calcareum</i> Nees & Hornsch., 1823		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid-d'oiseau	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Plantago major</i> subsp. <i>major</i> L., 1753	Plantain élevé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau pleureur	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	Oui
<i>Atriplex patula</i> L., 1753	Arroche étalée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Rubus idaeus</i> L., 1753	Ronce framboisier	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Chiendent des chiens	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Salvia verticillata</i> L., 1753	Sauge verticillée	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Leucodon sciuroides</i> (Hedw.) Schwägr., 1816		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Plagiopus oederianus</i> (Sw.) H.A.Crum & L.E.Anderson, 1981		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Anomodon viticulosus</i> (Hedw.) Hook. & Taylor, 1818		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Thuidium assimile</i> (Mitt.) A.Jaeger		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Distichium capillaceum</i> (Hedw.) Bruch & Schimp., 1846		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Encalypta streptocarpa</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Calcidicranella varia</i> (Hedw.) Bonfim Santos, Fedosov & Jan Ku?era, 2023		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort., 1831		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Homalothecium lutescens</i> (Hedw.) H.Rob., 1962		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortella tortuosa</i> (Hedw.) Limpr., 1888		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Alleniella complanata</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Dicranum scoparium</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Exsertotheca crispa</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt, 2011		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortula lindbergii</i> Broth., 1892		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Primula veris</i> var. <i>columnae</i> (Ten.) B.Bock, 2012	Primevère de Colonna	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Polypode commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hieracium lanatum</i> Vill., 1779	Épervière laineuse	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunier épineux	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Silene italica</i> subsp. <i>italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Caucalis platycarpus</i> L., 1753	Caucalide à fruits larges	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Poa nemoralis</i> var. <i>nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cuscuta epithymum</i> (L.) L., 1774	Cuscute du thym	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Laserpitium latifolium</i> L., 1753	Laserpitium à feuilles larges	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hepatica nobilis</i> Schreb., 1771	Hépatique à trois lobes	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Orthotrichum pumilum</i> Sw. ex anon.		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Orthotrichum diaphanum</i> Schrad. ex Brid., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pseudoleskeella tectorum</i> (Funck ex Brid.) Kindb. ex Broth., 1907		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Buckia vaucheri</i> (Lesq.) D.Ríos, M.T.Gallego & J.Guerra, 2018		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ptychostomum moravicum</i> (Podp.) Ros & Mazimpaka, 2013		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lewinskya speciosa</i> (Nees) F.Lara, Garilleti & Goffinet, 2016		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Syntrichia papillosa</i> (Wilson) Jur., 1882		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Syntrichia virescens</i> (De Not.) Ochyra, 1992		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Orthotrichum schimperi</i> Hammar, 1852		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort., 1835		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Abietinella abietina</i> (Hedw.) M.Fleisch., 1922		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Fissidens dubius</i> P.Beauv., 1805		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ctenidium molluscum</i> (Hedw.) Mitt., 1869		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Thymus pulegioides</i> var. <i>pulegioides</i> L., 1753	Thym faux pouliot	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Silène penché	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Avenula pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Géranium herbe-à-Robert	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Elytrigia campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguelen, 1987	Chiendent des champs	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Biscutella laevigata</i> subsp. <i>laevigata</i> L., 1771	Biscutelle lisse	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Sagina procumbens</i> L., 1753	Sagine couchée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Juniperus x palanciana</i> J.M.Aparicio & Uribe-Ech., 2006	Genévrier de la Palancia	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Campyllum protensum</i> (Brid.) Kindb., 1894		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Didymodon fallax</i> (Hedw.) R.H.Zander, 1978		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Flexitrichum flexicaule</i> (Schwägr.) Ignatov & Fedosov, 2016		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Schistidium crassipilum</i> H.H.Blom, 1996		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Bryales</i> Limpr.		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp., 1851		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lewinskya striata</i> (Hedw.) F.Lara, Garilleti & Goffinet, 2016		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Orthotrichum tenellum</i> Bruch ex Brid., 1827		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pulvigerella lyellii</i> (Hook. & Taylor) Plásek, Sawicki & Ochrya, 2015		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Potentilla crantzii</i> (Crantz) Beck ex Fritsch, 1897	Potentille de Crantz	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet vrai	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit-chêne	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Eucladium verticillatum</i> (With.) Bruch & Schimp., 1846		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Apocellia endiviifolia</i> (Dicks.) Nebel & D.Quandt, 2016		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Pimpinella saxifraga</i> L., 1753	Boucage saxifrage	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Palustriella falcata</i> (Brid.) Hedenäs, 1992		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Taraxacum</i> F.H. Wigg., 1780	Pissenlit	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hieracium glareosum</i> J.Serres, 1855	Épervière de l'Ariège	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortella squarrosa</i> (Brid.) Limpr., 1888		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortula muralis</i> subsp. <i>muralis</i> Hedw., 1801		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Weissia condensata</i> (Voit) Lindb., 1863		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Ptychostomum elegans</i> (Nees) D.Bell & Holyoak, 2020		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Grimmia pulvinata</i> (Hedw.) Sm., 1807		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortella densa</i> (Lorentz & Molendo) Crundw. & Nyholm, 1962		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Aloina ambigua</i> (Bruch & Schimp.) Limpr., 1888		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Flexitrichum gracile</i> (Mitt.) Ignatov & Fedosov, 2016		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Orpin âcre	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Tortula atrovirens</i> (Sm.) Lindb., 1864		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Aloina rigida</i> (Hedw.) Limpr., 1888		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Grimmia tergestina</i> Tomm. ex Bruch & Schimp., 1845		-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Anacamptis pyramidalis</i> var. <i>pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Anacamptide pyramidale	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Periploca graeca</i> L., 1753	Périploque de Grèce	Emergente	DD	-	-	-	-	DD	DD	Oui
<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>marginata</i> (Hack.) K.Richt., 1890	Fétuque marginée	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Hieracium bicknellianum</i> Belli & Arv.-Touv. ex Murr, Zahn & Poell, 1909	Épervière de Bicknell	-	DD	-	-	DD	-	DD	DD	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Eleocharis mamillata</i> subsp. <i>austriaca</i> (Hayek) Strandh., 1965	Éléocharide d'Autriche	-	DD	-	-	DD	-	DD	DD	Oui
<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771	Laîche glauque	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Populus nigra</i> subsp. <i>neapolitana</i> (Ten.) Maire, 1932	Peuplier de Naples	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulneraria</i> L., 1753	Anthyllide vulnéraire	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Juniperus communis</i> nothovar. <i>hemisphaerica</i> (C.Presl) Parl., 1868	Genévrier hémisphérique	-	DD	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris d'Allemagne	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Pilosella peleteriana</i> subsp. <i>peleteriana</i> (Mérat) F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle de Le Peletier	-	DD	-	-	MOY	-	DD	DD	-
<i>Phalaris arundinacea</i> subsp. <i>arundinacea</i> L., 1753	Alpiste roseau	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet nain	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Cota tinctoria</i> (L.) J.Gay ex Guss., 1844	Anthémide des teinturiers	-	DD	-	-	MOY	-	DD	DD	-
<i>Taraxacum aginnense</i> Hofstra, 1985	Pissenlit de l'Agenais	-	LC	-	-	DD	-	DD	DD	-
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	-	DD	-	-	MOY	-	DD	DD	-
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Modéré e	NA	-	-	MOY	-	NUL	NUL	-
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Érigéron du Canada	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Panicum capillare</i> L., 1753	Panic capillaire	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Érigéron de Sumatra	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Amaranthus albus</i> L., 1759	Amarante blanche	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Euphorbia prostrata</i> Aiton, 1789	Grande rougette	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	Amarante hybride	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López, 1986	Pétasite des Pyrénées	Modéré e	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	Oui
<i>Symphytotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Symphytotriche à feuilles de saule	Majeure	-	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Ambrosie à feuilles d'armoise	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia de David	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub, 1971	Fallopie de Boukhara	Emergente	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase	Emergente	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Oenothera</i> L., 1753	Onagre	-	-	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Medicago sativa</i> subsp. <i>sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	-	NA	-	-	FAI	-	NUL	NUL	-
<i>Cerastium tomentosum</i> L., 1753	Céraiste tomenteux	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	-	LC	-	-	FAI	-	NUL	NUL	-
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers	-	LC	-	-	FAI	-	NUL	NUL	-
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide sacrée	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Aegilops cylindrica</i> Host, 1802	Égilope cylindrique	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A. Webb, 1967	Prunier amandier	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Oenothera pycnocarpa</i> G.F. Atk. & Bartlett, 1913	Onagre à fruits denses	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Colutea x media</i> Willd., 1809	Baguenaudier intermédiaire	-	-	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Cotoneaster dammeri</i> C.K. Schneid., 1906	Cotonéaster de Dammer	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-

Légende de présentation

* **Directive Habitat (DH)** : Espèces inscrites dans la Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.
CDHS : espèces inscrites dans l'Annexe 5.

* **Protection Nationale (PN)** : Espèces inscrites dans l'arrêté du 15 septembre 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.

* **Protection Régionale (PR)** : Espèces inscrites dans l'arrêté interministériel du 9 mai 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région PACA.

* **Protection départementale (PD)** : Espèce protégée à l'échelle du département.

* **Liste Rouge Nationale (LRN)** : Espèces inscrites sur La Liste rouge des espèces menacées en France – UICN France, FCBN, AFB & MNHN (2018). Cotation LRN et LRR : EW (éteint à l'état sauvage) – RE (disparu au niveau régional) – CR* (en danger critique, peut-être disparu – CR (en danger critique d'extinction) – EN (en danger) – VU (vulnérable) – NT (quasi menacé) – LC (préoccupation mineure) – DD (données insuffisantes) – NE ou NA (non évalué).

* **Liste Rouge Régionale (LRR)**

* **ZNIEFF** : Liste des espèces de flore déterminantes en région PACA. D : Déterminante.

* **Indigénat (TAXREF)** : E : Endémique - S : Subendémique - P : Présent (indigène ou indéterminé) - C : Cryptogène - I : Introduit - J : Introduit envahissant - M : Introduit non établi (dont cultivé / domestique)

* **Enjeu CBN** : Hiérarchisation des enjeux de la flore méditerranéenne et de PACA - 2021

* **EVEE** : Espèces végétales exotiques envahissantes d'après INVMED



10.1.2 Avifaune d'intérêt

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site et/ou ses abords directs, en alimentation et en nidification									
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAC	-	NT / Nac / -	R	DD	16	MODERE
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	-	10	
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	62	
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	2	
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	194	
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	91	MODERE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAC	LC / - / NAc	-	-	5	MODERE
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	49	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	DD	16	MODERE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-60	47	TRES FORT
Moineau soulcie <i>Petronia petronia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	D	-20	12	MODERE
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-31	20	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	16	MODERE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	-31	4	
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	NAd	VU / - / NAd	R	-	6	
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	1	
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-40	42	
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAc	VU / - / NAd	-	-42	51	FORT
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-50	21	FORT
Avifaune d'intérêt potentielle sur le site seulement en alimentation, en période de reproduction et/ou en hivernage									
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	LC	LC / - / LC	R	=	29	MODERE
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	-	VU / NAd / -	-	-30	1	FORT
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	NAc	EN / - / NAc	R	-50	4	TRES FORT
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-45	15	MODERE
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-54	2	FORT
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> Gmelin. 1788	PN3 DO1	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	45	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / Nad / NAd	-	-	39	MODERE
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-23	656	
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	NT / - / DD	R	-	2	
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-26	900	
Martinet noir <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-46	243	
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	12	
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-44	16	
Venturon montagnard <i>Carduelis citrinella</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	R	-	x	
Avifaune d'intérêt peu probable sur le site, seulement en déplacement occasionnel / halte migratoire/ migration active									
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	-	-	VU / - / -	R	DD	123	FORT
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	-	LC / NAc / -	R	+	24	MODERE
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	-	VU / NAc / -	R	=	1	
Blongios nain <i>Botaurus minutus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	EN	-	NAd	EN / - / NAd	D	-40	3	TRES FORT
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	EN / NAc / NAc	R	-	1	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	NAb / NAd / NAd	R	-50	6	MODERE
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAd	NAd	EN / NAd / NAd	D	-56	2	TRES FORT
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-34	3	MODERE
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	VU / LC / NAd	R	=	57	MODERE
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAc	DD	VU / NAc / DD	R	-	92	MODERE
Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i> Scopoli, 1769	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	+	2	MODERE
Crave à bec rouge <i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	NT / - / -	R	-	79	MODERE
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	1	MODERE
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	PN3 DO1	LC	-	-	VU / NAd / NAd	D	+	4	MODERE
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAc	NAb / VU / NAc	R	=	3999	MODERE
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NT	-	EN / NT / -	R	DD	1833	FORT
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764	PN3 -	VU	-	DD	- / - / DD	-	DD	3	MODERE
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	VU / LC / -	D	+	2	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	PN3 -	LC	LC	-	NAb / LC / -	D	DD	16	MODERE
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i> Boddaert, 1783	PN3 -	NT	-	NAc	- / - / NAc	R	-61	1	FORT
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	-	LC / NAc / -	R	-	15	MODERE
Mésange boréale <i>Poecile montanus</i> Conrad, 1827	PN3 -	VU	-	-	VU / - / -	-	-48	1	FORT
Monticole bleu <i>Monticola solitarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	4	MODERE
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO2	NT	LC	NAd	VU / LC / NAd	-	+	16	
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	PN3 -	LC	-	NAc	VU / - / NAc	R	=	12	
Pic noir <i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	-28	50	
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-66	1	
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	- / - / DD	-	-52	7	MODERE
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAc	VU / - / NAc	R	-70	74	FORT
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / LC / NAd	-	-	51	MODERE
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	3	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-	1	MODERE
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	DD	13	MODERE



10.1.3 Avifaune générale

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Accenteur alpin <i>Prunella collaris</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	=	98	FAIBLE
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / NAc / -	-	-26	3	FAIBLE
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	-	-	VU / - / -	R	DD	123	FORT
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	-	LC / NAc / -	R	+	24	MODERE
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	NAc	-	NT / NAc / -	R	DD	16	MODERE
Autour des palombes <i>Astur gentilis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	R	=	8	FAIBLE
Bec-croisé des sapins <i>Loxia curvirostra</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	DD	20	FAIBLE
Bergeronnette des ruisseaux <i>Motacilla cinerea</i> Tunstall, 1771	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	44	FAIBLE
Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	DD	58	FAIBLE
Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAc	-	VU / NAc / -	R	=	1	MODERE
Blongios nain <i>Botaurus minutus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	EN	-	NAd	EN / - / NAd	D	-40	3	TRES FORT
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	LC	LC / - / LC	R	=	29	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i> Temminck, 1820	PN3 -	NT	-	-	NT / - / -	-	-	10	MODERE
Bouvreuil pivoine <i>Pyrrhula pyrrhula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	-	VU / NAd / -	-	-30	1	FORT
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	NAc	EN / - / NAc	R	-50	4	TRES FORT
Bruant fou <i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	-45	15	MODERE
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-54	2	FORT
Bruant zizi <i>Emberiza cirlus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	=	15	FAIBLE
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	EN / NAc / NAc	R	-	1	FORT
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO1	LC	NAc	NAd	NAb / NAd / NAd	R	-50	6	MODERE
Buse variable <i>Buteo buteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / NAc / NAc	-	-	55	FAIBLE
Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAd	NAd	EN / NAd / NAd	D	-56	2	TRES FORT
Caille des blés <i>Coturnix coturnix</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	-34	3	MODERE
Canard chipeau <i>Mareca strepera</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	VU / LC / NAd	R	=	57	MODERE
Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	675	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Canard mandarin <i>Aix galericulata</i> Linnaeus, 1758	- -	-	-	-	- / - / -	-	DD	2	TRES FAIBLE
Canard siffleur <i>Mareca penelope</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	NAb	LC	NAd	- / LC / NAd	-	DD	6	TRES FAIBLE
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-31	62	MODERE
Chevalier culblanc <i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	NAd	LC	- / NAd / NAd	-	+	2	FAIBLE
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	DD	VU / NAd / DD	R	-	92	MODERE
Chevêche d'Athéna <i>Athene noctua</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	2	MODERE
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	331	FAIBLE
Chouette hulotte <i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / - / -	-	DD	4	FAIBLE
Cincle plongeur <i>Cinclus cinclus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	88	FAIBLE
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus</i> Gmelin, 1788	PN3 DO1	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	45	MODERE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	194	MODERE
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	91	MODERE
Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i> Scopoli, 1769	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	+	2	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Crave à bec rouge <i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	NT / - / -	R	-	79	MODERE
Cygne tuberculé <i>Cygnus olor</i> Gmelin, 1803	PN3 DO2	LC	NAc	-	LC / LC / -	-	+	10	FAIBLE
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	-	5	MODERE
Epervier d'Europe <i>Accipiter nisus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	-	-	5	FAIBLE
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	NAc	LC / LC / NAc	-	+	30	TRES FAIBLE
Faisan de Colchide <i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	LC / - / -	-	+	4	TRES FAIBLE
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / Nad / NAd	-	-	39	MODERE
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	NT / - / NAd	R	+	1	MODERE
Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	PN3 DO1	LC	-	-	VU / NAd / NAd	D	+	4	MODERE
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAc	LC / NAc / NAc	-	+	271	FAIBLE
Fauvette mélanocéphale <i>Curruca melanocephala</i> Gmelin, 1789	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	-	-10	1	FAIBLE
Foulque macroule <i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NAc	NAc	LC / LC / NAd	-	DD	518	TRES FAIBLE
Fuligule milouin <i>Aythya ferina</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAc	NAb / VU / NAc	R	=	3999	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Fuligule morillon <i>Aythya fuligula</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	NT	-	EN / NT / -	R	DD	1833	FORT
Fuligule nyroca <i>Aythya nyroca</i> Güldenstädt, 1770	PN3 DO1	NAb	NAc	NAc	NAb / NAd / NAd	-	=	1	FAIBLE
Gallinule poule-d'eau <i>Gallinula chloropus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-26	7	FAIBLE
Garrot à oeil d'or <i>Bucephala clangula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NAb	NAc	-	- / NAc / -	-	=	4	TRES FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+23	202	TRES FAIBLE
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i> Pallas, 1764	PN3 -	VU	-	DD	- / - / DD	-	DD	3	MODERE
Goéland leucophaée <i>Larus michahellis</i> Naumann, 1840	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	2237	FAIBLE
Grand Corbeau <i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	73	FAIBLE
Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	NAd	NT / LC / NAd	-	+	440	FAIBLE
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	LC	-	VU / LC / -	D	+	2	MODERE
Grèbe à cou noir <i>Podiceps nigricollis</i> Brehm, 1831	PN3 -	LC	LC	-	NAb / LC / -	D	DD	16	MODERE
Grèbe castagneux <i>Tachybaptus ruficollis</i> Pallas, 1764	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	=	543	FAIBLE
Grèbe huppé <i>Podiceps cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	-	LC / LC / -	R	+	218	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Grimpereau des jardins <i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	31	FAIBLE
Grive draine <i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	35	TRES FAIBLE
Grive litorne <i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	LC	-	LC / LC / -	-	-32	3	FAIBLE
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	DD	28	TRES FAIBLE
Grosbec casse-noyaux <i>Coccothraustes coccothraustes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	DD / NAd / -	-	+	4	FAIBLE
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	49	MODERE
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAc	NAd	LC / NAc / NAd	-	+	94	FAIBLE
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	LC / - / DD	-	-23	656	MODERE
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	NT / - / DD	R	-	2	MODERE
Hirondelle de rochers <i>Ptyonoprogne rupestris</i> Scopoli, 1769	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	-	230	FAIBLE
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-26	900	MODERE
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	R	DD	16	MODERE
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i> Boddaert, 1783	PN3 -	NT	-	NAc	- / - / NAc	R	-61	1	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	DD	50	FAIBLE
Martinet à ventre blanc <i>Tachymarptis melba</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	=	34	FAIBLE
Martinet noir <i>Apus apus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-46	243	MODERE
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	VU	NAc	-	LC / NAc / -	R	-	15	MODERE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	272	TRES FAIBLE
Mésange à longue queue <i>Aegithalos caudatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	-12	186	FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	156	FAIBLE
Mésange boréale <i>Poecile montanus</i> Conrad, 1827	PN3 -	VU	-	-	VU / - / -	-	-48	1	FORT
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAb	NAd	LC / NAb / NAd	-	DD	329	FAIBLE
Mésange huppée <i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-8	114	FAIBLE
Mésange noire <i>Periparus ater</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	57	FAIBLE
Mésange nonnette <i>Poecile palustris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	27	FAIBLE
Milan noir <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	90	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	-4,6	1050	FAIBLE
Moineau friquet <i>Passer montanus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	EN	-	-	EN / - / -	-	-60	47	TRES FORT
Moineau soulcie <i>Petronia petronia</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	D	-20	12	MODERE
Monticole bleu <i>Monticola solitarius</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	NT / - / -	R	DD	4	
Mouette rieuse <i>Chroicocephalus ridibundus</i> Linnaeus, 1766	PN3 DO2	NT	LC	NAd	VU / LC / NAd	-	+	16	
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	-	-	VU / - / -	-	-31	20	
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	PN3 -	LC	-	NAc	VU / - / NAc	R	=	12	
Petit-duc scops <i>Otus scops</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	R	DD	16	MODERE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	50	FAIBLE
Pic épeichette <i>Dendrocopos minor</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	-	LC / - / -	R	-31	4	MODERE
Pic noir <i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	LC	-	-	LC / - / -	R	-28	50	
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-	134	FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	- DO2	LC	-	-	LC / - / -	-	+	183	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	NAd	NAd	VU / - / NAd	R	-	6	MODERE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	330	TRES FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+4,3	342	FAIBLE
Pinson du Nord <i>Fringilla montifringilla</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	-	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-61	12	MODERE
Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	DD	LC / - / DD	-	-23	4	FAIBLE
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	DD	NAd	- / DD / NAd	-	-66	1	MODERE
Pipit spioncelle <i>Anthus spinoletta</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	6	FAIBLE
Pouillot de Bonelli <i>Phylloscopus bonelli</i> Vieillot, 1819	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	51	FAIBLE
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	- / - / DD	-	-52	7	MODERE
Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i> Bechstein, 1793	PN3 -	NT	-	NAd	DD / - / NAd	-	DD	2	FAIBLE
Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i> Vieillot, 1887	PN3 -	LC	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	DD	143	FAIBLE
Râle d'eau <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	- DO2	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	DD	36	FAIBLE
Roitelet à triple bandeau <i>Regulus ignicapilla</i> Temminck, 1820	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	1	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-44	16	MODERE
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> Linnaeus, 1758	PN3 DO1	NT	-	NAd	NT / - / NAd	D	-	1	MODERE
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	PN3 -	LC	-	NAc	NT / - / NAc	-	=	137	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-9	215	FAIBLE
Rougequeue à front blanc <i>Phoenicurus phoenicurus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	8	FAIBLE
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i> S. G. Gmelin, 1774	PN3 -	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	=	88	FAIBLE
Rousserolle effarvatte <i>Acrocephalus scirpaceus</i> Hermann, 1804	PN3 -	LC	-	NAc	LC / - / NAc	-	+	1	FAIBLE
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	-	NAc	VU / - / NAc	R	-70	74	FORT
Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	- DO2,3	VU	LC	NAd	NAb / LC / NAd	-	-	51	MODERE
Serin cini <i>Serinus serinus</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	VU	-	NAd	NT / - / NAd	-	-40	42	MODERE
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	+	49	FAIBLE
Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	LC	-	LC / LC / -	R	+	8	FAIBLE
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i> Linnaeus, 1766	PN3 -	NT	NAd	NAd	NT / NAd / NAd	-	-22	3	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France - Nicheurs	Liste rouge France - Hivernants	Liste rouge France - Passage	Liste rouge PACA				
Tarin des aulnes <i>Spinus spinus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	DD	NAd	DD / DD / NAd	R	DD	24	FAIBLE
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i> Linnaeus, 1758	- DO2	VU	-	NAc	VU / - / NAd	-	-42	51	FORT
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i> FrivalDzky, 1838	- DO2	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	193	TRES FAIBLE
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	NT	-	DD	NT / - / DD	-	-	1	MODERE
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	-20	30	FAIBLE
Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> Hablizl, 1783	PN3 DO1	LC	-	-	VU / - / -	D	DD	13	MODERE
Venturon montagnard <i>Carduelis citrinella</i> Pallas, 1764	PN3 -	NT	-	-	LC / - / -	R	-	x	MODERE
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	VU	NAd	NAd	VU / NAd / NAd	-	-50	21	FORT

10.1.4 Autres taxons

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Amphibiens							
Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	-	19	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Crapaud commun <i>Bufo bufo</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	LC	-	=	700	FAIBLE
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803	PN3	NE	-	-	DD	83	
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771	PN3 DH5	LC	NA	-	+	267	
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	PN4 DH5	LC	LC	-	-	11	
Grenouille verte indéterminée <i>Pelophylax</i> sp.	-	-	-	-	+	119	TRES FAIBLE
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i> Böttger, 1874	PN2 DH4	LC	LC	-	-	3	MODERE
Reptiles							
Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i> Daudin, 1803	PN3	LC	LC	-	DD	1	FAIBLE
Couleuvre helvétique <i>Natrix helvetica</i> Lacépède, 1789	PN2	LC	LC	-	=	4	FAIBLE
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i> Lacépède, 1789	PN2 DH4	LC	LC	R	-	6	MODERE
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i> Linnaeus, 1758	PN2	NT	LC	-	-	19	
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	=	38	
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	=	97	
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	LC	-	-	1	FAIBLE
Mammifères							

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Blaireau européen <i>Meles meles</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	27	TRES FAIBLE
Campagnol amphibie <i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	PN2	NT	-	-	DD	2	MODERE
Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	159	FORT
Cerf élaphe <i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	R	DD	2	MODERE
Chamois <i>Rupicapra rupicapra</i> Linnaeus, 1758	DH5	LC	-	-	DD	176	FAIBLE
Chevreuil européen <i>Capreolus capreolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	131	TRES FAIBLE
Ecureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	PN2	LC	-	-	DD	17	MODERE
Fouine <i>Martes foina</i> Erxleben, 1777	-	LC	-	-	DD	4	TRES FAIBLE
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i> Linnaeus, 1758	-	NT	-	-	DD	2	FAIBLE
Lièvre d'Europe <i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	-	LC	-	-	DD	19	TRES FAIBLE
Loir gris <i>Glis glis</i> Linnaeus, 1766	-	LC	-	-	DD	X	TRES FAIBLE
Loup gris <i>Canis lupus</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	VU	-	D	DD	4	TRES FORT
Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	13	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Putois d'Europe <i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	DH5	NT	-	-	DD	2	FAIBLE
Ragondin <i>Myocastor coypus</i> Molina, 1782	-	NA	-	-	DD	10	TRES FAIBLE
Rat surmulot <i>Rattus norvegicus</i> Berkenhout, 1769	-	NA	-	-	DD	1	TRES FAIBLE
Renard roux <i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	52	TRES FAIBLE
Sanglier <i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	71	TRES FAIBLE
Souris grise <i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	4	TRES FAIBLE
Chiroptères							
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	-	D	+	11	TRES FORT
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	50	FORT
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-29	8	MODERE
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	-	R	+	4	MODERE
Oreillard montagnard <i>Plecotus macrobullaris</i> Kuzjakin, 1965	PN2 DH4	VU	-	R	DD	X	FORT
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	PN2 DH2,4	LC	-	R	DD	5	FORT
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	-23	115	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-7,7	292	MODERE
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	+	3	
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	PN2 DH4	LC	-	R	-21	18	
Odonates							
Aeshne bleue <i>Aeshna cyanea</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-		X	TRES FAIBLE
Aeshne isocèle <i>Aeshna isoceles</i> O.F. Müller, 1767	-	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Agrion bleuissant <i>Coenagrion caerulescens</i> Boyer de Fonscolombe, 1838	-	EN	VU	D		2	FORT
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i> Charpentier, 1840	PN3 DH2	LC	LC	R		8	FORT
Agrion de Vander Linden <i>Erythromma lindenii</i> Selys, 1840	-	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Agrion délicat <i>Ceriagrion tenellum</i> Villers, 1789	-	LC	LC	-		11	TRES FAIBLE
Agrion élégant <i>Ischnura elegans</i> Vander Linden, 1820	-	LC	LC	-		34	TRES FAIBLE
Agrion jouvencelle <i>Coenagrion puella</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-		19	TRES FAIBLE
Agrion mignon <i>Coenagrion scitulum</i> Rambur, 1842	-	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE
Agrion nain <i>Ischnura pumilio</i> Charpentier, 1825	-	LC	LC	-		8	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Agrion porte-coupe <i>Enallagma cyathigerum</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-		2	TRES FAIBLE
Anax empereur <i>Anax imperator</i> Leach, 1815	-	LC	LC	-		39	TRES FAIBLE
Anax napolitain <i>Anax parthenope</i> Selys, 1839	-	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Caloptéryx éclatant <i>Calopteryx splendens</i> Harris, 1780	-	LC	LC	-		9	TRES FAIBLE
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo</i> Linnaeus,1758	-	LC	LC	-		X	TRES FAIBLE
Caloptéryx vierge méridional <i>Calopteryx virgo meridionalis</i> Selys, 1873	-	-	-	-		7	TRES FAIBLE
Cordulégastré annelé <i>Cordulegaster boltonii</i> Donovan, 1807	-	LC	LC	-		5	TRES FAIBLE
Cordulie à taches jaunes <i>Somatochlora flavomaculata</i> Vander Linden, 1825	-	LC	NT	R		1	MODERE
Cordulie bronzée <i>Cordulia aenea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE
Crocothémis écarlate <i>Crocothemis erythraea</i> Brullé, 1832	-	LC	LC	-		13	TRES FAIBLE
Gomphe à forceps <i>Onychogomphus forcipatus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-		2	TRES FAIBLE
Gomphe à forceps septentrional <i>Onychogomphus forcipatus forcipatus</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-		2	TRES FAIBLE
Leste brun <i>Sympecma fusca</i> Vander Linden. 1820	-	LC	LC	-		148	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Leste vert <i>Chalcolestes viridis</i> Vander Linden, 1825	-	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE
Libellule déprimée <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Libellule fauve <i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	-	LC	LC	-		11	TRES FAIBLE
Libellule à quatre taches <i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-		6	TRES FAIBLE
Orthétrum bleissant <i>Orthetrum coerulescens</i> Fabricius, 1798	-	LC	LC	-		49	TRES FAIBLE
Orthétrum brun <i>Orthetrum brunneum</i> Boyer de Fonscolombe, 1837	-	LC	LC	-		26	TRES FAIBLE
Orthétrum réticulé <i>Orthetrum cancellatum</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-		3	TRES FAIBLE
Petite nymphe au corps de feu <i>Pyrrhosoma nymphula</i> Sulzer, 1776	-	LC	LC	-		7	TRES FAIBLE
Sympétrum de Fonscolombe <i>Sympetrum fonscolombii</i> Selys, 1840	-	LC	LC	-		8	TRES FAIBLE
Sympétrum du Piémont <i>Sympetrum pedemontanum</i> O.F. Müller in Allioni, 1766	-	NT	LC	R		2	FORT
Sympétrum fascié <i>Sympetrum striolatum</i> Charpentier, 1840	-	LC	LC	-		1	TRES FAIBLE
Rhopalocères							
Alexanor <i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	PN2 DH4	LC	NT	D	-14	3	FORT
Amaryllis <i>Pyronia tithonus</i> Linnaeus, 1771	-	LC	LC	-	=	6	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Argus bleu-nacré <i>Lysandra coridon</i> Poda, 1761	-	LC	LC	-	-5	4	TRES FAIBLE
Argus frêle <i>Cupido minimus</i> Fuessly, 1775	-	LC	LC	-	-9	1	TRES FAIBLE
Aurore <i>Anthocharis cardamines</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	3	TRES FAIBLE
Aurore de Provence <i>Anthocharis euphenoides</i> Staudinger, 1869	-	LC	LC	-	-13	2	TRES FAIBLE
Azuré bleu céleste <i>Lysandra bellargus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	-6	5	TRES FAIBLE
Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	=	23	TRES FAIBLE
Azuré de la chevrete <i>Cupido osiris</i> Meigen, 1829	-	LC	LC	-	-21	X	TRES FAIBLE
Azuré de la faucille <i>Cupido alcetas</i> Hoffmannsegg, 1804	-	LC	NT	-	=	1	TRES FAIBLE
Azuré de la luzerne <i>Leptotes pirithous</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE
Azuré de l'adragant <i>Polyommatus escheri</i> Hübner, 1823	-	LC	LC	-	-4	6	TRES FAIBLE
Azuré de l'esparcette <i>Polyommatus thersites</i> Cantener, 1835	-	LC	LC	-	-27	1	TRES FAIBLE
Azuré des coronilles <i>Plebejus argyrognomon</i> Bergsträsser, 1779	-	LC	LC	-	-8	X	TRES FAIBLE
Azuré des nerpruns <i>Celastrina argiolus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Azuré du baguenaudier <i>Glaucoopsyche iolas</i> Ochsenheimer, 1816	-	NT	EN	R	-9	X	MODERE
Azuré du genêt <i>Plebejus idas</i> Linnaeus, 1760	-	LC	LC	-	-14	3	TRES FAIBLE
Azuré du serpolet <i>Phengaris arion</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	NT	R	-14	X	FORT
Azuré du thym <i>Pseudophilotes baton</i> Bergsträsser, 1779	-	LC	LC	-	-21	X	TRES FAIBLE
Azuré du trèfle <i>Cupido argiades</i> Pallas, 1771	-	LC	LC	-	-3	1	TRES FAIBLE
Azuré porte-queue <i>Lampides boeticus</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-1	1	TRES FAIBLE
Brun du pélargonium <i>Cacyreus marshalli</i> Butler, 1898	-	NA	NA	-	=	1	TRES FAIBLE
Céphale <i>Coenonympha arcania</i> Linnaeus, 1760	-	LC	LC	-	-3	2	TRES FAIBLE
Chevron blanc <i>Hipparchia fidia</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-12	3	TRES FAIBLE
Chiffre <i>Fabriciana niobe</i> Linnaeus, 1758	-	NT	LC	-	-24	1	FAIBLE
Citron <i>Gonepteryx rhamni</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	21	TRES FAIBLE
Citron de Provence <i>Gonepteryx cleopatra</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-3	1	TRES FAIBLE
Collier de corail <i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Cuivré commun <i>Lycaena phlaeas</i> Linnaeus, 1760	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Cuivré de la verge-d'or <i>Lycaena virgaureae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-8	1	TRES FAIBLE
Demi-deuil <i>Melanargia galathea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	36	TRES FAIBLE
Fadet commun <i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	17	TRES FAIBLE
Fadet des garrigues <i>Coenonympha dorus</i> Esper, 1782	-	LC	LC	-	-18	1	TRES FAIBLE
Faune <i>Hipparchia statilinus</i> Hufnagel, 1766	-	LC	LC	-	-28	2	TRES FAIBLE
Flambé <i>Iphiclides podalirius</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-1	24	TRES FAIBLE
Fluoré <i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	-	LC	LC	-	-2	5	TRES FAIBLE
Gamma <i>Polygonia c-album</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE
Gazé <i>Aporia crataegi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-11	8	TRES FAIBLE
Gorgone <i>Lasiommata petropolitana</i> Fabricius, 1787	-	LC	LC	-	-7	1	TRES FAIBLE
Grand Collier argenté <i>Boloria euphrosyne</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-27	X	TRES FAIBLE
Grand Nacré <i>Speyeria aglaja</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-9	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Grand Nègre des bois <i>Minois dryas</i> Scopoli, 1763	-	LC	LC	-	-6	5	MODERE
Grande Coronide <i>Satyrus ferula</i> Fabricius, 1793	-	LC	LC	-	=	8	TRES FAIBLE
Grande Tortue <i>Nymphalis polychloros</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	6	TRES FAIBLE
Hespérie de la houque <i>Thymelicus sylvestris</i> Poda, 1761	-	LC	LC	-	-1	X	TRES FAIBLE
Hespérie de la malope <i>Pyrgus onopordi</i> Rambur, 1839	-	LC	LC	-	-36	X	TRES FAIBLE
Hespérie de l'alcée <i>Carcharodus alceae</i> Esper, 1780	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Hespérie des sanguiorbes <i>Spialia sertorius</i> Hoffmannsegg, 1804	-	LC	LC	-	-5	6	TRES FAIBLE
Hespérie du carthame <i>Pyrgus carthami</i> Hübner, 1813	-	LC	LC	-	-36	1	TRES FAIBLE
Hespérie du chiendent <i>Thymelicus acteon</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Machaon <i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	7	TRES FAIBLE
Marbré-de-vert <i>Pontia daplidice</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-23	9	TRES FAIBLE
Mégère <i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	=	12	TRES FAIBLE
Mélitée de Fruhstorfer <i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910	-	-	LC	-	-11	3	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Mélitée de la Lancéole <i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	-	LC	LC	-	-12	1	TRES FAIBLE
Mélitée des centaures <i>Melitaea phoebe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	-8	1	TRES FAIBLE
Mélitée du plantain <i>Melitaea cinxia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-4	1	TRES FAIBLE
Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i> Esper, 1778	-	LC	LC	-	-13	17	TRES FAIBLE
Mercure <i>Arethusana arethusa</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	-13	3	TRES FAIBLE
Moiré automnal <i>Erebia neoridas</i> Boisduval, 1828	-	LC	LC	-	-5	X	TRES FAIBLE
Morio <i>Nymphalis antiopa</i> Linnaeus, 1758	-	LC	NT	-	-9	4	MODERE
Moyen Nacré <i>Fabriciana adippe</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	-22	6	TRES FAIBLE
Myrtil <i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	27	TRES FAIBLE
Nacré de la ronce <i>Brenthis daphne</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	4	TRES FAIBLE
Nacré de la sanguisorbe <i>Brenthis ino</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	-8	1	TRES FAIBLE
Némusien <i>Lasiommata maera</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-16	1	TRES FAIBLE
Ocellé de la canche <i>Pyronia cecilia</i> Vallantin, 1894	-	LC	LC	-	-14	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Paon-du-jour <i>Aglais io</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	3	TRES FAIBLE
Petit Mars changeant <i>Apatura ilia</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE
Petit Nacré <i>Issoria lathonia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-1	10	TRES FAIBLE
Petit Sylvain <i>Limenitis camilla</i> Linnaeus, 1764	-	LC	LC	-	=	X	TRES FAIBLE
Petite Coronide <i>Satyrus actaea</i> Esper, 1781	-	LC	NT	-	-22	X	FAIBLE
Petite Tortue <i>Aglais urticae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	13	TRES FAIBLE
Petite Violette <i>Boloria dia</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	-4	2	TRES FAIBLE
Piérade de la rave <i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	9	TRES FAIBLE
Piérade de l'ibérade <i>Pieris mannii</i> Mayer, 1851	-	LC	LC	-	-15	4	TRES FAIBLE
Piérade de Réal <i>Leptidea reali</i> Reissinger, 1990	-	LC	DD	-	-8	X	TRES FAIBLE
Piérade des biscutelles <i>Euchloe crameri</i> Butler, 1869	-	LC	LC	-	-10	X	TRES FAIBLE
Piérade du chou <i>Pieris brassicae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	8	TRES FAIBLE
Piérade du Navet <i>Pieris napi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	6	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Piérade du Sainfoin <i>Leptidea duponcheli</i> Staudinger, 1871	-	LC	NT	-	-10	X	TRES FAIBLE
Point de Hongrie <i>Erynnis tages</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-2	1	TRES FAIBLE
Sablé du sainfoin <i>Polyommatus damon</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	NT	LC	-	-6	1	FAIBLE
Silène <i>Brintesia circe</i> Fabricius, 1775	-	LC	LC	-	-3	16	TRES FAIBLE
Souci <i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	-	LC	LC	-	=	18	TRES FAIBLE
Sylvain azuré <i>Limnitis reducta</i> Staudinger, 1901	-	LC	LC	-	-12	5	TRES FAIBLE
Sylvaine <i>Ochlodes sylvanus</i> Esper, 1777	-	LC	LC	-	=	11	TRES FAIBLE
Sylvandre <i>Hipparchia fagi</i> Scopoli, 1763	-	LC	LC	-	-21	3	TRES FAIBLE
Sylvandre helvète <i>Hipparchia genava</i> Fruhstorfer, 1908	-	LC	LC	-	-12	4	TRES FAIBLE
Tabac d'Espagne <i>Argynnis paphia</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	35	TRES FAIBLE
Thécla de la ronce <i>Callophrys rubi</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-2	2	TRES FAIBLE
Thècle de l'yeuse <i>Satyrrium ilicis</i> Esper, 1779	-	LC	LC	-	-5	X	TRES FAIBLE
Thécla des Nerpruns <i>Satyrrium spini</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	-12	1	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Tircis <i>Pararge aegeria</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE
Vanesse des chardons <i>Vanessa cardui</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE
Virgule <i>Hesperia comma</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	-8	2	TRES FAIBLE
Vulcain <i>Vanessa atalanta</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	4	TRES FAIBLE
Hétérocères							
Zygène de la Bugrane <i>Zygaena hilaris</i> Ochsenheimer, 1808	-	-	NT	-		1	FAIBLE
Zygène de la Petite coronille <i>Zygaena fausta</i> Linnaeus, 1767	-	-	LC	-		4	TRES FAIBLE
Zygène des garrigues <i>Zygaena erythrus</i> Hübner, 1806	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Zygène du Lotier <i>Zygaena loti</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Zygène du panicaut <i>Zygaena sarpedon</i> Hübner, 1790	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Zygène du Pied-de-Poule <i>Zygaena filipendulae</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Zygène transalpine <i>Zygaena transalpina</i> Esper, 1780	-	-	LC	-		8	TRES FAIBLE
Névroptères							
Ascalaphe ambré <i>Libelloides longicornis</i> Linnaeus, 1764	-	-	-	-		X	TRES FAIBLE
Ascalaphe soufré <i>Libelloides coccajus</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	-	-	-		2	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Orthoptères							
Antaxie marbrée <i>Antaxius pedestris</i> Fabricius, 1787	-	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Caloptène italien <i>Calliptamus italicus</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-		8	TRES FAIBLE
Caloptène ochracé <i>Calliptamus barbarus</i> O.G. Costa, 1836	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Caloptène provençal <i>Calliptamus siciliae</i> Ramme, 1927	-	-	LC	-		4	TRES FAIBLE
Conocéphale bigarré <i>Conocephalus fuscus</i> Fabricius, 1793	-	-	LC	-		8	TRES FAIBLE
Conocéphale gracieux <i>Ruspolia nitidula</i> Scopoli, 1786	-	-	LC	-		5	TRES FAIBLE
Criquet de la Palène <i>Stenobothrus lineatus</i> Panzer, 1796	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet des garrigues <i>Omocestus raymondi</i> Yersin, 1863	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet des jachères <i>Gomphocerippus mollis</i> Charpentier, 1825	-	-	LC	-		4	TRES FAIBLE
Criquet des mouillères <i>Euchorthippus declivus</i> Brisout de Barneville, 1848	-	-	LC	-		11	TRES FAIBLE
Criquet des Pins <i>Gomphocerippus vagans</i> Eversmann, 1848	-	-	LC	-		6	TRES FAIBLE
Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus</i> Hagenbach, 1822	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet duettiste <i>Gomphocerippus brunneus brunneus</i> Thunberg, 1815	-	-	LC	-		12	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Criquet égyptien <i>Anacridium aegyptium</i> Linnaeus, 1764	-	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Criquet jacasseur <i>Stauroderus scalaris</i> Fischer von Waldheim, 1846	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Criquet noir-ébène <i>Omocestus rufipes</i> Zetterstedt, 1821	-	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Criquet pansu <i>Pezotettix giornae</i> Rossi, 1794	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Decticelle bicolore <i>Bicolorana bicolor</i> Philippi, 1830	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Decticelle carroyée <i>Tessellana tessellata</i> Charpentier, 1825	-	-	LC	-		7	TRES FAIBLE
Decticelle cendrée <i>Pholidoptera griseoaptera</i> De Geer, 1773	-	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
Decticelle chagrinée <i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> Goeze, 1778	-	-	-	-		X	TRES FAIBLE
Decticelle grisâtre <i>Platycleis albopunctata</i> Goeze, 1778	-	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
Dectique à front blanc <i>Decticus albifrons</i> Fabricius, 1775	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Ephippigère des vignes <i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Ephippigère terrestre <i>Ephippiger terrestris</i> Yersin, 1854	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Grande Sauterelle verte <i>Tettigonia viridissima</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-		116	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
Grillon bordelais <i>Eumodicogryllus bordigalensis</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-		6	TRES FAIBLE
Grillon champêtre <i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-		17	TRES FAIBLE
Grillon d'Italie <i>Oecanthus pellucens pellucens</i> Scopoli, 1763	-	-	-	-		2	TRES FAIBLE
Grillon des bois <i>Nemobius sylvestris</i> Bosc, 1792	-	-	LC	-		6	TRES FAIBLE
Grillon des marais <i>Pteronemobius heydenii</i> Fischer, 1853	-	-	NT	-		7	FAIBLE
Grillon des torrents <i>Pteronemobius lineolatus</i> Brullé, 1835	-	-	VU	-		5	MODERE
Grillon d'Italie <i>Oecanthus pellucens</i> Scopoli, 1763	-	-	LC	-		1	TRES FAIBLE
Leptophye ponctuée <i>Leptophyes punctatissima</i> Bosc, 1792	-	-	LC	-		3	TRES FAIBLE
Oedipode aigue-marine <i>Sphingonotus caeruleans</i> Linnaeus, 1767	-	-	DD	-		107	TRES FAIBLE
OEdipode automnale <i>Aiolopus strepens</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-		21	TRES FAIBLE
OEdipode framboisine <i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	-	-	LC	-		5	TRES FAIBLE
OEdipode rouge <i>Oedipoda germanica</i> Latreille, 1804	-	-	LC	-		19	TRES FAIBLE
Oedipode soufrée <i>Oedaleus decorus</i> Germar. 1825	-	-	LC	-		6	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
OEdipode turquoise <i>Oedipoda caerulescens</i> Linnaeus, 1758	-	-	LC	-		26	TRES FAIBLE
Phanéroptère méridional <i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	-	-	LC	-		10	TRES FAIBLE
Sauterelle des grottes <i>Dolichopoda azami</i> Saulcy, 1893	-	-	LC	-		403	TRES FAIBLE
Sténobothre occitan <i>Stenobothrus festivus</i> Bolívar, 1887	-	-	VU	-		2	MODERE
Tétrix caucasien <i>Tetrix bolivari</i> Saulcy in Azam, 1901	-	-	LC	-		2	TRES FAIBLE
Tétrix déprimé <i>tetrix depressa</i> Brisout de Barneville, 1848	-	-	LC	-		5	TRES FAIBLE
Tétrix des carrières <i>Tetrix tenuicornis</i> Sahlberg, 1891	-	-	DD	-		1	TRES FAIBLE
Tétrix des plages <i>Paratettix meridionalis</i> Rambur, 1838	-	-	LC	-		33	TRES FAIBLE
Tétrix des vasières <i>Tetrix ceperoi</i> Bolívar, 1887	-	-	LC	-		8	TRES FAIBLE
Tétrix grisâtre <i>Tetrix tuerki</i> Krauss, 1876	-	-	NT	-		2	FAIBLE
Mantes							
Mante décolorée <i>Ameles decolor</i> Charpentier, 1825	-	-	-	-		X	TRES FAIBLE
Mante religieuse <i>Mantis religiosa</i> Linnaeus, 1758	-	-	-	-		5	TRES FAIBLE
Coléoptères							
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH2, 4	NT	-	-		X	FORT

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)		
		Liste rouge France	Liste rouge PACA				
<i>Cylindera arenaria</i> (Fuesslv. 1775)	-	-	-	D		1	FORT



10.2 Données d'inventaires

10.2.1 Flore

Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Ononis pubescens</i> L., 1771	Bugrane pubescente	-	NT	-	D	MOY	PD84	FORT	FORT	-
<i>Achillea odorata</i> L., 1759	Achillée odorante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	Armoise champêtre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753	Épine-vinette commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode fausse ivraie	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des forêts	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse de Montpellier	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Elytrigia campestris</i> (Godr. & Gren.) Kerguelen, 1987	Chiendent des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal	-	NA	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc articulé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lavandula angustifolia</i> Mill., 1768	Lavande à feuilles étroites	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	Légousie miroir-de-Vénus	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaria rampante	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles ténues	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779	lvraie multiflore	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Malva neglecta</i> Wallr., 1824	Mauve négligée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melampyrum arvense</i> L., 1753	Mélampyre des champs	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Melica nutans</i> L., 1753	Mélique penchée	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Oxytropis pilosa</i> (L.) DC., 1802	Oxytropide poilue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Petrosedum ochroleucum</i> (Chaix) Niederle, 2014	Orpin à pétales droits	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Phragmite austral	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Pinus nigra</i> J.F.Arnold, 1785	Pin noir	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier noir	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Prunier mahaleb	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Pyrus communis</i> L., 1753	Poirier commun	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Rumex crépu	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Saule pourpre	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	Oui
<i>Sideritis montana</i> L., 1753	Crapaudine des montagnes	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron épineux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droit	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Salsifis douteux	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium aureum</i> Pollich, 1777	Trèfle doré	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme mineur	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Verbascum densiflorum</i> Bertol., 1810	Molène à fleurs denses	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Vicia villosa</i> Roth, 1793	Vesce velue	-	LC	-	-	MOY	-	FAIBLE	FAIBLE	-
<i>Hypericum perforatum</i> subsp. <i>veronense</i> (Schränk.) H.Lindb., 1906	Millepertuis de Vérone	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Achnatherum calamagrostis</i> (L.) P.Beauv., 1812	Calamagrostide argentée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Arabis hirsuta</i> (L.) Scop., 1772	Arabette poilue	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Centaurea scabiosa</i> L., 1753	Centauree scabieuse	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Clinopode commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Fusain d'Europe	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire ponctuée	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scarirole	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom scientifique	Nom vernaculaire	EVEE	LRN	LRR	ZNIEFF	Enjeu CBN	Protection	Intérêt patrimonial	Enjeu contextualisé	Indicatrice ZH
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène commun	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Petrorhagia saxifraga</i> (L.) Link, 1829	Pétiorrhagie saxifrage	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau-de-Salomon odorant	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Prunus spinosa</i> var. <i>fruticans</i> (Weihe) Coss. & Germ., 1861	Prunier arbustif	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Stipa pennata</i> L., 1753	Stipe pennée	-	LC	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Taraxacum</i> F.H. Wigg., 1780	Pissenlit	-	-	-	-	-	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon	-	LC	-	-	FAI	-	TRES FAIBLE	TRES FAIBLE	-
<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	-	DD	-	-	MOY	-	DD	DD	-
<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier commun	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Majeure	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Phyllostachys aurea</i> Carrière ex Rivière & C. Rivière, 1878	Phyllostachys doré	Emergente	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Ceratocloa cathartica</i> (Vahl) Herter, 1940	Brome cathartique	Modérée	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel	Modérée	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers	-	LC	-	-	FAI	-	NUL	NUL	-
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Mélilot blanc	-	LC	-	-	FAI	-	NUL	NUL	-
<i>Populus x canadensis</i> Moench, 1785	Peuplier du Canada	-	-	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerisier acide	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-
<i>Prunus persica</i> (L.) Batsch, 1801	Pêcher	-	NA	-	-	-	-	NUL	NUL	-



10.2.2 Faune

10.2.2.1 Avifaune

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
Rousserolle turdoïde <i>Acrocephalus arundinaceus</i> Linnaeus, 1758	PN3	VU	-	NAC	VU / - / NAC	R	-70	1	FORT	Nicheur probable	FORT
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	DD	VU / - / DD	-	-20	1	MODERE	Nicheur probable	MODERE
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i> Boddaert, 1783	PN3	NT	-	DD	VU / - / DD	-	-33	1	MODERE	Nicheur possible	MODERE
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i> Linnaeus, 1758	PN3	NT	NAC	DD	VU / NAC / DD	R	-	1	MODERE	Alimentation	FAIBLE
Corneille noire <i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	-	VU / NAd / -	-	DD	3	MODERE	Alimentation	FAIBLE
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAd	LC / - / NAd	R	-64	3	MODERE	Migration active	FAIBLE
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAC	NAC	LC / NAC / NAC	-	+	7	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Loriot d'Europe <i>Oriolus oriolus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAC	LC / - / NAC	-	DD	3	FAIBLE	Nicheur probable	FAIBLE
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	NAb	LC / - / NAb	-	+	2	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Mésange charbonnière <i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAb	NAd	LC / NAb / NAd	-	DD	8	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Mésange huppée <i>Lophophanes cristatus</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	-	-	LC / - / -	-	-8	1	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts							Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace				Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
Mésange nonnette <i>Poecile palustris</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	LC / - / -	-	+	2	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Milan noir <i>Milvus migrans</i> Boddaert, 1783	PN3 DO1	LC	-	NAd	LC / - / NAd	-	+	2	FAIBLE	Alimentation	FAIBLE
Pic épeiche <i>Dendrocopos major</i> Linnaeus, 1758	PN3 -	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+	1	FAIBLE	Nicheur possible	FAIBLE
Pic vert <i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	LC / - / -	-	-10	2	FAIBLE	Nicheur possible	FAIBLE
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+4,3	1	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	PN3	LC	-	NAd	NT / - / NAd	-	=	9	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	-9	3	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Sittelle torchepot <i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	-	-	LC / - / -	-	+	1	FAIBLE	Nicheur probable	FAIBLE
Troglodyte mignon <i>Troglodytes troglodytes</i> Linnaeus, 1758	PN3	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	-20	3	FAIBLE	Nicheur	FAIBLE
Geai des chênes <i>Garrulus glandarius</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	-	LC / NAd / -	-	+23	3	TRES FAIBLE	Nicheur	TRES FAIBLE
Merle noir <i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	NAd	NAd	LC / NAd / NAd	-	+	9	TRES FAIBLE	Nicheur	TRES FAIBLE
Pie bavarde <i>Pica pica</i> Linnaeus, 1758	DO2	LC	-	-	LC / - / -	-	+	1	TRES FAIBLE	Nicheur	TRES FAIBLE
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	DO2,3	LC	LC	NAd	LC / LC / NAd	-	+	3	TRES FAIBLE	Nicheur	TRES FAIBLE



10.2.2.2 Autres

Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France	Liste rouge PACA						
Amphibiens									
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i> Pallas, 1771	PN3 DH5	LC	NA	-	+	3	FAIBLE	Chant - Reproduction possible	FAIBLE
Reptiles									
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802	PN2 DH4	LC	LC	-	=	6	MODERE	Déplacement - Thermorégulation - Reproduction possible	MODERE
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i> Laurenti, 1768	PN2 DH4	LC	LC	-	=	10	MODERE	Déplacement - Thermorégulation - Reproduction possible	MODERE
Mammifères									
Renard roux <i>Vulpes vulpes</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	2	TRES FAIBLE	Indice de présence : fèces	TRES FAIBLE
Taupe d'Europe <i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	-	LC	-	-	DD	0	TRES FAIBLE	Indice de présence : fèces	TRES FAIBLE
Chiroptères									
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i> Bechstein, 1800	PN2 DH2,4	LC	-	R	DD	129	FORT	Transit et chasse Gîte ponctuel dans le tunnel	FORT
Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> Schreber, 1774	PN2 DH2,4	LC	-	D	DD	1	FORT	Transit	MODERE
Molosse de Cestoni <i>Tadarida teniotis</i> Rafinesque, 1814	PN2 DH4	NT	-	R	+	10	FORT	Transit	MODERE
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i> Bonaparte, 1837	PN2 DH4	LC	-	R	-21	10	FORT	Transit	MODERE
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-29	27	MODERE	Transit	MODERE
Murin cryptique <i>Myotis crypticus</i> Ruedi, Ibáñez, Salicini, Juste & Puechmaille, 2019	-	-	-	-	DD	42	MODERE	Transit et chasse	MODERE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
		Liste rouge France	Liste rouge PACA						
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	NT	-	R	+	13	MODERE	Transit	MODERE
Oreillard roux <i>Plecotus auritus</i> Linnaeus, 1758	PN2 DH4	LC	-	-	-19	4	MODERE	Transit	MODERE
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i> J.B. Fischer, 1829	PN2 DH4	LC	-	-	+	3	MODERE	Transit	MODERE
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i> Kuhl, 1817	PN2 DH4	LC	-	-	-7,7	84	MODERE	Transit et chasse	MODERE
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	-23	43	MODERE	Transit et chasse cri sociaux	MODERE
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i> Leach, 1825	PN2 DH4	LC	-	-	-2,4	6	MODERE	Transit	MODERE
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i> Schreber, 1774	PN2 DH4	NT	-	-	+	1	MODERE	Transit	MODERE
Rhopalocères									
Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i> Rottemburg, 1775	-	LC	LC	-	=	4	TRES FAIBLE	Adultes volants, basking	TRES FAIBLE
Azuré du trèfle <i>Cupido argiades</i> Pallas, 1771	-	LC	LC	-	-3	6	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Collier de corail <i>Aricia agestis</i> Denis & Schiffermüller, 1775	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE	Adulte volant	TRES FAIBLE
Fadet commun <i>Coenonympha pamphilus</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	7	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Machaon <i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE	Adulte volant	TRES FAIBLE
Mégère <i>Lasiommata megera</i> Linnaeus, 1767	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE	Adulte volant	TRES FAIBLE

Pré-diagnostic écologique

Cas par cas pour l'aménagement de serres agrivoltaïques – Reden Technique



Nom valide (TAXREF V.18)	Statuts					Nombre de contact	Intérêt patrimonial	Statut biologique sur le site	Enjeu local de conservation
	Protection	Menace		Déterminante ZNIEFF PACA	Tendance des populations (%)				
Mélitée du Méléampyre <i>Melitaea athalia</i> Rottemburg, 1775	-	LC	-	-	-7	17	TRES FAIBLE	Adultes volants, basking	TRES FAIBLE
Mélitée orangée <i>Melitaea didyma</i> Esper, 1778	-	LC	LC	-	-13	1	TRES FAIBLE	Adulte volant	TRES FAIBLE
Myrtil <i>Maniola jurtina</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	4	TRES FAIBLE	Adultes volants, basking	TRES FAIBLE
Piérade de la rave <i>Pieris rapae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	13	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Piérade du chou <i>Pieris brassicae</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Sablé provençal <i>Polyommatus ripartii</i> Freyer, 1830	-	LC	NT	-	-25	1	TRES FAIBLE	Adulte volant	TRES FAIBLE
Souci <i>Colias crocea</i> Geoffroy in Fourcroy, 1785	-	LC	LC	-	=	2	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Sylvaine <i>Ochlodes sylvanus</i> Esper, 1777	-	LC	LC	-	=	3	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Tacheté austral <i>Pyrgus malvoides</i> Elwes & EdwarD, 1897	-	LC	LC	-	=	1	TRES FAIBLE	Adulte volant	TRES FAIBLE
Vanesse des chardons <i>Vanessa cardui</i> Linnaeus, 1758	-	LC	LC	-	=	3	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE
Névroptères									
Ascalaphe ambré <i>Libelloides longicornis</i> Linnaeus, 1764	-	-	-	-		28	TRES FAIBLE	Adultes volants	TRES FAIBLE